Office de planification
et de développement
du Québec

collection
études et
recherches

c/3

Analyse structurelle à moyen terme de l'économie du Québec

Edité par l'Office de planification et de développement du Québec

104-04361/

Office de planification
et de développement
du Québec

Analyse structurelle à moyen terme de l'économie du Québec

Rapport rédigé par:

Ronald Carré
Jocelyn Côté
André d'Arcy
René Fortin
Pierre-Yves Kirouac
Odette Hamelin
Alison Morgan

LÉGISLATIVE
NOV 24 1977

OPDQ, février 1977

PREFACE

L'Office de planification et de développement du Québec est heureux de présenter sa première *Analyse structurelle à moyen terme de l'économie du Québec*. Ce travail a été réalisé à l'aide d'un modèle d'analyse économique présentement en cours d'élaboration. Il devrait être suivi de d'autres travaux plus élaborés, au fur et à mesure que le modèle deviendra plus complet.

Ce texte s'adresse à tous ceux que l'avenir économique du Québec intéresse et, en particulier, à ceux qui ont à prendre des décisions. Cette analyse dégage les principaux éléments d'une toile de fond permettant d'encadrer sur le plan économique, des travaux effectués tant au niveau sectoriel qu'au niveau régional. Ainsi, l'analyse structurelle se veut complémentaire aux autres travaux de l'OPDQ et en particulier à ceux des schémas régionaux et des propositions de développement et d'aménagement.

Ronald Carré, directeur des Etudes et des Synthèses quantitatives, a préparé ce document en collaboration avec André d'Arcy, René Fortin, Odette Hamelin, Pierre-Yves Kirouac et Alison Morgan, économistes et Jocelyn Côté, mathématicien.

Les professeurs Marcel G. Dagenais de l'Université de Montréal, Pierre Lamonde de l'Institut national de la recherche scientifique, Daniel LeBlanc de l'Ecole polytechnique de Montréal et Yves Rabeau de l'Université de Montréal ont apporté de précieux

commentaires à un premier texte, ce qui a permis d'améliorer sensiblement la présente analyse. Toutefois, tout en étant redevables à beaucoup de personnes pour le fond et la forme, les auteurs assument la responsabilité du présent document.

Le directeur général adjoint
(planification),

GILLES LEBEL

Office de planification et de développement du Québec
Février 1977.

ANALYSE STRUCTURELLE A MOYEN TERME DE L'ECONOMIE DU QUEBEC

TABLE DES MATIERES

	Pages
PREFACE	iii
TABLE DES MATIERES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RESUME	xiii
CHAPITRE 1: INTRODUCTION	1
1.1 Caractéristiques du modèle en cours d'élaboration	3
1.2 Démarche analytique du présent rapport	10
1.3 Analyse des composantes de la demande finale et de celles reliées à l'offre des facteurs de production	13
1.4 Sommaire des principaux résultats agrégés	15
CHAPITRE 2: LE CONTEXTE EXTERIEUR	25
2.1 Perspectives d'évolution économique des principaux partenaires commerciaux du Québec	28
2.2 Nature des échanges internationaux du Québec	36
CHAPITRE 3: LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES ELEMENTS DE LA DEMANDE QUEBECOISE	67
3.1 La consommation des ménages	68
3.2 Les investissements	88
3.3 Les administrations publiques	110
CHAPITRE 4: SCENARIOS EXPLORATOIRES DE L'EVOLUTION DES SECTEURS PRODUCTIFS QUEBECOIS	137

Pages

4.1 Un scénario tendanciel 139

4.2 Un scénario d'encadrement 141

4.3 La situation des secteurs productifs dans le scénario d'encadrement 149

CHAPITRE 5: LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU MARCHE DU TRAVAIL QUEBECOIS 243

5.1 Evolution probable de l'offre de travailleurs 243

5.2 Evolution probable de la demande de travailleurs et du marché du travail 249

CONCLUSION 261

LISTE DES TABLEAUX

		Pages
1.4.1	Sommaire de certains résultats agrégés ..	16
1.4.2	Sommaire de l'évolution de certains résultats agrégés de 1961 à 1985	17
1.4.3	Evolution de l'économie québécoise par rapport à l'économie canadienne	21
2.1.1	Taux de croissance annuels composés du produit national brut en dollars courants	29
2.1.2	Taux de croissance annuels composés du produit national brut en dollars constants	30
2.1.3	Taux de croissance annuels composés des importations en dollars courants	31
2.1.4	Taux de croissance annuels composés de l'emploi	32
2.1.5	Taux de croissance annuels composés de l'indice des prix à la consommation	33
2.2.1	Destination des expéditions manufacturières du Québec	38
2.2.2	Exportations internationales en dollars courants	39
2.2.3	Rang et valeur des exportations du Québec par pays	42
2.2.4	Variation en pourcentage des exportations du Québec par pays	43
2.2.5	Rang et valeur des exportations du Québec par produit	45
2.2.6	Variation en pourcentage des exportations du Québec par produit	46
2.2.7	Valeur des exportations du Québec par catégorie de produits	47
2.2.8	Variation en pourcentage des exportations du Québec par catégorie de produits	48

		Pages
2.2.9	Valeur et variation en pourcentage des exportations du Québec par catégorie de produits selon les principales zones de commerce 1972-1974	49
3.1.1	Part relative dans la dépense nationale (ou provinciale) brute de certaines grandes variables économiques	69
3.1.2	Sommaire de l'évolution comparée des coefficients budgétaires des ménages au Québec, en Ontario et au Canada en 1961, 1974 et 1985	71
3.1.3	Sommaire de l'évolution comparée des dépenses de consommation des ménages per capita par rubrique au Québec, en Ontario et au Canada en 1961, 1974 et 1985.....	72
3.1.4	Dépenses totales des ménages par rubrique au Québec en 1961, 1974 et 1985	73
3.1.5	Rapport entre l'épargne des ménages, le revenu personnel, le revenu disponible du Québec et l'épargne des ménages, le revenu personnel, le revenu disponible du Canada	78
3.1.6	Rapport entre l'épargne des ménages au Québec et au Canada sur les investissements totaux au Québec et au Canada	80
3.1.7	Revenu disponible, dépenses personnelles et épargne des ménages pour différentes hypothèses de croissance démographique pour le Québec	84
3.1.8	Dépenses alimentaires des ménages	85
3.1.9	Dépenses des ménages en énergie.....	87
3.2.1	Taux de croissance composés annuels moyens des investissements nouveaux en dollars courants	91
3.2.2	Contribution des secteurs d'origine au retard de la croissance des investissements per capita au Québec par rapport à l'Ontario	96

		Pages
3.2.3	Contribution des secteurs productifs au retard de la croissance des investissements totaux au Québec par rapport à l'Ontario	99
3.2.4	Aperçu de l'évolution des investissements pour l'avenir	108
3.3.1	Dépenses des administrations publiques en 1960, par catégorie de dépenses	114
3.3.2	Dépenses des administrations publiques en 1974, par catégorie de dépenses	115
3.3.3	Taux de croissance composés annuels moyens des dépenses publiques au Québec de 1960 à 1974	118
3.3.4	Comparaison des parts relatives des dépenses publiques au Québec de 1960 et 1974 par catégorie de dépenses et par agent	119
4.2.1	Sommaire des hypothèses de l'évolution de l'économie américaine	143
4.3.1	Evolution des parts relatives de la valeur ajoutée	149
4.3.2	4.3.3 4.3.4 4.3.5 4.3.6 4.3.7 4.3.8	
4.3.9	Rang sur trente-deux (32) secteurs selon la valeur ajoutée de chacun des secteurs productifs québécois	152
4.3.10	Part relative des secteurs en achats de machinerie et équipements, Canada	190
4.3.11	4.3.12	
	Rang sur trente-deux (32) secteurs selon la valeur ajoutée de chacun des secteurs productifs québécois	193
4.3.13	Répartition en pourcentage du produit de la construction, de trois autres industries et de l'économie globale, selon les facteurs de production, 1961	205
4.3.14	Rang sur trente-deux (32) secteurs selon la valeur ajoutée de chacun des secteurs productifs québécois	206

Pages

4.3.15 Part relative des investissements en construction dans la dépense nationale brute, Canada..... 209

4.3.16 Part relative des secteurs dans la dépense de la construction non résidentielle, Canada-Québec..... 210

4.3.17 Rang sur trente-deux (32) secteurs selon la valeur ajoutée de chacun des secteurs productifs québécois..... 214

4.3.18 Importance relative du secteur tertiaire dans le produit intérieur brut et l'emploi au Québec et au Canada..... 216

4.3.19 Evolution de la valeur ajoutée..... 238

4.3.20 Evolution de l'emploi..... 239

4.3.21 Evolution de la production..... 240

4.3.22 Evolution du salaire total..... 241

5.1.1 Evolution de la structure d'âge de la population d'âge actif - Québec..... 246

5.1.2 Evolution des taux de participation par âge et sexe - Québec..... 248

5.1.3 Evolution des éléments de l'offre de main-d'oeuvre..... 249

5.2.1 Evolution de l'économie québécoise par rapport au Canada..... 250

5.2.2 Source des nouveaux emplois au Québec... 252

5.2.3 Evolution du marché du travail..... 256

5.2.4 Taux de croissance composés annuels moyens de certains éléments du marché du travail..... 259

ANALYSE STRUCTURELLE A MOYEN TERME DE L'ECONOMIE DU QUEBEC

-OPDQ, février 1977

RESUME

Perspectives d'ensemble

L'économie du Québec est définitivement engagée sur une trajectoire qu'il faut rectifier. C'est ce que nous permet de conclure l'un des deux scénarios exploratoires réalisés dans le présent rapport, à savoir le scénario "tendanciel". En effet, on constate que si les tendances passées devaient se poursuivre, nous connaîtrions, en 1985, en terme d'importance relative des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, la situation suivante: le primaire pourrait perdre de plus en plus d'importance comptant pour 3,2% du produit intérieur brut (PIB), comparativement à 4,7% en 1974; le secondaire ne devrait plus compter que pour 25,8% en 1985, alors qu'il était de 31,8% en 1974; par contre, le tertiaire prenant de plus en plus d'importance, pourrait représenter 71% du PIB en 1985, en regard de 63,5% en 1974. Il est difficile de justifier le fait qu'une économie devienne graduellement surtout une économie de services. A partir des travaux en cours mais non terminés sur l'identification des grandes filières industrielles québécoises, nous

remarquons qu'il est en train de se produire un certain effritement lent et graduel de la structure intersectorielle québécoise. Avant de pouvoir conclure sur cette question lourde de conséquences, il faudra voir si cette situation est due à un phénomène de substitution d'achat intérieur des intrants par les importations ou à un phénomène de progrès technologique.

Nous présentons, par contre, un autre scénario exploratoire du futur pour le Québec à l'horizon 1985 qui, s'il se réalisait, conserverait au secteur secondaire, une place au moins aussi importante dans l'économie que par le passé, soit environ 31%. Ce scénario, que nous appelons "d'encadrement", accepte que le secteur primaire continue de perdre de l'importance pour quand même compter pour 4,0% du PIB en 1985. Le scénario d'encadrement est aussi beaucoup plus réaliste quant à la place que pourrait occuper le tertiaire en 1985. Ce dernier ne compterait que pour 64,8% du PIB au lieu de 71% dans le cas du scénario tendanciel.

Le présent rapport se veut une analyse à la fois globale et très détaillée de l'économie du Québec. Quoique non exhaustive et en autant que cela est possible,

l'analyse est faite en situant le futur probable du Québec dans le cadre des deux scénarios. Notre scénario d'encadrement est de fait optimiste mais réalisable. S'il devait se réaliser, il améliorerait sans aucun doute la performance économique du Québec. C'est pourquoi, nous suggérons qu'il soit utilisé comme cadre de référence et de discussion pour faciliter la concertation devant s'établir entre les différents agents de l'économie tant privés que publics.

Nous insistons toutefois sur le fait que nous présentons dans ce rapport des scénarios exploratoires et non des scénarios d'anticipation. L'un des scénarios présentés est dit "tendanciel" puisqu'il permet de suivre le cheminement futur de l'économie si les tendances passées devaient se maintenir. L'autre scénario est dit "d'encadrement" en ce sens qu'il permet de suivre l'évolution des tendances futures, si certaines variables imprévisibles ou incontrôlables devaient évoluer dans un certain sens. Le présent rapport explique en détail les hypothèses plausibles faites sur ces variables pour lesquelles nous avons pu, grâce à des travaux de modélisation en cours à l'OPDQ, calculer l'impact sur l'évolution des tendances futures. Dans ce contexte, il ne faut

jamais considérer les explications analytiques fournies tout au long du rapport comme des objectifs à atteindre. C'est en ce sens que les scénarios présentés ne sont pas d'anticipation ou normatifs. Nous ne sommes pas encore capables sur le plan technique d'identifier de façon précise des actions à prendre aujourd'hui pour atteindre tels objectifs définis et souhaitables plus tard. C'est dans cette voie qu'évoluent nos travaux et cela pourra devenir possible dans un avenir rapproché.

A propos du dynamisme des secteurs de la demande finale québécoise

- Le contexte extérieur

L'économie du Québec délaisse de plus en plus les débouchés étrangers, pour se limiter graduellement à son marché intérieur. En 1969, 49,4% des expéditions manufacturières du Québec étaient dirigées vers l'extérieur: soit 30,1% vers le reste du Canada et 19,3% vers l'étranger. En 1973 par contre, seulement 44,2% de notre production manufacturière était exportée: soit 30,3% vers le reste du Canada et 13,9% vers l'étranger.

Une seconde constatation majeure est que nos exportations sont beaucoup trop concentrées. Ce sont

les Etats-Unis qui sont notre premier client extérieur et ils ne cessent de raffermir cette position en achetant à eux seuls 67,1% des produits exportés par le Québec en 1975, comparativement à 58,2% en 1970. Le Royaume-Uni est notre deuxième plus important client et la République fédérale d'Allemagne, le troisième. Toutefois, nos échanges se sont intensifiés avec des pays comme le Japon, la France, la Belgique et les Pays-Bas qui ont connu des taux d'accroissement de leurs importations beaucoup plus grands que ceux de leur PNB depuis 5 ans. Ces pays sont enclins à s'approvisionner de plus en plus à l'étranger et le Québec devrait explorer d'abord dans ces pays, la possibilité d'accroître certains marchés ou de prendre place sur de nouveaux marchés. L'importance des Etats-Unis dans les échanges internationaux du Québec est très grande. Cette très forte concentration comporte des risques à moyen et à long terme; d'autant plus que le marché d'exportation du Québec est concentré dans le nord-est et le centre nord-est des Etats-Unis. Il faut reconnaître qu'il s'agit là d'une situation inévitable à court terme, à cause, en particulier, des accords commerciaux du Canada avec les Etats-Unis.

Une troisième constatation est, cette fois, une trop forte concentration au niveau des produits. Le Québec exporte surtout des matières brutes non comestibles comme les minerais, les concentrés et déchets de fer et de l'amiante non manufacturée. Il convient de corriger cette situation de trop forte concentration dans les matières brutes ou semi-finies. Cela constitue, certes, un indice de sous-exploitation du potentiel de l'économie québécoise.

On devrait inciter très fortement les entreprises québécoises à se tourner davantage vers les marchés européens, de l'Asie et des Amériques centrale et du sud. Jusqu'à maintenant, les débouchés potentiels qu'offrent ces marchés ne semblent pas avoir été suffisamment explorés. Compte tenu que le Québec est pour ainsi dire coincé face à sa capacité de concurrencer les producteurs étrangers au niveau des prix, il faudrait, à moyen terme, miser sur la production de biens de qualité et de biens plus attrayants. Il est en train de se produire dans les sociétés un changement dans les valeurs, ce qui incite à réajuster le système productif du Québec dans cette voie.

Une action s'impose rapidement malgré le fait que le Québec est souvent prisonnier des actions fédérales en matière de commerce extérieur. L'orientation de cette action gouvernementale à court terme devrait être de voir la meilleure manière d'utiliser les structures et les infrastructures actuelles du gouvernement du Québec à l'étranger pour explorer les marchés existants et les nouveaux marchés d'une part, et la meilleure manière de diffuser de l'information sur le Québec d'autre part. Cette opération pourrait être menée en étroite collaboration avec les plus importantes associations de manufacturiers, avec certaines entreprises de transformation capables d'accroître rapidement leur capacité de production pour satisfaire une demande accrue, etc. Même si une opération de type "commis-voyageur" devait entraîner des coûts appréciables pour le gouvernement, elle pourrait être profitable.

- La consommation des ménages

La structure interne des dépenses de consommation a changé par rapport au passé et elle continuera d'évoluer au cours des prochaines années. Par exemple, les ménages continueront d'affecter une part moins grande

du budget à la satisfaction de besoins essentiels tels que l'alimentation et l'habillement. Le logement fait toutefois exception. A cause de l'inflation marquée dans le cas du logement et de la crise particulière que connaît le Québec dans ce domaine, le Québécois moyen devra consacrer en 1985, une part encore plus grande de son budget pour son loyer. L'Ontarien moyen devra y consacrer la même part qu'en 1974, tandis que le Canadien moyen verra aussi sa part du budget augmenter pour le loyer, mais dans une proportion moindre qu'au Québec. Comme conséquence de l'évolution du mode de vie des ménages, on verra une part du budget plus grande consacrée au loisir, à l'achat d'imprimés et aux soins personnels.

Une autre constatation importante qui découle de nos travaux effectués sur la consommation des ménages a trait, à moyen terme, aux ternes perspectives d'épargne des ménages. Ceci est attribuable en partie à la non-indexation au Québec de l'impôt des particuliers qui deviennent de plus en plus taxés au fur et à mesure que les prix montent. D'autres raisons liées à la structure d'offre au Québec affectent le consommateur de façon plus accentuée que dans le reste du Canada. Mentionnons le cas du logement au Québec. Nous prévoyons que les ménages

devront dépenser une part accrue de leur budget pour le loyer tandis qu'en Ontario, cette part pourrait demeurer stable. Nous prévoyons aussi que les ménages québécois dépenseront pour le transport une partie de leur budget plus grande qu'en Ontario. Les dépenses des ménages pour le loyer et le transport réunis représenteront près de 28% du budget des ménages en 1985. Les problèmes soulevés sont d'autant plus importants d'un point de vue macro-économique, que cette épargne des ménages devrait constituer l'une des principales sources de financement de nos investissements à moyen terme.

Historiquement, l'épargne per capita au Québec s'est toujours située à un niveau inférieur à celui de l'Ontario. Nous prévoyons qu'en 1985, le niveau d'épargne per capita devrait être de $ 721 au Québec, $ 1 214 en Ontario et $ 1 119 pour l'ensemble du Canada.

De plus, la proportion de l'épargne des ménages québécois par rapport à l'épargne des ménages canadiens était de 26,1% pour l'ensemble de la période de 1962 à 1974, tandis que le revenu disponible québécois représentait 25,6% du revenu disponible canadien. C'est ce qui permettait à certains d'affirmer que l'épargne

était abondante au Québec. Toutefois, les conclusions changent lorsqu'on reporte l'analyse en termes d'évolution et de perspective. En effet, on s'attend à ce que l'épargne québécoise représente 16,4% de l'épargne canadienne en 1985, lorsqu'on prévoit que le revenu disponible du Québec pourrait compter pour 22,7% du revenu disponible canadien en 1985.

Il apparaît clairement aussi que les investissements québécois ont probablement été financés dans le passé, davantage par les épargnes personnelles, ce qui n'était pas le cas pour le reste du Canada. Car, pour la période de 1963 à 1974, l'épargne des ménages québécois représentait 26,7% des investissements québécois, tandis que l'épargne des ménages canadiens ne comptait que pour 22,6% des investissements canadiens. Il s'agit bien là de point de repère. Ceci ne renseigne en rien sur la canalisation de l'épargne qui est faite, en outre, par les institutions financières.

Evidemment, notre analyse n'est pas suffisamment complète pour pouvoir porter un jugement définitif sur une éventuelle crise de financement au Québec. Encore, nous faut-il étudier l'évolution d'autres sources de fi-

nancement. Parmi ces autres sources, mentionnons l'autofinancement des entreprises et les investissements étrangers qui constitueront encore une source non négligeable et très importante à moyen terme. Une autre raison majeure nous incite à ne pas nous prononcer plus catégoriquement pour l'instant sur l'éventualité d'une crise de financement au Québec, c'est le manque actuel de connaissances de nos besoins à long terme de financement.

- Les administrations publiques

Les dépenses publiques, c'est-à-dire les dépenses des gouvernements et des institutions constituent le moyen privilégié dont dispose la collectivité pour orienter son développement. De là, l'importance d'une bonne coordination de ces dépenses pour que soient pris en compte tous les aspects de la vie socio-économique.

Du point de vue de ses dépenses globales sur le territoire québécois, c'est le gouvernement fédéral qui est encore aujourd'hui le principal intervenant public. Par ailleurs, si on soustrait aux dépenses courantes de ces deux paliers de gouvernement les paiements

de transfert aux ménages et aux entreprises, c'est l'intervention du gouvernement du Québec qui est la plus importante. C'est quand même le gouvernement du Québec qui accroît le plus vite son importance dans l'ensemble des interventions publiques comparativement à l'intervention du gouvernement fédéral au Québec.

Les municipalités sont le palier de gouvernement dont l'importance relative des interventions a toujours été la plus faible. Ainsi, les administrations des municipalités sont passées en 1974 derrière les hôpitaux quant à l'importance de leurs dépenses. Cela est sûrement attribuable pour une bonne part aux difficultés particulières de financement des municipalités, mais surtout à la croissance très rapide des dépenses des hôpitaux et des institutions d'enseignement.

A l'analyse préliminaire de l'évolution des priorités gouvernementales de l'Etat québécois, on constate que la part du budget global du gouvernement consacrée à la mission "économique", n'a pas cessé de décroître depuis 1972 au profit de la mission "gouvernementale et administrative". Cette dernière mission est

devenue la plus importante tandis que les missions "éducative et culturelle" et "sociale" sont demeurées les deuxième et troisième en importance, respectivement. Les causes de ce changement majeur dans la structure du budget de l'Etat sont surtout imputables au fait que, d'une part, ce dernier a dû mettre sur pied de nouveaux programmes et que, d'autre part, il a dû accroître considérablement la quantité de certains services administratifs. Il faut surtout éviter maintenant d'engendrer une sur-multiplication des services gouvernementaux dont les retombées économiques sont quasiment nulles.

Il ne serait pas exact de conclure que le gouvernement a délibérément agi de manière à ralentir l'économie, car tout gouvernement souhaite une meilleure croissance et un renforcement de son économie à moyen terme. Par contre, la façon de s'y prendre y est pour beaucoup. Il ne fait aucun doute que les modes d'intervention de l'Etat québécois dans le passé, n'ont pas suffisamment porté sur les programmes propres à sa mission "économique"; mais il n'est pas le seul responsable, certains domaines étant de compétence fédérale. C'est sûrement l'une des raisons qui expliquent en grande partie la faiblesse d'ensemble de notre structure économique. Les priorités,

au cours des cinq dernières années ont porté, par-dessus tout, sur les ressources humaines, les ressources matérielles et l'amélioration des communications. On peut espérer que la mission gouvernementale et administrative ayant atteint un niveau fonctionnel suffisant, les poids relatifs des autres missions tendront à augmenter. Dans cette optique, le gouvernement se doit d'envisager la relance de la mission économique en créant, par exemple, au ministère de l'Industrie et du Commerce, de nouveaux programmes d'aide à la petite et moyenne entreprise.

Pour ce faire, nous recommandons que ce rapport constitue le tableau de bord devant guider les interventions gouvernementales pour les deux ou trois prochaines années dans le domaine économique. Il faut contrecarrer l'allure de certaines tendances persistantes, dites tendances lourdes qui pourraient être néfastes, à moyen terme, sur le plan économique.

- Les investissements

Alors que les investisseurs publics peuvent plus ou moins bien contrôler l'évolution de leurs investissements, les investisseurs privés sont généralement

plus sensibles aux événements qui conditionnent les cycles économiques, ayant souvent la même réaction face à ces cycles.

Notre analyse détaillée a contribué à montrer que la croissance des investissements privés était très insuffisante et que l'Etat québécois a dû y suppléer par une plus forte croissance des investissements publics. Au total, toutefois, notre situation par rapport à l'Ontario, considérée pour l'ensemble de la période 1961 à 1975, est aussi bonne quoique la qualité des investissements productifs est différente. Il faut quand même être conscient que l'amplitude du cycle autour de la tendance à long terme est beaucoup plus grande au Québec qu'en Ontario. En effet, les "grands projets" de *l'Expo '67*, du *métro de Montréal* des années 1964-1967, des *Jeux Olympiques* et de la *Baie de James* des années 1974-1976, ont contribué à l'amplitude des cycles. C'est au sommet des périodes d'expansion qu'on constate la présence de ces projets. Ces gros projets de l'Etat ont contribué à créer des pressions inflationnistes additionnelles. *L'Expo '67* et les *Jeux Olympiques* sont des projets qui n'ont eu aucune retombée sur la structure et sur l'accroissement de la productivité à moyen terme.

Notre étude approfondie des investissements nous a permis de démontrer que l'Hydro-Québec a toujours eu, depuis 1965, un comportement fortement pro-cyclique. L'Hydro-Québec qui compte pour plus de 50% du secteur d'activité économique intitulé "transports, communications et services d'utilité publique", a contribué à amplifier le cycle d'investissement de son propre secteur d'activité en plus de contribuer à amplifier le cycle de l'ensemble de l'économie.

Ceci résume l'impact qu'a eu l'Hydro-Québec au niveau des investissements sur le territoire québécois; quant à ses investissements à l'extérieur (chutes Churchill), on a pu observer qu'ils auraient pu contribuer à réduire sensiblement les importantes fluctuations cycliques qu'a toujours connues le Québec, s'ils avaient été faits sur le sol québécois.

Tout comme le Conseil économique du Canada, nous sommes d'avis que le meilleur moyen pour stabiliser le secteur de la construction serait d'ajuster le calendrier des grands projets de construction par rapport aux cycles de l'économie. Au moins pour les projets d'investissements gouvernementaux, l'Etat pourrait sû-

rement mieux planifier le calendrier de réalisation des projets d'investissements. Conscient de ces problèmes, l'OPDQ coordonne actuellement des travaux effectués en comité par un certain nombre d'intervenants publics et para-publics susceptibles de pouvoir agir de façon à améliorer la situation à moyen terme. Les moyens et les outils à mettre en place existent. Encore faut-il les rendre opérationnels.

Les grandes faiblesses de l'évolution des investissements au Québec entre 1961 et 1974, ont été le secteur de l'habitation et le secteur manufacturier. On a calculé, par exemple, que le Québec aurait connu une croissance de ses investissements per capita égale à celle de l'Ontario, si les investissements en construction d'habitation per capita y avait crû de façon semblable. On est quand même conscient que cela ne résoudrait pas pour autant les problèmes structurels qu'on connaît au Québec dans le domaine des investissements. Des études ont déjà démontré qu'on assiste au Québec à une crise du logement. Or, nous avons calculé qu'il faudrait construire 152 500 appartements locatifs supplémentaires pour rejoindre l'Ontario dans ce domaine en tenant compte des différences de population, alors que ce chiffre

augmente à 192 900 si l'on considère tous les types d'habitation sans distinction. C'est la construction d'appartements qui accuse le plus grand retard.

A ce sujet, le contrôle de la Régie des loyers, le seul facteur institutionnel qui nous a différencié de l'Ontario dans ce secteur, semble être responsable de la situation pour une bonne part. Nous sommes d'avis qu'il faudrait reformuler ce type d'intervention pour qu'il incite plus à l'investissement. A ce sujet, les recommandations du Rapport Legault pourraient être une solution:

1 "Le GTH (groupe de travail sur l'habitation) recommande au gouvernement du Québec d'accorder une subvention décroissante au taux d'intérêt afin de réduire le coût des loyers des nouveaux logements locatifs".

2 "Le GTH recommande que les nouveaux logements locatifs qui ne bénéficieront d'aucune aide gouvernementale directe ne soient pas assujettis au contrôle des loyers".

Finalement, pour ce secteur, disons que le Québec a amélioré sa position face à l'Ontario et qu'en te-

nant compte des investissements de 1975 et 1976, il n'y a que le secteur de la fabrication qui prenne du retard. Le secteur de la fabrication aggrave une situation qui ne lui était pas favorable par rapport à l'Ontario depuis 1961. Nous avons des inquiétudes pour la période post-olympique. D'ailleurs, les investissements du secteur commerce-finance-services commerciaux ont diminué de 14,6% en 1976 par rapport à 1975 et parmi ceux-là, le sous-secteur des services commerciaux, dans lequel sont classées les installations olympiques, a connu une baisse de 30,5%. De son côté, le secteur de l'habitation a continué à croître avec une hausse des investissements de 20% de 1975 à 1976.

A propos du dynamisme des secteurs productifs de l'économie québécoise

Considérée par rapport au scénario tendanciel, l'agro-alimentation, complexe liant les secteurs de l'agriculture et des aliments et boissons, est relativement défavorisée dans notre scénario d'encadrement. Nous n'entrevoyons pas, à moyen terme, sans l'intervention rigoureuse du gouvernement, la possibilité d'atteindre un degré d'autosuffisance plus élevé que présentement. L'agro-alimentation au Québec a de fortes chances de demeurer

fermée sur le marché québécois. La diminution de la part du budget des consommateurs affectée à la nourriture jointe au fort taux d'importation dans ce domaine, freine l'expansion de l'industrie des aliments et boissons. L'absence d'une politique d'aménagement du territoire est l'une des raisons majeures de la faible productivité de notre agriculture. L'expansion urbaine et la construction d'infrastructures de transport détruisent en partie les meilleures terres arables du Québec et limitent, de ce fait, d'une manière dramatique, la capacité de production du secteur de l'agriculture. Il existe un fort danger de voir s'accroître la dépendance du Québec envers l'étranger pour son approvisionnement dans l'avenir si aucune mesure corrective n'est prise rapidement. Une façon d'aborder la question pourrait être dans un premier temps, de résoudre les problèmes de distribution qu'on connaît dans ce secteur.

Le secteur de l'abattage forestier étant très fortement lié au secteur du bois et au secteur des pâtes et papier, devrait subir le contrecoup du ralentissement prévu dans le secteur du bois. L'industrie du bois est demeurée traditionnelle et très diversifiée. Les causes probables qui nous laissent croire à une croissance moins

rapide de ce secteur à l'avenir sont les suivantes: part relative du bois de charpente plus petite et cela au profit du bois de pulpe pour le papier, modification de la nature du bois en raison d'une exploitation plus extensive de forêts éloignées, substitution du bois par d'autres matériaux concurrents en raison, entre autres, de l'évolution des prix, ralentissement prévu de nos exportations de produits du bois et manque d'enthousiasme pour la recherche dans ce secteur. Toutefois, un phénomène probable pourrait redonner une vigueur accrue au secteur du bois. Si les préoccupations énergétiques devenaient dominantes à moyen terme, il pourrait se produire une substitution dans le domaine de la construction en faveur du bois, au détriment de certains métaux et de la brique.

Par contre, le secteur des papiers et produits connexes (pâtes et papier) devrait légèrement améliorer la position relative que lui attribuait le scénario tendanciel. La demande étrangère devrait continuer d'être suffisamment vigoureuse pour maintenir la place de ce secteur. Quoique les forêts du sud avantagées par des cycles de croissance plus courts, pourraient constituer une source sérieuse de concurrence pour le Québec sur

le plan international, ce dernier pourrait exploiter le fait que les essences d'arbres qu'on y retrouve permettent la production de papier de qualité supérieure. Le secteur des papiers et produits connexes est déjà engagé dans un processus de mécanisation qui devrait rajeunir la structure de ce secteur. La recherche de techniques peu polluantes et économisant l'énergie, est souhaitable et pourrait placer le Québec à l'avant-garde mondiale sur le plan technologique. Dans ce secteur, en particulier, il est important de trouver de nouvelles productions. On devrait pouvoir produire sur une plus grande échelle du papier fin et raffiné pour contrecarrer certaines mesures américaines qui nous incitent présentement à exporter plus de pâte que de produits finis.

Les perspectives d'évolution des dépenses des ménages pour les articles d'ameublement sont favorables à l'industrie du meuble et d'articles d'ameublement. Nous anticipons que le consommateur québécois effectuera un rattrapage dans ce type de dépenses, puisqu'il marque un certain retard par rapport au Canadien moyen. Pour cela, il faut que cette industrie québécoise fasse preuve de plus d'originalité et de créativité, tout en continuant à rechercher la qualité et la durabilité de ses produits.

L'évolution des valeurs de la société devrait nous inciter à situer la concurrence davantage sur le plan de la qualité plutôt que sur le plan du prix le plus bas.

Le secteur de la pêche est appelé à devenir plus dynamique dans l'économie québécoise malgré sa faible contribution au PIB. En effet, les goûts de la population évoluant dans le sens d'une plus grande consommation de fruits de mer et de poissons, ce secteur devrait profiter, pour toute la période de prévision, de l'extension des eaux territoriales à une limite de 200 milles de la côte pour raffermir sa position.

Le déclin prévu pour l'industrie du tabac se dessinait déjà pendant la période historique. Et, pendant la période de prévision, ce secteur devrait connaître une croissance bien inférieure à celle de l'ensemble de l'économie. Les campagnes de lutte contre le tabagisme devraient influencer en partie l'évolution de ce secteur.

Les secteurs du textile, de la bonneterie, du vêtement et du cuir sont des secteurs dynamiques de notre scénario d'encadrement puisqu'ils pourraient connaître

une croissance supérieure à celle de l'ensemble de l'économie. Cette conclusion repose avant tout sur nos prévisions de marché qui sont très encourageantes pour ces secteurs, tant au niveau de la demande des ménages que de la demande intermédiaire. Nous avons bien sûr fait l'hypothèse que le Québec ne se laissera pas damer le pion par l'Ontario et qu'il pourra garder sa part du marché à moyen terme. Ce dynamisme est vraisemblable, compte tenu des récentes mesures adoptées par le gouvernement canadien pour limiter les importations de produits concurrentiels de ces secteurs. D'autre part, il existe pour le Québec un marché très intéressant pour ces secteurs de spécialité. Nous pensons que nos industries sauront affronter la concurrence internationale vive à condition d'investir d'ores et déjà beaucoup plus dans de nouvelles machines et de nouveaux équipements. Les problèmes que connaissent présentement ces secteurs sont dûs en partie au fait qu'ils ont surtout investi, dans le passé, en construction plutôt qu'en machinerie.

Le secteur des mines, carrières et sablières, l'industrie métallique primaire et le secteur des produits minéraux non métalliques sont trois (3) secteurs économiques fortement interdépendants qui font preuve

de dynamisme dans le scénario d'encadrement. La raison principale qui nous laisse croire à une recrudescence importante dans le secteur des mines et dans l'industrie métallique primaire est la perspective d'une très forte demande extérieure qui nous sera adressée pour nos richesses naturelles et les matières travaillées qui en découlent. Dans le cas de l'industrie des produits minéraux non métalliques, la forte demande intermédiaire qui devrait lui être adressée principalement par l'industrie de la construction, semble à l'origine du dynamisme de ce secteur dans le scénario d'encadrement. Pendant la période historique, les exploitants miniers ont surtout investi dans le but d'accroître leur capacité de production tandis qu'une évidence de mécanisation s'est manifestée dans l'industrie métallique primaire et celle des produits minéraux non métalliques.

La stabilité relative prévue pour le secteur de l'imprimerie et de l'édition est surtout attribuable à l'évolution relativement stable de ses deux secteurs clients que sont le secteur des finances, assurances et immeubles et le secteur des communications. La stabilité prévisible de cette demande intermédiaire et de la demande finale des gouvernements et de l'enseignement

jointe à la légère augmentation de la part relative du budget des ménages consacrée à l'achat de périodiques explique en grande partie la situation que devrait connaître ce secteur à moyen terme.

Les secteurs de la machinerie et du matériel de transport regroupent des industries dynamiques et compétitives de notre structure industrielle. Le secteur de la machinerie est favorisé par notre scénario d'encadrement. Mais sa performance, somme toute, n'est pas extraordinaire si l'on tient compte de la forte reprise prévue des investissements pour les années futures. Deux facteurs pourraient expliquer ce phénomène. D'une part, les investissements se réaliseront beaucoup plus sous forme d'agrandissement ou de construction d'usines que par le biais d'achat d'équipement. D'autre part, les secteurs de l'économie touchés par la reprise des investissements ne produiront pas de grands effets d'entraînement sur le secteur de la machinerie au Québec, puisqu'ils importent de l'étranger la majeure partie de leur machinerie spécialisée.

Le secteur du matériel de transport comprend les industries de matériel aéronautique, les chantiers

maritimes et l'industrie automobile. Près de 60% de sa production est exportée vers le reste du Canada et l'étranger. Bien que la demande de véhicules automobiles augmente tant sur le marché intérieur québécois qu'au niveau des exportations prévues pour le Canada, le secteur du matériel de transport est désavantagé par notre scénario d'encadrement. Cette situation n'est pas contradictoire si l'on tient compte du fait que la valeur ajoutée créée au Québec dans l'industrie automobile est assez faible. De plus, les accords du Pacte de l'automobile consacrent la suprématie de l'Ontario dans ce secteur. A moins de bouleversement dans sa structure même, l'industrie aéronautique et les chantiers maritimes demeureront les sources essentielles de création de la valeur ajoutée de ce secteur. Or, on ne peut prévoir une demande extérieure de moteurs et pièces d'avion ou de navires et bateaux suffisamment forte pour soutenir pendant la période de prévision le rythme de croissance que ce secteur a connu pendant la période historique. De plus, le déclin du secteur de services "transports et entreposage" que l'on observe dans le scénario d'encadrement risque également d'avoir un effet négatif sur la construction de matériel de transport.

Les secteurs du caoutchouc et produits plastiques, des produits du pétrole et des produits chimiques sont trois (3) secteurs fortement interdépendants dont la technologie est avancée.

L'industrie du caoutchouc et celle des produits plastiques ont des structures différentes. L'industrie du caoutchouc est caractérisée par des entreprises de grande taille tandis que les plastiques emploient normalement moins de cinquante (50) personnes. L'élément dynamique de l'industrie du caoutchouc est la fabrication de pneus qui est appelée à augmenter de pair avec les véhicules. On postule une demande accrue de véhicules tant sur le marché intérieur québécois qu'au niveau des exportations prévues pour le Canada, ces dernières ayant certainement un impact au Québec. Enfin, le Québec a connu récemment des investissements plus importants dans ce secteur. La tendance des pneus "radiaux" à prendre une part de plus en plus grande du marché des pneus avantage le Québec qui possède un équipement moderne. Quant aux produits plastiques, leur utilisation est de plus en plus courante. L'un des débouchés importants pour les produits plastiques, à part les ménages, est le secteur de la construction qui devrait croître à un rythme supérieur à la moyenne.

Toutes ces perspectives encourageantes reposent sur les hypothèses d'évolution retenues pour le prix du pétrole. Comme le pétrole est à la base de plusieurs produits en caoutchouc synthétique et en plastique, une augmentation très forte du prix du pétrole pourrait entraîner des substitutions pour ces produits et réduire ainsi leur croissance. En somme, les perspectives dans l'industrie du caoutchouc et produits plastiques sont prometteuses mais non assurées.

En ce qui concerne le pétrole, le Québec sera forcé, durant les prochaines vingt années, de s'alimenter à l'extérieur du Canada car l'offre domestique canadienne ne saura suffire à la demande. Le Québec sera ainsi sujet aux aléas de l'offre et des prix internationaux. Les produits du pétrole québécois sont surtout consommés au Québec, les ménages étant le débouché principal. Comme on le démontre à la section 3.1 du présent rapport, les ménages devraient avoir de la difficulté à comprimer leurs achats dans l'immédiat dans le cas d'une inflation galopante du prix du pétrole. Les industries qui consomment beaucoup de pétrole pour les véhicules et les machines telles que l'agriculture, la construction, le transport et le commerce auront, elles aussi, des difficultés à

trouver des substituts à court terme. Ainsi, les raffineries du Québec devraient, à l'avenir, continuer à combler la demande intérieure. Cependant à long terme, il est possible qu'avec une hausse majeure de prix, d'autres sources d'énergie remplacent lentement le pétrole. Il se pourrait également que d'autres matières viennent se substituer au pétrole comme matériaux de base dans les industries chimiques, plastiques ou de textiles synthétiques.

Le dynamisme du secteur des produits chimiques est dû, d'une part, aux perspectives excellentes des produits destinés aux consommateurs tels que les produits de toilette ou de nettoyage et les produits pharmaceutiques, d'autre part, à la demande de produits chimiques par les industries du textile, du caoutchouc, du papier et les industries métalliques, ces dernières devant connaître une croissance moyenne. Par contre, les peintures et vernis sont surtout destinés à la construction qui devrait connaître une croissance supérieure dans notre scénario d'encadrement. Mais ce sont les produits destinés aux consommateurs qui constituent les composantes les plus vigoureuses de ce secteur.

Le secteur des appareils et matériel électriques conserve sa position relative selon la valeur ajoutée tandis que celui des manufactures diverses l'améliore sensiblement dans le scénario d'encadrement.

Le secteur des appareils et matériel électriques exportait 63,4% de sa production en 1973, principalement dans les autres provinces canadiennes. La force prévue de la demande canadienne d'investissement en biens et équipements et le dynamisme du secteur de la construction dans le scénario d'encadrement expliquent en partie la situation avantageuse que devrait connaître l'industrie électrique pendant la période de prévision. De plus, le matériel de télécommunication commerciale se plaçant parmi les quinze (15) principaux produits d'exportation du Québec depuis 1970, nous pouvons supposer que cette stabilité de la demande étrangère va se poursuivre et soutenir la croissance de l'industrie électrique. D'autre part, cette dernière produit des biens de consommation tels que les appareils électroménagers et les appareils d'éclairage. La part relative du budget des Québécois affectée aux meubles et appareils ménagers ainsi qu'aux loisirs devrait augmenter d'ici 1985. Cette demande finale accrue peut aussi être partiellement à l'origine du dynamisme prévu dans l'industrie électrique.

L'industrie électrique et électronique joue un rôle important dans la croissance économique. Elle appartient au groupe d'industries modernes qui se distinguent par une technologie avancée. Toutefois, seuls quelques pays dans le monde ont une véritable industrie électrique et électronique. Le Québec, comme le Canada, est tributaire dans ce domaine de compagnies multinationales dont la maison-mère est à l'étranger, exception faite de *Bell Canada* et *Northern Telecom*, par exemple, dont les sièges sociaux sont à Montréal. Nous aurions probablement intérêt à miser sur ces industries.

Le secteur des manufactures diverses constitue un ensemble peu homogène. Ce secteur est constitué de petits établissements dont le nombre d'employés ne dépasse pas cinquante (50). Ces petites entreprises appartiennent à des domaines divers: manufactures d'instruments scientifiques et professionnels, laboratoires dentaires, industries d'articles de sport, de jeux et de jouets ... L'évolution vers une diversité plus grande de la demande des ménages, le dynamisme de l'industrie de la construction et de l'investissement devraient contribuer à la situation avantageuse de ce secteur d'après le scénario d'encadrement.

Le secteur des produits métalliques est très lié à celui de la construction puisque près de 30% de la production du premier est destinée au second sous forme de charpentes métalliques, de revêtement, d'appareils de chauffage, etc. La progression qu'a connue l'industrie des produits métalliques pendant la période historique devrait être ralentie d'ici 1985. Malgré une industrie de la construction très prospère, l'utilisation de charpentes métalliques pourrait être réduite. En effet, la hausse du prix de l'énergie pourrait affecter cette industrie connexe à l'acier et entraîner des substitutions en faveur du bois et du béton.

L'industrie de la construction joue un rôle important et stratégique dans l'économie québécoise. La faiblesse de la construction résidentielle au Québec est en grande partie responsable de la piètre performance de l'ensemble du secteur pendant la période historique. Cette insuffisance de l'offre s'est traduite par une hausse très forte des dépenses affectées par les Québécois au logement. La croissance qu'ont connue la construction privée non résidentielle et celle d'infrastructures publiques n'ont pas permis de compenser la faiblesse du secteur de l'habitation.

Nos prévisions selon le scénario d'encadrement laissent voir une forte reprise dans le secteur de la construction dans son ensemble, après une baisse cyclique de 1975 à 1977. Si on accepte l'hypothèse que le Québec suivra la prévision canadienne, l'industrie de la construction augmentera sa part relative dans le produit provincial brut québécois. Cet accroissement proviendrait surtout de la croissance de la construction non résidentielle par suite de la forte progression des investissements privés. La période de prévision pourrait également constituer une période de rattrapage pour le Québec dans le domaine de l'habitation. Les prévisions d'emploi sont moins optimistes que celles de la valeur ajoutée dans le scénario d'encadrement. En effet, l'industrie de la construction pourrait connaître des gains de productivité suite à de nouvelles technologies si bien qu'un accroissement dans la valeur de la production risque de se répercuter moins intensivement sur la création de nouveaux emplois.

Nous avons déjà signalé que si la tendance se maintenait, le secteur tertiaire représenterait 71% du PIB en 1985. Toutefois, notre scénario d'encadrement situe l'importance du tertiaire à un niveau plus raisonnable soit 64,8% du PIB. Nous distinguons le tertiaire

moteur dont l'activité a un effet d'entraînement direct sur les autres secteurs et le tertiaire résiduel. En considérant la part relative du tertiaire dans le système productif au Québec et au Canada, nous constatons que le tertiaire résiduel, comprenant les services socio-culturels, commerciaux et personnels, l'administration publique et le commerce, avait au Québec un rattrapage à effectuer depuis le début des années soixante. Ce phénomène explique en partie la très forte croissance du tertiaire au Québec. Cependant, si on compare le tertiaire québécois au tertiaire canadien en 1974, nous sommes surpris du gonflement sérieux qui s'est produit au Québec. En effet, la valeur ajoutée du tertiaire québécois contribue pour 63,5% au PIB alors que cette valeur ajoutée est de 58,4% pour le Canada. Il y a donc eu plus que rattrapage et ce gonflement relatif du tertiaire nous révèle encore une fois le manque de vigueur des autres secteurs productifs québécois. Cette importance actuelle et future du tertiaire au Québec constitue donc un signal d'alarme de la détérioration des secteurs primaire et secondaire. Nous constatons de plus, le déclin du tertiaire moteur qui comprend transport et entreposage, communications, services d'utilité publique ainsi que finances, assurances et immeubles. Ces industries aug-

mentent leur rythme de croissance sur la période de prévision mais ce taux de croissance demeure inférieur à celui de l'ensemble des secteurs. Les industries du tertiaire résiduel connaîtront par contre, une expansion plus forte que les autres secteurs productifs.

Le secteur transports et entreposage est considéré comme moteur dans le tertiaire étant donné ses effets d'entraînement sur la fabrication d'équipement et de matériel de transport. Même si sa croissance devait être plus forte que par le passé, ce secteur est en déclin puisqu'il ne représentera que 4,6% du PIB en 1985 selon notre scénario d'encadrement; ce qui est plus faible que dans le cas du scénario tendanciel (5%).

Ce phénomène peut jusqu'à un certain point s'expliquer par la prise en charge des activités de transport par les entreprises productrices elles-mêmes ainsi que par la rationalisation de ces activités en vue d'en réduire les coûts. L'imperméabilité des classifications économiques empêche peut-être, dans ce cas, d'avoir une vue réelle de l'activité de transport en tant que telle. Sinon, le déclin de ce secteur est d'autant plus inquiétant considérant que l'investissement dans le domaine des

transports, communications et services d'utilité publique a connu au Québec le plus faible taux de croissance comparativement à l'Ontario et au Canada. La demande en transport des secteurs productifs devrait diminuer en faveur de celle des particuliers. Enfin, la situation peu reluisante du secteur des transports peut être associée au manque de vigueur de la production au Québec et à la baisse relative et graduelle des exportations.

Le secteur des communications peut également être considéré comme un secteur moteur dans le tertiaire à cause de ses immobilisations importantes et de la haute technologie de son équipement. Il nous apparaît comme étant assez stable au Québec du point de vue de la valeur ajoutée et de l'emploi, bien que sa position relative se détériore légèrement dans les deux cas dans notre scénario d'encadrement. L'activité de ce secteur dépend de l'accroissement de la population et du niveau d'activité de l'ensemble des secteurs productifs. Nous pouvons déceler, pendant la période de prévision, une sous-utilisation de ce secteur par les autres secteurs productifs.

Le secteur électricité, gaz et eau comprend essentiellement la production et la distribution de l'é-

lectricité au Québec. Il est avantagé dans notre scénario d'encadrement, sa part relative de la valeur ajoutée y atteignant 6,4% en 1985 comparativement à 3,4% en 1974. La demande d'énergie électrique provient des particuliers et des entreprises. Elle connaît des augmentations stables dans le temps.

Une politique de conservation de l'énergie visant la réduction du rythme de croissance de la demande, une rationalisation dans l'utilisation de l'énergie et une orientation de la demande vers l'énergie électrique peut modifier considérablement l'évolution de ce secteur. Cette politique viendrait accentuer la tendance actuelle à la substitution du pétrole en faveur de l'énergie électrique en tirant profit des avantages comparatifs du Québec dans ce domaine. Dans cette optique, l'importance de ce secteur pourrait plus que doubler d'ici 1985 selon le scénario d'encadrement à condition, bien entendu, que nous soyons en mesure d'accroître notre capacité de production électrique dans l'avenir.

Le secteur du commerce en gros et de détail fait partie du tertiaire de refoulement en ce sens qu'il a peu besoin de main-d'oeuvre spécialisée et qu'il est

suffisamment important pour absorber une bonne partie de la nouvelle main-d'oeuvre. Son activité est essentiellement fonction du niveau de la demande de biens et services. Le secteur du commerce conserve le second rang selon la valeur ajoutée dans notre scénario d'encadrement, connaissant un taux de croissance supérieur à celui de l'ensemble de l'économie.

Le secteur des finances, assurances et immeubles est le secteur moteur le plus important dans le tertiaire au Québec en terme de poids absolu de sa valeur ajoutée. Son activité dépend de la demande de crédit, de l'offre de fonds prêtables et de l'évolution de l'épargne des ménages. Il joue un rôle moteur dans le système productif par la demande qu'il fournit au secteur construction et aux industries productrices de biens d'équipement. Toutefois, la part relative de ce secteur dans la valeur ajoutée totale diminue constamment. Ce secteur apparaît en déclin dans le scénario d'encadrement.

L'activité du secteur des services est essentiellement liée à l'accroissement de la population et du revenu. Il s'agit du secteur productif le plus im-

portant parmi les trente-deux (32) secteurs considérés, car il occupe le premier rang en terme de la proportion de sa valeur ajoutée et d'emploi par rapport au total. Le scénario d'encadrement prévoit que la part relative de ce secteur pour la valeur ajoutée demeurera à peu près constante d'ici 1985. La baisse du nombre d'étudiants devrait amener une croissance nulle dans le domaine de l'éducation. Dans le domaine de la santé, nous pouvons nous attendre à une stabilisation du taux de croissance de la valeur ajoutée à un niveau inférieur à celui observé dans le passé, compte tenu du coût déjà élevé de ces services et de l'orientation vers la médecine préventive. La demande de services personnels devrait connaître, par contre, une expansion soutenue.

Traditionnellement, l'activité du secteur de l'administration publique varie en fonction de l'augmentation de population. Depuis un bon nombre d'années, le rôle des gouvernements s'est modifié et ceux-ci s'impliquent de plus en plus dans l'évolution de l'économie en tant qu'agents économiques, ce qui explique le taux de croissance élevé que ce secteur a connu. Etant donné le haut niveau de taxation et la volonté gouvernementale visant à restreindre l'extension du secteur public qué-

bécois, il est peu probable que le rythme de croissance se maintienne dans l'avenir, même si le scénario d'encadrement, influencé par les perspectives d'évolution de ce secteur au Canada, est beaucoup plus optimiste.

A propos des perspectives d'évolution du marché du travail québécois

L'analyse du marché du travail doit se faire en examinant les perspectives de l'offre et de la demande de travailleurs. Les variables déterminantes de l'offre de travailleurs ou de la main-d'oeuvre totale sont respectivement l'accroissement naturel de la population, l'immigration et le taux de participation. De ces trois variables, il n'y a que le solde migratoire net qui soit susceptible d'influencer l'offre des travailleurs de façon significative à un horizon de moyen terme puisque les personnes devant être sur le marché du travail en 1985 doivent être déjà nées. Ainsi, nous avons associé aux perspectives économiques modestes du scénario tendanciel un solde migratoire négatif de 18 000 personnes par année. Par contre, la croissance économique vigoureuse du scénario d'encadrement pourrait, selon nos calculs, signifier un solde migratoire positif de 13 000 personnes par année.

Les prévisions d'emploi découlent des scénarios tendanciel et d'encadrement. Le scénario tendanciel nous permet d'anticiper une baisse marquée de la part relative du Québec dans l'emploi canadien d'ici 1985. Par contre, l'évolution de la structure industrielle canadienne prise en compte grâce au modèle CANDIDE dans le scénario d'encadrement privilégie le marché du travail québécois par rapport à l'ensemble du marché du travail au Canada.

Au niveau de la répartition de l'emploi par secteur, les deux scénarios donnent des résultats très distincts. Le scénario tendanciel prévoit une création nette d'emploi presque nulle dans le secondaire pour l'ensemble de la période de prévision. Par contre, une création de 300 000 nouveaux emplois pourrait se réaliser dans le secondaire d'ici 1985 selon le scénario d'encadrement. En ce qui concerne le tertiaire, les deux scénarios nous laissent voir que ce secteur offrira la plupart des nouveaux emplois. La réalisation du scénario d'encadrement pourrait nous donner une structure intersectorielle d'emplois plus diversifiée et beaucoup mieux équilibrée. L'évolution prévue de l'emploi et de la main-d'oeuvre nous permet d'être optimiste quant à la diminu-

tion du chômage d'ici 1985. En effet, les deux scénarios prévoient que la main-d'oeuvre pourrait s'accroître moins vite que l'emploi réduisant ainsi le nombre de chômeurs. Le chômage est même moins important dans le cas du scénario d'encadrement malgré une immigration plus importante.

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

L'Office de planification et de développement du Québec travaille présentement à l'élaboration d'un modèle économétrique d'analyse et de prévisions à moyen terme de l'économie du Québec, dont une première version sera complétée et rendue publique vers la fin de 1977. Les matériaux que nous avons accumulés jusqu'à maintenant pour l'élaboration de ce modèle nous ont permis de réaliser la présente étude dont le mérite principal est de dégager les tendances de l'économie du Québec d'ici 1985. Cette analyse structurelle est une exploitation sur le plan empirique des éléments déjà opérationnels du modèle. Elle s'adresse d'abord aux dirigeants gouvernementaux qui, nous l'espérons, pourront mieux situer leurs interventions dans un cadre de référence macro-économique à la fois global et détaillé qui n'existait pas jusqu'à présent. Elle s'adresse aussi à tous ceux qui, ayant des pouvoirs de décision pouvant modifier le cours de la vie économique, désirent observer l'économie

du Québec dans une perspective à moyen terme. Il faut dire finalement que la réalisation de ce travail nous a aidé à mieux orienter nos travaux de modélisation. Notre analyse à moyen terme de l'économie du Québec n'a pas la prétention d'être exhaustive mais elle présente l'avantage de reposer sur un certain nombre d'études et d'analyses internes récentes[1] et sur d'autres études[2] effectuées à forfait pour le compte de l'OPDQ.

---

1. Des études empiriques internes qui paraîtront bientôt, ont trait à la consommation des ménages, aux investissements privés et publics et au secteur gouvernemental.

   Une étude méthodologique appuie l'argumentation développée dans les études empiriques précédentes. Il s'agit de: *Le modèle ANNE 1985; document méthodologique*. Ce document est en préparation et il expose la base méthodologique du modèle économétrique de prévisions à moyen terme de l'économie du Québec que l'OPDQ élabore présentement.

2. Les études effectuées à forfait pour l'OPDQ et utilisées ici sont, en particulier, l'étude "Prospectives" menée par un groupe d'universitaires spécialisés en prospective et des travaux empiriques et méthodologiques effectués par les professeurs Yves Rabeau de l'Université de Montréal et Daniel Leblanc de l'Ecole polytechnique de Montréal à propos de la formulation d'un modèle de prévisions des investissements et d'un modèle de prévisions technologiques. Le professeur Marcel G. Dagenais de l'Université de Montréal agit aussi comme consultant pour l'élaboration du modèle.

1.1 Caractéristiques du modèle en cours d'élaboration

Pour saisir toute la portée de l'approche analytique du modèle, il importe d'avoir toujours présent à l'esprit les rouages du fonctionnement de l'économie. Les grandes étapes de son fonctionnement commencent avec celle de la détermination de la demande finale constituée de la consommation des ménages en biens et services, des dépenses courantes des administrations publiques (paliers de gouvernement), des investissements privés et publics et des échanges avec l'étranger. Une fois la demande finale déterminée à une époque donnée, les industries productrices de biens et services (secteurs productifs: primaire, secondaire et tertiaire) se mettent à fonctionner pour satisfaire la consommation finale de ces mêmes biens et services. Chaque industrie ou secteur doit consécutivement acheter des intrants (demande intermédiaire) de biens et services pour réaliser la production commandée par la demande finale. Ce faisant, ces mêmes industries versent des salaires, réalisent des profits, et des impôts sont prélevés à la fois sur les salaires et les profits. Au niveau de l'économie tout entière, il y a forcément équilibre ex-post, entre cette génération de revenus d'une part

(côté revenu) et la demande finale d'autre part (côté dépense) au sens des comptes nationaux et d'un point de vue global.

Il importe déjà de noter que c'est l'analyse des interdépendances économiques qui va nous permettre d'observer ultérieurement des situations de déséquilibre et de tension. Une des caractéristiques fondamentales du modèle sur le plan économique est de pouvoir accepter des situations de déséquilibre sur certains marchés ou dans certains secteurs. Toutefois, envisagée dans son ensemble à la fin d'une période d'analyse donnée, l'économie est en équilibre par définition, en ce sens que les revenus globaux sont égaux aux dépenses globales.

Pour analyser l'économie du Québec, nous adoptons donc une approche qui fait intervenir particulièrement les questions d'interdépendances des différents agents économiques dans un contexte dynamique. Nous tentons de situer l'économie du Québec dans un cadre à l'intérieur duquel il y a une perpétuelle confrontation entre les agents de l'offre et ceux de la demande sur les différents marchés. Il y a deux marchés principaux pour lesquels notre démarche est pertinente, à

savoir le marché des biens et services et le marché du travail. Nous laissons délibérément pour compte toutes les questions d'ajustement et d'équilibre sur le marché monétaire au Québec parce que les décisions économiques sur ce marché relèvent d'un autre palier de gouvernement, à savoir le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec n'ayant pour ainsi dire aucun instrument d'intervention directe dans ce domaine.

Dans le cadre analytique proposé, les principaux agents de l'économie sont analysés par rapport à la demande finale québécoise, par rapport à la structure industrielle du Québec et par rapport à l'offre des facteurs de production. En plus de montrer l'évolution tendancielle et l'évolution structurelle de l'économie, la première version opérationnelle du modèle va permettre le calcul de l'impact économique de l'évolution d'un secteur donné à moyen terme sur les autres secteurs en amont ou en aval de celui-ci. Cette approche d'analyse permet d'apprécier, par exemple, des questions comme celles-ci:

- le degré de dépendance de l'économie du Québec par rapport aux autres économies sur les différents marchés;

- le niveau d'intégration des secteurs et des marchés dans l'économie du Québec comme telle;
- les effets totaux d'entraînement économique de certains instruments de politique dont dispose le gouvernement;
- les conséquences à moyen terme de maintenir un taux de croissance élevé des dépenses gouvernementales;
- etc.

Cette étape est préliminaire à tout effort de planification éventuelle, si l'on s'entend pour dire que la planification économique a pour but de permettre à ceux qui prennent les décisions[1] d'infléchir les tendances probables d'évolution de l'économie, en fonction de certains objectifs précis qu'ils auront choisi de poursuivre.

---

1. Nous sommes également convaincus que tout travail du genre de celui-ci perd beaucoup de son intérêt, s'il n'est pas utilisé comme instrument de base à une meilleure planification des interventions du gouvernement dans les domaines économique, social et de l'aménagement du territoire. Nous revenons sur cette importante question à la section 3.3.

Il est bien clair à ce stade-ci des travaux qu'il n'est pas encore question de pouvoir montrer les conséquences de modifications des objectifs de développement économique. Une phase ultérieure de nos travaux va justement permettre à l'Office d'indiquer au gouvernement dans quel sens il pourra infléchir les tendances actuelles selon qu'il poursuit tels objectifs de développement qui s'offrent à lui plutôt que tels autres. Compte tenu de la très grande importance qu'a pour le gouvernement le fait de pouvoir expliciter clairement et simultanément ses objectifs de développement régional et ses objectifs de développement sectoriel, on peut concevoir une seconde version du modèle qui en ferait à la fois un modèle d'analyse intersectorielle et interrégionale de l'économie du Québec.

Dans la version en cours d'élaboration, le modèle se caractérise par sa grande désagrégation. En effet l'économie y est subdivisée en trente-deux (32) secteurs productifs (primaires, secondaires et tertiaires), un (1) secteur des ménages, cinq (5) secteurs des administrations publiques, vingt-cinq (25) secteurs des investissements privés et publics et un (1) secteur du commerce extérieur. Pour chacun des secteurs considérés,

on explicite les échanges intersectoriels de biens et services selon un niveau de détail de soixante (60) catégories de transaçtions sur les biens et services, dix (10) catégories de transactions sur les facteurs primaires et de quelques catégories de transferts gouvernementaux.

Certaines parties du modèle sont déjà opérationnelles. Du côté des composantes de la demande finale, nous sommes en mesure d'effectuer des prévisions pour la consommation des ménages. Du côté des composantes de l'offre des facteurs de production, le modèle fournit, pour chacun des trente-deux (32) secteurs productifs, des prévisions pour la valeur ajoutée, la production, les salaires et l'emploi, grâce au fonctionnement d'un bloc qui fait partie intégrante du modèle et qui est déjà opérationnel. Il s'agit d'un bloc que l'on appelle le "bloc de la régionalisation passive de certains résultats du modèle canadien CANDIDE".

Le modèle est en effet conçu par bloc, chacun de ces blocs étant en quelque sorte un petit modèle en soi. La première version complète du modèle comprendra un bloc pour chaque composante de la demande finale,

c'est-à-dire un bloc pour la demande extérieure, un autre pour la consommation des ménages, un autre pour les investissements et un dernier pour les administrations publiques. A ce stade des travaux, seul le bloc de la consommation des ménages est opérationnel. Du côté de l'offre, le bloc de la régionalisation passive de certains résultats du modèle canadien CANDIDE est également déjà opérationnel. Un autre bloc permettra de relier le côté de l'offre à celui de la demande grâce à une version modifiée du modèle intersectoriel du Québec qui tiendra compte de l'évolution de la structure industrielle.

L'avantage de cette approche par bloc est l'autonomie relative de chacune des parties du modèle. Il nous est ainsi possible de présenter dès maintenant des prévisions obtenues grâce au bloc de la consommation des ménages et à celui de la régionalisation passive de certains résultats de CANDIDE.

1.2 Démarche analytique du présent rapport

La présente analyse structurelle est basée sur la méthode des scénarios. Cette méthode présentée par P.A. Julien, P. Lamonde et D. Latouche[1] comprend deux (2) grandes catégories: les scénarios exploratoires et les scénarios d'anticipation. Les scénarios exploratoires tentent de déterminer un futur possible découlant de la continuation des tendances passées. Alors que les scénarios exploratoires partent de la situation présente pour décrire le futur, les scénarios d'anticipation vont du futur au présent. En effet, les scénarios d'anticipation partent d'une image d'un futur possible et souhaitable, compte tenu d'un ensemble d'objectifs à réaliser, et relient cette image au présent par un cheminement plausible. Dans notre analyse, nous privilégions la catégorie des scénarios exploratoires qui ne font pas référence à des objectifs à réaliser. Les scénarios présentés ne possèdent ainsi aucun caractère normatif. Dans la catégorie des scénarios exploratoires, nous pouvons distinguer les scénarios tendanciels qui assument la continuation des tendances passées et les

---

1. P.A. Julien, P. Lamonde et D. Latouche, "La méthode des scénarios", *Travaux et recherches de prospective*, no 59, La documentation française, Paris, 1975.

scénarios d'encadrement basés sur des appréciations différentes de l'évolution tendancielle du système.

Dans notre analyse, nous présentons deux (2) scénarios exploratoires concernant l'évolution des variables d'offre du système productif québécois jusqu'en 1985. Le scénario tendanciel postule la continuation de la tendance observée dans l'évolution de la valeur ajoutée de chaque secteur productif québécois. La prise en compte des interdépendances passées entre la valeur ajoutée, la production, l'emploi et les salaires nous permet de déterminer, à partir du niveau prévu pour la valeur ajoutée, celui des trois (3) autres variables pendant la période de prévision. Le scénario d'encadrement présente des résultats pour le Québec qui découlent de prévisions faites au niveau canadien à l'aide du modèle CANDIDE. Dans ce scénario, la valeur ajoutée de chaque secteur productif québécois est calculée en ayant comme hypothèse que sa relation passée avec celle du Canada se poursuit pendant la période de prévision. L'extrapolation[1] des rapports entre les variables d'offre permet,

---

1. L'extrapolation des rapports entre les variables d'offre est faite, dans certains cas, en appliquant les techniques bien connues du calcul des taux de croissance exponentiels et, dans d'autres, en utilisant des modèles d'analyse de régression. Bien entendu, un choix judicieux de la sous-période la plus significative de la tendance à moyen terme a été effectué pour chacune des séries extrapolées.

comme dans le cas du scénario tendanciel, de prévoir le niveau des trois (3) autres variables à partir de celui de la valeur ajoutée.' La différence essentielle entre notre scénario tendanciel et notre scénario d'encadrement réside dans la méthode de prévision de la valeur ajoutée. Il s'agit d'une extrapolation de la tendance observée dans chaque secteur productif québécois dans le cas du scénario tendanciel et de l'application de méthodes de régionalisation passive de la valeur ajoutée canadienne pour chaque secteur dans le cas du scénario d'encadrement.

Les scénarios exploratoires sont analysés au chapitre 4. Nous revenons alors plus en détail sur la signification précise des scénarios exploratoires réalisés dans le cadre de ce rapport.

1.3 Analyse des composantes de la demande finale et de celles reliées à l'offre des facteurs de production

Pour l'analyse, la demande finale est décomposée en ses principaux éléments: soit la demande extérieure, la consommation des ménages, les administrations publiques et les investissements privés et publics. Ces composantes sont analysées aux chapitres 2 et 3. Nous présentons une analyse historique dans chaque cas et, dans celui de la consommation des ménages, nous fournissons également les prévisions que nous a permis de réaliser notre modèle.

Les composantes reliées à l'offre des facteurs de production sont la production, la valeur ajoutée, les salaires et l'emploi (du point de vue de l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail). Il va sans dire que ces variables sont analysées par secteur d'activité économique. L'économie est donc découpée en trente-deux (32) secteurs productifs pour l'analyse des variables de l'offre qu'on effectue aux chapitres 4 et 5. Les perspectives d'évolution de ces variables sont présentées selon deux scénarios exploratoires, l'un tendanciel et l'autre d'encadrement. L'analyse des résultats pour chaque secteur productif qui est présentée

au chapitre 4 ne possède aucun caractère normatif. Elle se borne à examiner la vraisemblance de l'évolution prévue en soulignant certains facteurs susceptibles de contribuer à sa réalisation future. L'évolution tracée dans les deux scénarios ne découlant pas d'objectifs fixés a priori, celle-ci n'est pas nécessairement souhaitable. C'est pourquoi notre analyse s'attache autant que possible à souligner les problèmes auxquels peut conduire cette évolution.

1.4 Sommaire des principaux résultats agrégés

Nous présentons ici un sommaire au niveau agrégé des résultats de la présente analyse structurelle. Il convient cependant de remarquer que dans le cadre d'une telle analyse, nous mettons l'emphase sur les interrelations entre les variables économiques et entre les secteurs afin d'identifier au niveau désagrégé les liens qui existent et les tensions qui peuvent se manifester à moyen terme. Comme la plupart des grandes variables macro-économiques de la comptabilité nationale peuvent être obtenues par agrégation des composantes, il est très important de noter que la prévision du niveau et des fluctuations de ces agrégats jusqu'à l'année terminale ne constitue pas en soi la finalité de l'analyse structurelle. Il existe en effet d'autres méthodes pour prévoir ces agrégats et leur évolution mais ces prévisions offrent peu d'intérêt dans l'identification des déficiences de l'économie et dans l'établissement de l'orientation de son développement.

Dans une analyse structurelle, les résultats agrégés nous permettent de vérifier la cohérence globale du système économique sur la période de prévision. Cette

cohérence doit être considérée comme une contrainte et nous devons nous assurer que les prévisions la respectent. A ce titre, la confrontation des résultats agrégés apparaît comme une étape préliminaire à la présentation des résultats détaillés. Nous avons cependant cru bon d'inclure cette section car les analystes ont traditionnellement l'habitude d'évaluer la qualité des prévisions à partir des résultats agrégés.

TABLEAU 1.4.1

SOMMAIRE DE CERTAINS RESULTATS AGREGES

	1961	1974	1985	
			tendanciel	encadrement
($ '000 000)				
Consommation	6 628	19 778	48 440	ND
Dépenses gouvernementales	1 232	6 429	ND	ND
Formation brute de capital fixe	1 955	7 247	ND	ND
Dépense provinciale brute	10 574	34 846	ND	ND
($ '000 000)				
Produit intérieur brut	9 035	29 307	79 268	94 337
Salaires	5 318	18 564	47 454	54 872
Revenu personnel disponible	7 084	22 018	53 343	ND
Population ('000)	5 259	6 135	6 799	ND
Emplois ('000)	1 652	2 429	2 957	3 358
Main-d'oeuvre ('000)	1 820	2 619	3 147	3 361
Taux de chômage (%)	9,2	7,3	6,0	presque nul

ND: non disponible

OPDQ, 1976

TABLEAU 1.4.2

SOMMAIRE DE L'EVOLUTION DE CERTAINS RESULTATS AGREGES DE 1961 A 1985*

(%)

	1961-1974	1975-1985	
		tendanciel	encadrement
Consommation	7,9	9,4	ND
Dépenses gouvernementales	12,9	ND	ND
Formation brute de capital fixe	8,9	ND	ND
Dépense provinciale brute	8,7	ND	ND
Produit intérieur brut	9,0	9,5	11,2
Salaires	9,5	9,5	10,9
Revenu personnel disponible	8,1	9,2	ND
Population	1,5	0,9	ND
Emplois	3,0	1,8	3,0
Main-d'oeuvre	2,7	1,8	2,4

ND: non disponible

* Taux calculés en tenant compte de toutes les années.

OPDQ, 1976

Le tableau 1.4.1 rassemble certains résultats agrégés obtenus à partir des prévisions détaillées qui font l'objet de notre analyse structurelle. Nous pouvons remarquer dans ce tableau que les prévisions sur certaines variables agrégées ne sont pas disponibles, car l'état d'avancement des travaux sur notre modèle d'analyse

économique n'était pas suffisant, au moment de la rédaction de ce rapport, pour permettre l'agrégation des résultats détaillés sur ces variables. Avant d'aborder la confrontation des résultats agrégés, une mise en garde s'impose au sujet des données. En effet, les données historiques apparaissant dans le tableau 1.4.1 ainsi que certaines composantes sous-jacentes proviennent de l'une des versions de la comptabilité nationale du Québec. Or, les tableaux types des comptes nationaux du Québec sont compilés par le ministère de l'Industrie et du Commerce et les multiples révisions des comptes nationaux canadiens ont amené plusieurs versions différentes des comptes nationaux québécois. Les variables de la comptabilité nationale du Québec subissent actuellement une révision complète sur la période historique et une mise à jour jusqu'en 1975 en fonction des concepts adoptés lors des conférences fédérales-provinciales sur les comptes économiques provinciaux. Nous espérons que la version de ces comptes sera publiée dans les plus brefs délais et qu'elle ne sera pas sujette à des révisions majeures dans un avenir rapproché. Il est donc probable que les données que nous présentons soient différentes de la prochaine version des comptes économiques du Québec mais ces différences dues à des changements conceptuels ne

devraient pas être suffisamment importantes pour modifier les conclusions de la présente analyse structurelle. L'élaboration d'une telle analyse permet de mettre en évidence la très grande déficience de l'appareil statistique québécois dans le domaine économique. Il importe surtout de souligner le manque d'intégration et de compatibilité entre les données sur le Québec tirées de la comptabilité nationale québécoise avec les données tirées des tableaux interindustriels du Québec dont le dernier date encore de 1966.

La confrontation de l'offre et de la demande de biens et services s'avère difficile étant donné que la consommation est la seule composante de la demande pour laquelle nous ayons des prévisions. L'offre totale telle que mesurée par le produit intérieur brut a connu un taux de croissance annuel moyen de 9% sur la période historique et celui-ci se maintiendra sur la période de prévision selon le scénario tendanciel. Le scénario d'encadrement est cependant plus optimiste et nous donne un taux d'accroissement moyen de 11,2%. Par définition, la demande totale ou la dépense provinciale brute devrait stimuler la production proportionnellement à la variation dans le produit intérieur brut à cause de l'égalité dépenses-production. Le fort taux de croissance

annuel moyen de 9,4% prévu pour la consommation des ménages nous laisse présager que la plus importante composante de la demande finale pourrait aussi devenir la plus dynamique sur la période de prévision.

La demande de travail est intimement liée à l'offre totale de biens et services et à la productivité de la main-d'oeuvre. L'offre de travail, par contre, dépend essentiellement de la population et de son taux de participation à la main-d'oeuvre. Nous ne prévoyons pas que le déséquilibre actuel sur le marché du travail se poursuivra, car la main-d'oeuvre augmentera moins rapidement ou au même rythme que l'emploi selon le scénario retenu.

Du côté des revenus, l'importance de la rémunération des salariés dans le revenu personnel disponible ne cesse d'augmenter, car elle passe de 75% en 1961 à 90% en 1985 selon le scénario tendanciel. Par contre, le rythme d'accroissement du revenu personnel disponible est inférieur au taux de croissance de la consommation, ce qui laisse présager une plus faible augmentation de l'épargne personnelle qui constitue la principale source de financement des investissements.

Les résultats agrégés nous permettent de vérifier la cohérence globale du système économique sur la période de prévision. Ils peuvent aussi être utilisés pour identifier des différences structurelles au niveau agrégé entre l'économie du Québec et d'autres économies. Evidemment ces différences trouvent leur explication au niveau désagrégé et c'est pourquoi cet aspect est traité à l'intérieur des chapitres suivants. Les mêmes remarques s'appliquent si nous considérons la part relative de l'économie québécoise au sein de l'économie canadienne. Comme cet aspect est peu élaboré dans la présente analyse, nous profitons de cette section pour aborder cette facette. Comme on peut le constater au tableau 1.4.3, les prévisions du scénario d'encadrement sont plus optimistes que celles du scénario tendanciel.

TABLEAU 1.4.3

EVOLUTION DE L'ECONOMIE QUEBECOISE PAR RAPPORT A L'ECONOMIE CANADIENNE
(%)

	1961	1974	1985 tendanciel*	1985 encadrement*
Emplois au Québec en % des emplois au Canada	27,2	26,6	24,3	27,6
PIB québécois en % du PIB canadien	25,5	22,7	18,9	22,5

* Les prévisions de CANDIDE sont utilisées pour le Canada

OPDQ, 1976

Le tableau 1.4.3 nous indique en effet la part relative qu'occupe l'économie du Québec dans l'économie canadienne en terme de valeur ajoutée et d'emploi sur la période historique et sur la période de prévision. Nous constatons que la part relative du PIB québécois dans le PIB canadien a connu une baisse appréciable sur la période historique. Dans le scénario tendanciel, cette tendance se poursuit alors que dans le scénario d'encadrement, l'importance demeure constante. Ce phénomène s'explique par une croissance plus faible au Québec qu'au Canada pour la plupart des secteurs productifs. Ce manque de vigueur au Québec laisse entrevoir de sombres perspectives si la tendance se maintient et, en ce sens, le bris de tendance qui caractérise le scénario d'encadrement nous apparaît optimiste.

En ce qui concerne l'emploi, la tendance à la baisse de l'emploi total au Québec dans l'emploi total au Canada observée sur la période historique se poursuit sur la période de prévision selon le scénario tendanciel. Le scénario d'encadrement est cependant plus optimiste car il anticipe une remontée de l'importance relative de l'emploi québécois dans l'emploi canadien. Cet optimisme du scénario d'encadrement s'explique par une croissance

élevée de l'activité des industries québécoises à forte intensité de main-d'oeuvre.

CHAPITRE 2

LE CONTEXTE EXTERIEUR

Le présent chapitre est consacré à l'analyse de la demande étrangère adressée à notre économie. Celle-ci peut en effet influencer grandement l'évolution structurelle à moyen terme de l'économie québécoise. Rappelons qu'un fléchissement ou une expansion passagère de la demande, en particulier américaine, pour certains de nos produits a pour conséquence directe d'affecter la conjoncture québécoise. Par contre, si ce fléchissement ou cette expansion persiste en longue période, il peut affecter la structure même de notre économie. C'est le propre de l'analyse structurelle d'observer ces modifications lentes de structure qui se manifestent en moyenne et en longue période. L'analyse à moyen terme n'a d'intérêt que si elle éclaire les modifications en profondeur que pourrait subir l'économie en longue période.

La section suivante de ce chapitre présente le contexte extérieur auquel le Québec a été confronté

ces dernières années. On analyse dans cette section l'évolution depuis cinq (5) ans de la conjoncture économique intérieure de nos principaux partenaires commerciaux.

La deuxième section porte sur l'évolution de la structure des exportations québécoises. La nature des échanges internationaux du Québec est abordée du point de vue de ses principaux partenaires commerciaux, des principaux produits exportés et enfin des catégories de produits échangés avec les zones de commerce les plus importantes.

Disons tout de suite que nous ne présentons pas dans ce chapitre de prévisions comme telles du commerce extérieur du Québec. Cela est attribuable au fait que nos travaux économétriques effectués sur ce secteur dans le cadre de l'élaboration de notre modèle d'analyse économique, n'étaient pas suffisamment avancés au moment de la rédaction de ce rapport. Toutefois, nous croyons dégager l'essentiel des tendances lourdes qui pourraient avoir des conséquences plutôt néfastes à moyen terme sur notre économie si aucune action immédiate n'est entreprise. Notons de plus que le manque de données statis-

tiques sur les importations du Québec rend impossible toute analyse de la balance commerciale pour le moment.

2.1 Perspectives d'évolution économique des principaux partenaires commerciaux du Québec

Avant de se faire une idée des possibilités structurelles de notre économie à moyen terme, il est fondamental de connaître le contexte économique général dans lequel les principaux pays avec lesquels nous commerçons auront à évoluer. Ceci est d'autant plus important que le Québec échange avec l'extérieur du Canada environ 15% de son produit national (provincial) brut.

Compte tenu de la conjoncture récente qu'ont connue les principaux pays industrialisés du monde, on est de moins en moins sûr du moment où prendra fin la récession économique qui s'est manifestée à l'échelle mondiale depuis 1974-1975. Lors du sommet de Porto Rico en juin dernier, le président américain Gérald Ford et les chefs des gouvernements de la Grande-Bretagne, de la République fédérale d'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Canada et du Japon s'étaient mis d'accord pour tenter de poursuivre un objectif de croissance économique de 5% jusqu'à 1980. A la lumière d'événements économiques récents (inflation de 9,7% au Japon et de 14,7% en Grande-Bretagne, etc.), la possibilité d'une

TABLEAU 2.1.1

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS COMPOSES DU PRODUIT NATIONAL BRUT EN DOLLARS COURANTS

Pays	1975/1960	1975/1965	1975/1970
CANADA	10,0	11,3	13,5
1. Etats-Unis	7,6	8,2	9,1
2. Royaume-Uni	9,7	11,1	15,0
3. Allemagne (RFA)	8,6	8,5	8,7
4. Japon	16,1	16,3	15,4
5. Pays-Bas	11,0	11,5	12,2
6. France	11,1	11,5	12,5
7. Italie	11,6	11,8	14,1
8. Belgique	9,8	10,6	12,4
9. Suisse	9,5	9,2	9,0

source: Federal Reserve Bank of Saint-Louis, octobre 1976

OPDQ, 1976

nouvelle récession globale est devenue la plus grande inquiétude des économistes et des politiciens.

La *Chase Econometrics*, une firme de recherche privée, prévoit que l'expansion économique des douze (12) principaux pays du monde sera en moyenne de 4,5% en 1977 comparativement à 5,5% en 1976. Il est très difficile de prévoir le moment exact d'une éventuelle reprise à l'échelle mondiale et encore plus la vigueur de celle-ci. Une période de récession trop longue risque d'affecter sérieusement la structure même de notre économie.

Les tableaux 2.1.1 à 2.1.5 illustrent l'évolution de nos principaux partenaires commerciaux en ce qui concerne certaines variables. Dans les tableaux 2.1.1 à 2.1.5, les pays sont inscrits par ordre décroissant de la valeur des exportations du Québec dans ces

TABLEAU 2.1.2

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS COMPOSES DU PRODUIT NATIONAL BRUT EN DOLLARS CONSTANTS

	Pays	1975/1960	1975/1965	1975/1970
	CANADA	5,0	4,7	4,7
1.	Etats-Unis	3,3	2,6	2,1
2.	Royaume-Uni	2,5	2,3	1,9
3.	Allemagne (RFA)	3,8	3,2	1,7
4.	Japon	8,9	8,4	5,4
5.	Pays-Bas	4,5	4,3	2,9
6.	France	5,0	4,6	3,6
7.	Italie	3,0	2,1	2,1
8.	Belgique	5,0	4,7	4,7
9.	Suisse	3,3	2,3	0,9

Source: Federal Reserve Bank of Saint-Louis, octobre 1976

OPDQ, 1976

pays en 1974. Par exemple, les Etats-Unis sont ceux à qui nous avons vendu le plus, et la Suisse le moins.

Les Etats-Unis, de loin notre principal partenaire commercial, viennent au cinquième rang avec l'Italie en ce qui concerne le taux de croissance réel ou en volume de son produit national brut depuis 1970. Celui-ci a crû de 2,1 pour cent par année en dollars constants. La croissance de cette même variable a été de 9,1 pour cent par année depuis 1970 en dollars courants.

A ce titre, l'économie canadienne a crû, en terme réel, plus de deux (2) fois plus rapidement que celle de nos voisins les Etats-Unis avec un taux annuel de 4,7 pour cent. Le Canada se trouve ainsi au deuxième rang des pays à croissance rapide après le Japon, à égalité avec la Belgique. Toutefois, l'économie canadienne

TABLEAU 2.1.3

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS COMPOSES DES IMPORTATIONS EN DOLLARS COURANTS

	Pays	1975/1960	1975/1965	1975/1970
	CANADA	12,6	15,4	20,4
1.	Etats-Unis	13,5	16,4	19,7
2.	Royaume-Uni	9,9	12,8	19,8
3.	Allemagne (RFA)	14,2	15,6	20,1
4.	Japon	18,6	21,6	25,1
5.	Pays-Bas	14,7	16,9	21,5
6.	France	15,4	17,9	23,0
7.	Italie	15,0	17,9	20,7
8.	Belgique	14,6	16,8	21,9
9.	Suisse	12,7	13,8	15,9

Source: Federal Reserve Bank of Saint-Louis, octobre 1976

OPDQ,1976

a été depuis cinq (5) ans moins créatrice d'emplois que la plupart des autres pays avec un taux de croissance de l'emploi de 0,6 pour cent.

Des neuf (9) pays étudiés dans cette section, les Etats-Unis sont le deuxième pays, après la République fédérale d'Allemagne, dont les importations ont crû plus rapidement que le produit national brut, soit 19,7 pour cent comparativement à 9,1 pour cent. Ces deux pays avec, dans l'ordre, la France, le Japon, la Belgique et les Pays-Bas démontrent une tendance à moyen terme à s'approvisionner de plus en plus sur des marchés étrangers. Cette constatation est intéressante puisqu'elle nous incite d'une façon particulière à ouvrir l'oeil sur ces pays afin de trouver de nouveaux débouchés pour nos produits ou à explorer la possibilité de prendre place sur de nouveaux marchés. Par contre le Royaume-Uni, l'Italie et la Suisse ont dénoté depuis

TABLEAU 2.1.4

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS COMPOSES DE L'EMPLOI

	Pays	1975/1960	1975/1965	1975/1970
	CANADA	1,5	0,7	0,6
1.	Etats-Unis	2,4	2,4	1,7
2.	Royaume-Uni	0,1	-0,4	-0,2
3.	Allemagne (RFA)	-0,4	-1,0	-2,3
4.	Japon	2,5	2,2	1,4
5.	Pays-Bas	-0,7	-1,6	-2,4
6.	France	0,4	0,1	-0,1
7.	Italie	1,7	1,8	1,2
8.	Belgique	---	---	---
9.	Suisse	-0,4	-1,9	-2,9

Source: Federal Reserve Bank of Saint-Louis, octobre 1976

OPDQ, 1976

cinq (5) ans une ouverture beaucoup moins grande sur l'extérieur pour leur approvisionnement. Le Québec est malgré tout très favorisé par le Royaume-Uni puisqu'il est notre deuxième partenaire commercial le plus important. Par contre, cette attitude fermée de la part de l'Italie et de la Suisse se manifeste aussi à notre égard puisqu'ils sont, respectivement, nos septième et seizième partenaires commerciaux en ordre d'importance en 1974.

Notre deuxième plus important partenaire commercial, le Royaume-Uni, est celui qui après le Japon a connu en terme nominal le taux de croissance le plus fort de son produit national brut, soit 15,0 pour cent par année depuis 1970. Par contre c'est aussi celui dont le produit national brut réel s'est accrû le moins rapidement depuis 1970 après l'Allemagne et la Suisse. Ce même pays, le plus frappé par l'inflation soit 13,0 pour

TABLEAU 2.1.5

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS COMPOSES DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

	Pays	1975/1960	1975/1965	1975/1970
	CANADA	4,2	5,6	7,3
1.	Etats-Unis	4,1	5,5	6,7
2.	Royaume-Uni	7,0	8,7	13,0
3.	Allemagne (RFA)	3,8	4,3	6,1
4.	Japon	7,6	8,4	11,4
5.	Pays-Bas	5,6	6,7	8,6
6.	France	5,6	6,6	8,8
7.	Italie	6,4	7,1	11,3
8.	Belgique	4,8	5,9	8,4
9.	Suisse	4,8	5,5	7,7

Source: Federal Reserve Bank of Saint-Louis, octobre 1976

OPDQ, 1976

cent par année en moyenne depuis cinq (5) ans, a maintenu le rythme de croissance de ses importations à 19,8 pour cent annuellement. Compte tenu de la très forte inflation qui a frappé très durement ce pays ces dernières années, sa croissance du volume réel de biens et services importés d'autres pays demeure certes la plus basse de tous nos partenaires commerciaux. Il va sans dire que le Royaume-Uni, pays le plus durement frappé par le problème de l'inflation, rencontre de graves difficultés économiques surtout lorsqu'on considère que l'emploi dans ce pays a diminué de 0,2 pour cent par année en moyenne depuis cinq (5) ans. Compte tenu de la conjoncture plutôt précaire qui a prévalu au Royaume-Uni en particulier depuis cinq (5) ans, on peut difficilement s'attendre à une plus grande intensification de nos échanges avec ce pays. Une période de consolidation s'impose avec le Royaume-Uni.

Nous aurions, par contre, intérêt à intensifier nos échanges commerciaux surtout avec la France, le Japon, la Belgique et les Pays-Bas. Parmi ces quatre (4) pays, c'est le Japon qui a connu la meilleure conjoncture interne depuis cinq (5) ans. Malgré une inflation relativement forte de 11,4 pour cent par année en moyenne, le Japon a su allier une forte croissance de sa production réelle de 5,4 pour cent par année et un accroissement soutenu de l'emploi de 1,4 pour cent par année. Après les Etats-Unis, c'est lui qui a connu le plus fort taux de création d'emploi.

La France est aussi un client dont le potentiel futur est des plus prometteurs. Ce pays a été plus frappé que le Canada par l'inflation des dernières années, mais son taux d'inflation de 8,8 pour cent a été toutefois moindre qu'au Royaume-Uni, au Japon et en Italie. Son produit national brut a crû en terme réel de 3,6 pour cent par année. Il faut toutefois noter que les cinq (5) dernières années en France révèlent une économie qui tend légèrement à devenir moins créatrice d'emploi, ayant passé le cap d'une croissance nulle de l'emploi pour connaître depuis cinq (5) ans une baisse de l'emploi de 0,1 pour cent par année.

Après s'être fait une idée de la conjoncture générale qui a affecté l'économie de nos principaux partenaires commerciaux surtout depuis cinq (5) ans, il importe maintenant d'analyser en profondeur la nature de nos échanges commerciaux avec ceux-ci. C'est ce que nous réalisons dans la prochaine section.

2.2 Nature des échanges internationaux du Québec

Les changements structurels de notre économie à moyen terme sont fortement dépendants de la nature de la demande étrangère pour les biens et services produits ou susceptibles d'être produits au Québec. Il existe peu d'informations statistiques nous permettant de faire une analyse économique exhaustive à ce chapitre. Toutefois, il existe certaines données qui nous permettent de connaître ce que nous vendons à l'étranger. Il s'agit des exportations canadiennes dont le point de chargement a été identifié comme étant le Québec. Cependant, comme le territoire québécois peut servir de point de vente pour les produits d'autres provinces canadiennes et comme les transbordements de marchandise cachent parfois le véritable point d'origine d'un bien, certaines données peuvent ne pas refléter fidèlement les exportations internationales du Québec. Une enquête partielle est toutefois conduite annuellement par le Bureau de la statistique du Québec afin de pallier cette lacune.

Les données disponibles ont trait aux biens et non aux services et la nomenclature de ceux-ci n'est pas toujours comparable avec d'autres nomenclatures. De plus,

nous n'avons aucune donnée valable en ce qui concerne nos importations de produits et de services. Puisque le but visé est avant tout l'analyse des différents éléments de la demande étrangère qui affecteront notre économie à moyen terme, ces dernières lacunes statistiques ne portent pas à conséquence. Cette section a ainsi pour but d'exploiter au mieux l'information disponible pour mieux juger l'un des éléments parmi les plus dynamiques de la demande qu'est le secteur extérieur.

La demande étrangère est, pour toute économie, un facteur de croissance. Dans le cas d'une petite économie comme celle du Québec, l'intégration à l'économie internationale est d'autant plus importante qu'elle lui permettrait de profiter d'économies d'échelle et de renforcer, grâce à la spécialisation, sa position concurrentielle. Cette spécialisation pourrait être orientée dans le sens d'une plus grande qualité et d'une plus grande durabilité des produits.

Or, au cours des dernières années, on remarque au Québec une tendance inverse à cette intégration. Le Québec a vu diminuer de façon marquée la part de ses expéditions manufacturières à l'extérieur du Canada. En

1969, 49,4% des expéditions manufacturières du Québec sont dirigées vers l'extérieur: 30,1% vers le reste du Canada et 19,3% vers l'étranger. En 1973, par contre, seulement 44,2% de notre production manufacturière est exportée: 30,3% vers le reste du Canada et 13,9% vers l'étranger. Le tableau 2.2.1 présente la destination des expéditions manufacturières du Québec pour 1969 et 1973.

TABLEAU 2.2.1

DESTINATION DES EXPEDITIONS MANUFACTURIERES DU QUEBEC

(%)

	1969	1973
Québec	50,6	55,8
Maritimes	3,5	3,7
Ontario	19,4	19,5
Autres provinces	7,2	7,1
Autres pays	19,3	13,9

Source: Bureau de la statistique du Québec, "Destination des expéditions manufacturières du Québec", communiqué, 1976

OPDQ, 1976

La proportion des expéditions manufacturières québécoises destinées au reste du Canada demeure assez

stable en 1973 comparativement à 1969. La baisse de nos expéditions manufacturières vers l'étranger nous indique un repliement du Québec sur son marché intérieur, ce dernier absorbant 55,8% du total en 1973 comparativement à 50,6% en 1969. Cette tendance du Québec à se refermer sur lui-même et le reste du Canada a influencé l'évolution des exportations internationales québécoises depuis 1970.

TABLEAU 2.2.2

EXPORTATIONS INTERNATIONALES EN DOLLARS COURANTS

ANNEE	CANADA Variation en % par rapport à l'année précédente	QUEBEC Variation en % par rapport à l'année précédente	Québec par rapport au Canada. Total des exportations internationales (%)	Québec par rapport au Canada. Exportations vers les Etats-Unis (%)
1970	9,3	14,2	24,0	20,4
1971	7,8	-4,1	22,1	19,7
1972	12,6	0,6	18,3	16,9
1973	26,0	18,1	17,3	15,9
1974	26,9	23,6	16,7	16,0
1975	2,6	7,3	17,5	16,1

Sources: - Exportations internationales du Québec, *Revue statistique du Québec*, vol. XI no 1, vol. XIII no 1, vol. XIV no 1, BSQ
- MIC, *La situation économique du Québec*, 1975

OPDQ, 1976

Comme le montre le tableau 2.2.2, les taux d'accroissement des exportations internationales québécoises ont été généralement plus faibles que ceux des exportations canadiennes depuis 1971. Ce retard du Québec se traduit par une diminution de son taux de participation aux exportations canadiennes de 1970 à 1975. Cette même tendance se remarque dans l'évolution des exportations québécoises par rapport aux exportations canadiennes destinées à leur principal client commun, les Etats-Unis.

Il faut néanmoins nuancer les constatations précédentes. L'écart entre le Québec et le Canada est dû pour une bonne part à la différence de structure des exportations québécoises et canadiennes. En effet les taux importants d'augmentation des exportations en valeur du Canada sont en grande partie la conséquence de la hausse des prix des matières premières exportées par ce pays. Le pétrole est un exemple de ce phénomène pour 1974. Comme, de façon générale, les principaux produits exportés par le Québec ont été moins touchés par l'inflation, les taux d'augmentation des exportations internationales québécoises en valeur ont été plus faibles que ceux du Canada. De 1973 à 1974, par exemple, l'ensemble

des exportations québécoises a connu une hausse de prix de moins de 25% avec un volume de produits à peu près constant alors que le Canada faisait face à une baisse de volume de 7% associée à une hausse de prix de 35%.

Ceci nous amène à l'analyse détaillée de nos échanges avec nos principaux partenaires commerciaux afin de dégager l'évolution et les tendances de la structure de nos exportations internationales. Pour être complète cette analyse aurait dû tenir compte de l'influence des succursales des multinationales sur les flux commerciaux; cela fut cependant impossible étant donné le manque de données sur le sujet.

Les tableaux 2.2.3 et 2.2.4 présentent la valeur des exportations du Québec et leur évolution en pourcentage pour les quinze (15) principaux clients du Québec en 1974 et pour deux autres pays qui ont vu leur importance en tant qu'acheteurs du Québec croître de façon exceptionnelle dans un cas et décroître dans l'autre.

TABLEAU 2.2.3

RANG ET VALEUR DES EXPORTATIONS DU QUEBEC PAR PAYS

($'000 000)

Pays	1970		1971		1972		1973		1974		1975	
	R	V	R	V	R	V	R	V	R	V	R	V
Etats-Unis	1	2 165,0	1	2 315,1	1	2 291,0	1	2 634,8	1	3 308,0	1	3 777,2
Royaume-Uni	2	476,4	2	373,6	2	344,3	2	362,0	2	449,7	2	424,6
Allemagne (RFA)	3	152,2	3	110,8	3	114,0	3	134,6	3	147,8	4	207,9
Japon	5	67,8	5	49,7	5	64,0	4	111,5	4	121,6	5	124,6
Pays-Bas	4	115,1	6	49,1	4	98,1	5	107,8	5	117,8	3	218,4
France	8	53,1	7	46,9	6	55,7	6	81,6	6	109,1	6	123,3
Italie	6	66,4	4	50,0	7	49,6	7	64,3	7	87,0	7	100,1
Belgique-Luxembourg	7	54,4	8	37,9	9	37,3	8	61,3	8	78,1	8	73,0
Espagne	11	31,0	9	34,9	10	31,6	11	33,5	9	55,3	11	47,0
Mexique	14	21,1	13	25,4	8	39,0	12	32,4	10	54,0	9	60,4
Brésil	12	26,5	12	28,1	13	22,2	15	28,4	11	53,4	10	55,8
Australie	9	37,1	10	32,9	11	27,4	13	31,3	12	48,5	15	30,6
Cuba	16	18,1	14	22,9	18	13,9	10	37,1	13	43,0	13	41,0
Grèce	21	14,0	30	7,5	21	12,8	9	49,6	14	35,9	21	21,1
Vénézuéla	22	15,3	17	14,8	16	15,8	17	19,8	15	31,4	18	27,4
Iran	50	3,5	45	4,4	19	13,3	14	30,2	20	16,5	12	41,8
Inde	13	24,5	11	30,7	12	24,1	24	13,2	25	14,9	-	13,9
Total des 8 premières lignes (8 principaux clients en 1974)		3 150,3		3 033,1		3 054,0		3 557,8		4 419,2		5 049,1
Total des exportations du Québec		3 717,7		3 564,6		3 588,1		4 239,0		5 240,9		5 625,7
Valeur relative de nos 8 principaux clients (%)		84,7		85,1		85,1		83,9		84,3		89,7
Valeur relative des Etats-Unis		58,2		64,9		63,8		62,2		63,1		67,1
Valeur relative du Royaume-Uni		12,8		10,5		9,6		8,5		8,6		7,5
Valeur relative C E E (Europe des Six)		11,9		8,3		9,9		10,6		10,3		12,9
Valeur relative du Japon		1,8		1,4		1,8		2,6		2,3		2,2

Sources: - Exportations internationales du Québec, *Revue statistique du Québec*, vol. XIV no 1, BSQ
- MIC, *La situation économique au Québec*, 1975

TABLEAU 2.2.1

VARIATION EN POURCENTAGE DES EXPORTATIONS DU QUÉBEC PAR PAYS

(%)

Pays	1971/1970	1972/1971	1973/1972	1974/1973	1975/1974
Etats-Unis	6,9	- 1,0	15,0	25,6	14,2
Royaume-Uni	- 21,6	- 7,9	5,1	24,2	- 5,6
Allemagne (RFA)	- 27,3	2,8	18,0	9,8	40,6
Japon	- 26,7	28,7	74,1	9,0	2,5
Pays-Bas	- 57,3	99,5	9,8	9,4	85,4
France	- 11,8	18,8	46,4	33,8	12,9
Italie	- 24,8	- 0,8	29,6	35,2	15,1
Belgique-Luxembourg	- 30,3	- 1,5	64,1	27,5	- 6,6
Espagne	12,5	- 9,5	6,2	64,8	- 15,0
Mexique	20,7	53,3	- 17,0	66,8	11,9
Brésil	6,0	- 21,0	27,7	88,1	4,5
Australie	- 11,3	- 16,7	13,9	55,3	- 36,9
Cuba	26,7	- 39,3	166,5	15,7	- 4,5
Grèce	- 46,5	69,5	288,4	- 27,7	- 41,3
Vénézuéla	- 3,6	6,7	25,8	58,5	- 12,8
Iran	26,2	204,3	126,5	45,4	153,9
Inde	25,6	- 21,6	- 45,1	12,5	- 6,8
TOTAL POUR TOUS LES PAYS	- 4,1	0,6	18,1	23,6	7,3

Sources: - Exportations internationales du Québec, *Revue statistique du Québec*, vol. XI no 1, vol. XIII no 1, vol. XIV no 1, BSQ
- MIC, *La situation économique au Québec*, 1975

OPDQ, 1976

Les tableaux 2.2.5 et 2.2.6 présentent la valeur des exportations du Québec et leur évolution en pourcentage pour les quinze (15) principaux produits exportés en 1974 et pour trois (3) autres qui ont vu leur importance augmenter considérablement de 1970 à 1975.

Selon leur degré de fabrication, les exportations entrent dans l'une des six (6) catégories suivantes:

1. Animaux vivants (produits naturels)
2. Aliments, provendes, boissons et tabacs
3. Matières brutes non comestibles (marchandises devant faire l'objet de transformation)
4. Matières travaillées non comestibles (matériaux)
5. Produits finis non comestibles (marchandises finies)
6. Transactions commerciales spéciales

Les tableaux 2.2.7 et 2.2.8 présentent la valeur des exportations du Québec et leur variation en pourcentage pour ces six (6) catégories de produits.

Enfin, le tableau 2.2.9 porte sur la nature

TABLEAU 2.2.5

RANG ET VALEUR DES EXPORTATIONS DU QUEBEC PAR PRODUIT

($000 000)

Produit	1970		1971		1972		1973		1974		1975	
	R	V	R	V	R	V	R	V	R	V	R	V
Papier à imprimerie	1	528,0	1	513,0	1	544,6	1	573,1	1	807,5	1	868,7
Minerais, concentrés et déchets de fer	2	395,7	2	335,8	3	275,4	2	396,3	2	463,5	2	616,3
Cuivre et alliages	4	321,1	5	260,5	2	281,1	3	329,7	3	395,3	4	321,5
Aluminium et alliages	3	363,6	3	325,5	4	262,5	4	249,6	4	345,5	5	320,3
Voitures particulières et châssis	9	81,5	4	264,4	7	156,6	7	109,4	5	272,8	3	457,0
Amiante non manufacturée	6	169,2	6	163,9	5	169,3	5	200,2	6	255,4	6	199,8
Pâte de bois et pâte similaire	8	106,2	9	95,3	10	75,3	11	69,9	7	151,8	8	131,0
Bois d'oeuvre	11	60,1	10	78,7	8	104,9	6	122,9	8	100,3	12	77,1
Moteur d'avion et pièces	-	-	-	-	-	-	8	86,1	9	99,3	7	186,0
Minerais, concentrés et déchets de zinc	38	14,4	20	23,3	13	43,7	12	67,6	10	97,1	9	91,6
Fer et acier primaire	12	43,1	14	38,1	14	43,0	19	46,0	11	73,0	10	88,9
Zinc et alliages	25	19,7	21	20,8	19	36,6	16	54,8	12	72,1	16	59,7
Métaux précieux et alliages	27	18,5	30	15,4	30	17,7	26	27,3	13	62,8	14	64,2
Matériel de télécommunication commerciale	10	77,6	11	57,9	11	49,7	13	67,3	14	58,8	13	76,3
Produits laitiers	18	33,5	12	51,1	20	34,8	14	67,0	15	56,4	-	27,3
Boulons, écrous, quincaillerie de base	44	11,6	30	15,0	26	20,1	25	30,9	16	54,8	23	37,6
Navires et bateaux	31	16,7	111	3,1	115	3,2	9	82,7	19	46,8	11	82,0
Mazout	58	8,5	49	8,9	17	38,0	20	46,0	25	38,5	22	44,9
Total des 6 premières lignes (6 principaux produits exportés en 1974)		1 858,9		1 863,2		1 689,5		1 858,3		2 540,0		2 783,6
Total des exportations du Québec		3 717,7		3 564,6		3 588,1		4 239,0		5 240,9		5 625,7
% des exportations des 6 principaux produits en 1974 sur les exportations totales		50		52		47		44		48		49,5

Source: -Exportations internationales du Québec, *Revue statistique du Québec*, vol. XIV, no 1, BSQ
-MIC, *La situation économique au Québec*, 1975

TABLEAU 2.2.6

VARIATION EN POURCENTAGE DES EXPORTATIONS DU QUEBEC PAR PRODUIT

(%)

Produit	1971/1970	1972/1971	1973/1972	1974/1973	1975/1974
Papier à imprimerie	- 2,9	6,1	5,2	40,9	7,6
Minerais, concentrés et déchets de fer	- 15,2	- 18,0	43,9	17,0	33,0
Cuivre et alliages	- 18,9	7,8	17,3	19,9	- 18,7
Aluminium et alliages	- 10,5	- 19,4	- 5,0	38,4	- 7,3
Voitures particulières et châssis	224,5	- 40,8	- 30,2	149,3	67,5
Amiante non manufacturée	- 3,2	3,3	18,2	27,6	- 21,8
Pâte de bois et pâte similaire	- 10,3	- 21,0	- 7,2	117,1	- 13,7
Bois d'oeuvre	31,0	33,1	17,2	- 18,4	- 23,1
Moteur d'avion et pièces	-	-	-	15,3	87,3
Minerais, concentrés et déchets de zinc	61,7	87,4	54,4	43,7	- 5,7
Fer et acier primaire	- 11,7	12,9	7,0	58,6	21,7
Zinc et alliages	5,4	75,9	49,8	31,5	- 17,2
Métaux précieux et alliages	- 16,7	14,6	54,7	129,6	2,3
Matériel de télécommunication commerciale	- 25,5	- 14,1	35,3	- 12,7	29,8
Prpduits laitiers	52,5	- 32,0	92,5	- 15,8	- 51,0
Boulons, écrous, quincaillerie de base	29,4	34,0	54,0	77,1	- 31,4
Navires et bateaux	- 81,4	3,0	-	- 43,4	75,2
Mazout	5,2	325,1	21,1	- 16,4	16,8
TOT. POUR TOUS LES PRODUITS	- 4,1	0,6	18,1	23,6	7,3

Sources: - Exportations internationales du Québec, *Revue statistique du Québec*, vol. XI no 1, vol. XIII no 1, vol. XIV no 1, BSQ
- MIC, *La situation économique au Québec*, 1975

TABLEAU 2.2.7

VALEUR DES EXPORTATIONS DU QUEBEC PAR CATEGORIE DE PRODUITS

($'000 000)

Catégorie	Rang en 1974	1970		1971		1972		1973		1974	
		V	%	V	%	V	%	V	%	V	%
Animaux vivants	5	9,0	0,2	12,0	0,3	16,7	0,5	25,9	0,6	13,0	0,2
Aliments, provendes, boissons et tabacs	4	205,2	5,5	217,2	6,1	206,9	5,8	291,8	6,9	265,3	5,1
Matières brutes non comestibles	3	740,5	19,9	641,8	18,0	615,7	17,2	853,4	20,1	1 027,7	19,6
Matières travaillées non comestibles	1	1 842,5	49,6	1 722,2	48,3	1 812,3	50,5	2 039,9	48,1	2 678,6	51,1
Produits finis non comestibles	2	913,2	24,6	966,8	27,1	926,4	25,8	1 019,5	24,1	1 247,3	23,8
Transactions commerciales spéciales	6	7,5	0,2	4,6	0,1	10,1	0,3	8,4	0,2	9,1	0,2
TOTAL		3 717,7	100,0	3 564,6	100,0	3 588,1	100,0	4 239,0	100,0	5 240,9	100,0

Source: Exportations internationales du Québec, *Revue statistique du Québec*, vol. XI no 1, vol. XIV no 1, BSQ

TABLEAU 2.2.8

VARIATION EN POURCENTAGE DES EXPORTATIONS DU QUEBEC PAR CATEGORIE DE PRODUITS

(%)

Catégorie	1971/1970	1972/1971	1973/1972	1974/1973
Animaux vivants	33,6	38,8	55,3	- 49,9
Aliments, provendes, boissons et tabacs	5,9	- 4,7	41,0	- 9,2
Matières brutes non comestibles	- 13,3	- 4,1	38,6	20,4
Matières travaillées non comestibles	- 6,5	5,2	12,6	31,3
Produits finis non comestibles	5,9	- 4,2	10,0	22,3
Transactions commerciales spéciales	- 38,8	118,4	- 16,6	7,9
TOTAL	- 4,1	0,6	18,1	23,6

Source: Exportations internationales du Québec, *Revue statistique du Québec*, vol. XI no 1, vol. XIII no 1, vol. XIV no 1, BSQ

OPDQ, 1976

TABLEAU 2.2.9

VALEUR ET VARIATION EN POURCENTAGE DES EXPORTATIONS DU QUEBEC PAR CATEGORIE DE PRODUIT SELON LES PRINCIPALES ZONES DE COMMERCE 1972-1974

($'000 000)

ETATS-UNIS	Rang en 1974	1972 V	1972 %	1973 V	1973 %	1974 V	1974 %	1973/1972 Variation en %	1974/1973 Variation en %
1. Animaux vivants	5	9,1	0,4	15,1	0,6	9,5	0,3	65,8	- 37,4
2. Aliments, provendes, boissons et tabacs	4	127,2	5,6	169,2	6,4	139,1	4,2	33,0	- 17,8
3. Matières brutes non comestibles	3	289,9	12,7	386,5	14,7	457,3	13,8	33,3	18,3
4. Matières travaillées non comestibles	1	1 248,7	54,5	1 418,3	53,8	1 839,4	55,6	13,6	29,7
5. Produits finis non comestibles	2	608,4	26,5	637,7	24,2	858,7	26,0	4,8	34,6
6. Transactions commerciales spéciales	6	7,8	0,3	8,4	0,3	4,2	0,1	7,2	- 49,9
T o t a l		2 291,1	100,0	2 635,1	100,0	3 308,0	100,0	15,0	25,6
CEE*	Rang en 1974	1972 V	1972 %	1973 V	1973 %	1974 V	1974 %	1973/1972 Variation en %	1974/1973 Variation en %
1. Animaux vivants	5	3,2	0,4	2,5	0,3	0,5	0,1	- 21,3	- 79,1
2. Aliments provendes, boissons et tabacs	4	28,4	4,0	33,8	4,1	25,5	2,5	18,9	- 24,6
3. Matières brutes non comestibles	2	192,8	27,1	284,8	34,4	365,6	36,3	47,7	28,3
4. Matières travaillées non comestibles	1	353,1	49,7	367,5	44,4	488,2	48,5	4,1	32,8
5. Produits finis non comestibles	3	132,1	18,6	138,7	16,8	127,2	12,6	5,0	- 8,3
6. Transactions commerciales spéciales	6	0,8	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	- 85,9	17,0
T o t a l		710,5	100,0	827,4	100,0	1 007,0	100,0	16,5	21,7

* Comprenant Allemagne (RFA) , Pays-Bas, France, Italie, Belgique, Luxembourg, Royaume-Uni, Irlande et Danemark.

Source: Exportations internationales du Québec, *Revue statistique du Québec*, Vol. XIV no 1, BSQ

TABLEAU 2.2.9
(suite)

VALEUR ET VARIATION EN POURCENTAGE DES EXPORTATIONS DU QUEBEC PAR CATEGORIE DE PRODUIT SELON LES PRINCIPALES ZONES DE COMMERCE 1972-1974

($'000 000)

AMERIQUE LATINE	Rang en 1974	1972 V	1972 %	1973 V	1973 %	1974 V	1974 %	1973/1972 Variation en %	1974/1973 Variation en %
1. Animaux vivants	6	1,6	1,1	1,8	1,0	1,2	0,4	13,6	- 32,6
2. Aliments, provendes, boissons et tabacs	2	22,0	14,9	46,3	25,1	59,4	22,3	110,7	28,4
3. Matières brutes non comestibles	4	18,2	12,3	22,3	12,1	30,9	11,6	22,8	38,2
4. Matières travaillées non comestibles	1	68,3	46,3	76,8	41,6	120,8	45,4	12,4	77,0
5. Produits finis non comestibles	3	37,6	25,4	37,1	20,1	51,9	19,5	- 1,3	39,9
6. Transactions commerciales spéciales	5	0,1	0,0	0,2	0,1	2,0	0,7	198,1	-
T o t a l		147,6	100,0	184,3	100,0	266,1	100,0	24,9	44,4

JAPON	Rang en 1974	1972 V	1972 %	1973 V	1973 %	1974 V	1974 %	1973/1972 Variation en %	1974/1973 Variation en %
1. Animaux vivants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Aliments, provendes, boissons et tabacs	4	4,6	7,2	9,9	8,9	5,7	4,7	114,2	- 42,2
3. Matières brutes non comestibles	1	38,8	60,6	71,6	64,2	84,2	69,3	84,4	17,6
4. Matières travaillées non comestibles	2	10,8	16,8	22,6	20,2	21,1	17,4	109,7	- 6,5
5. Produits finis non comestibles	3	9,8	15,3	7,4	6,7	10,5	8,6	- 24,4	41,0
6. Transactions commerciales spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-
T o t a l		64,0	100,0	111,5	100,0	121,6	100,0	74,1	9,0

Source: Exportations internationales du Québec, *Revue statistique du Québec*, Vol. XIV no 1, BSQ

TABLEAU 2.2.9
(suite)

VALEUR ET VARIATION EN POURCENTAGE DES EXPORTATIONS DU QUEBEC PAR CATEGORIE DE PRODUIT SELON LES PRINCIPALES ZONES DE COMMERCE 1972-1974

($'000 000)

COMMONWEALTH ET PAYS BENEFICIANT DU TARIF PREFERENTIEL (SAUF ROYAUME-UNI ET IRLANDE)	Rang en 1974	1972 V	1972 %	1973 V	1973 %	1974 V	1974 %	1973/1972 Variation en %	1974/1973 Variation en %
1. Animaux vivants	-	0,1	0,1	0,1	0,1	-	-	- 1,6	- 99,2
2. Aliments, provendes, boissons et tabacs	4	15,0	10,1	18,0	11,8	9,1	6,2	19,7	- 49,7
3. Matières brutes non comestibles	3	11,3	7,6	13,3	8,8	15,7	10,8	18,2	18,0
4. Matières travaillées non comestibles	1	59,5	39,9	63,5	41,7	76,1	52,2	6,7	19,9
5. Produits finis non comestibles	2	63,1	42,3	56,9	37,4	44,2	30,4	- 9,9	- 22,2
6. Transactions commerciales spéciales	5	0,2	0,1	0,3	0,2	0,6	0,4	107,7	72,4
T o t a l		149,2	100,0	152,1	100,0	145,7	100,0	2,0	- 4,2

Source: Exportations internationales du Québec, *Revue statistique du Québec*, vol. XIV no 1, BSQ

OPDQ, 1976

de nos échanges avec nos principaux clients: Etats-Unis, Communauté économique européenne (CEE), Japon, Amérique latine et Commonwealth.

2.2.1 Concentration au niveau des pays

L'analyse fait d'abord ressortir la forte concentration du commerce international québécois. De 1970 à 1975, la valeur relative des exportations du Québec vers les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon et la Communauté économique européenne incluant l'Allemagne (RFA), les Pays-Bas, la France, l'Italie, la Belgique et le Luxembourg s'est maintenue à un niveau à peu près constant dépassant 84% du total. Pendant cette même période toutefois, la croissance différente des exportations vers ces huit (8) pays[1] nous conduit aux constatations suivantes.

Les Etats-Unis conservent le premier rang après le reste du Canada comme client du Québec. Ils affermissent d'ailleurs cette position en achetant à eux

---

1. On considère la réunion de la Belgique et du Luxembourg et non les deux pays séparément.

seuls 67,1% des produits exportés par le Québec en 1975 comparativement à 58,2% en 1970.

Par contre le Royaume-Uni a connu un taux de croissance de ses achats au Québec inférieur à celui des autres pays de la Communauté économique européenne au cours de la même période. La valeur relative des exportations vers ce pays est ainsi tombée de 12,8% en 1970 à 7,5% en 1975. Cette situation semble la conséquence sur l'économie québécoise de l'élargissement de la Communauté économique européenne et de la situation économique difficile au Royaume-Uni depuis quelques années.

Après la baisse des exportations du Québec vers la CEE en 1971 qui a ramené celles-ci à de plus justes proportions par rapport au niveau de 1969, l'importance de ce marché n'a cessé de croître. La valeur relative de nos exportations vers la CEE est passée de 8,3% en 197_ à 12,9% en 1975. Nos exportations vers la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg ont connu des taux de croissance importants depuis 1972. Il faut également souligner ici l'expansion continue du marché français pour nos produits depuis 1972, la part relative de ce pays dans nos exportations totales passant de 1,4% en 1970 à 2,2% en 1975.

En 1973, nos ventes au Japon se sont élevées de 74,1% par rapport à 1972. Ce mouvement de croissance déjà amorcé en 1972 place ce pays au quatrième rang de nos principaux clients en 1973 et 1974. Nos exportations vers le Japon comprennent principalement des produits miniers: fer, zinc et amiante.

La croissance continue et importante de nos ventes en Iran depuis 1972 a amené ce pays de la cinquantième place en 1970 à la vingtième en 1974 dans l'ordre de nos clients. En 1972 et 1973, le taux de croissance de nos exportations vers le Moyen-Orient a dépassé le taux moyen.

En 1971, lors de la baisse générale de 4,1% de nos exportations, le marché de l'Amérique centrale et des Antilles et celui de l'Amérique du Sud ont été les plus stables. Et depuis 1972, les ventes du Québec en Amérique du Sud, particulièrement au Brésil et au Vénézuéla, ont connu une croissance rapide. Elles ont augmenté de 16,8% en 1973 et de 49,4% en 1974 pour l'ensemble du marché d'Amérique du Sud. Il pourrait être intéressant que la hausse de nos exportations vers le Vénézuéla se poursuive, puisque ce pays est notre prin-

cipal fournisseur étranger de pétrole. Ceci pourrait permettre éventuellement un meilleur équilibre de nos échanges avec ce pays et ainsi atténuer notre degré de dépendance.

L'étude de nos échanges avec nos principaux partenaires commerciaux confirme les tendances déjà soulignées dans l'analyse de l'évolution économique à l'intérieur de ces pays. En effet nos échanges se sont intensifiés avec le Japon et certains pays de la CEE (France, Belgique, Pays-Bas) dont les importations ont crû plus rapidement que le produit national brut de 1970 à 1975. Le Québec a donc profité de la tendance de ces pays à s'approvisionner de plus en plus sur les marchés étrangers. Dans le cas du Royaume-Uni, par contre, les difficultés économiques qu'a connues ce pays depuis les cinq (5) dernières années sont, en partie, à l'origine de la baisse de ses importations en provenance du Québec.

2.2.2 Concentration au niveau des produits

La concentration dans le domaine du commerce international québécois est aussi manifeste au niveau des produits qu'à celui des partenaires.

En effet, la valeur relative des six (6) principaux produits exportés représente 48% du total en 1974. Exception faite des voitures particulières et châssis, il s'agit de matières brutes non comestibles (minerais, concentrés et déchets de fer au deuxième rang et amiante non manufacturée au sixième rang) et de matières travaillées non comestibles (papier à imprimerie, cuivre et alliages, aluminium et alliages occupant respectivement les première, troisième et quatrième places).

Si on considère les grandes catégories de produits, la part de nos exportations appartenant aux matières travaillées non comestibles a augmenté légèrement de 1970 à 1974 passant de 49,6% à 51,1% du total. Les produits finis non comestibles conservent le second rang mais leur valeur relative a fléchi légèrement de 24,6% en 1970 à 23,8% en 1974. Quant aux matières brutes non comestibles, elles occupent la troisième place avec une part de près de 20%. Il apparaît clairement que les produits finis occupent une place encore faible dans nos exportations. Toutefois il convient de souligner ici qu'il y a eu un rattrapage au Québec entre 1965[1] et 1970

1. MIC, *Les exportations du Québec 1965/1974*, Direction des Communications, 1976

dans ce domaine, la part des produits finis ayant augmenté de 14,2% à 24,6%. Depuis 1970, cette proportion semble s'être stabilisée aux environs de 25%. Une tendance inverse s'est manifestée pour les matières brutes, leur part relative ayant diminué de 26,1% en 1965 à 20% en 1970, niveau auquel elle semble s'être stabilisée depuis. Il importe de continuer à corriger cette situation de forte concentration dans les matières brutes ou semi-finies car celle-ci constitue un indice évident de sous-exploitation de l'économie québécoise.

Les minerais, concentrés et déchets de fer et de cuivre ont été responsables en majeure partie des baisses de 13,3% en 1971 et de 4,1% en 1972 enregistrées pour les matières brutes non comestibles à cause de la concurrence internationale. La reprise de cette catégorie en 1973 et 1974 découle de la hausse de ces mêmes deux produits ainsi que de celle de l'amiante non manufacturée et celle des minerais, concentrés et déchets de zinc.

La catégorie des matières travaillées non comestibles a suivi la tendance générale dans les exportations. La baisse de 6,5% en 1971 a été causée principalement par

la chute des ventes d'aluminium et alliages, de cuivre et alliages ainsi que des pâtes et papiers. La hausse progressive à partir de 1972 a été engendrée par celle du papier à imprimerie, du zinc et alliages, du fer et acier primaire, des boulons, écrous et quincaillerie de base et du mazout en plus des produits déjà mentionnés.

En 1971, le mouvement à la hausse de la catégorie des produits finis, contrairement à la tendance générale, a été soutenu par l'augmentation considérable de 224,5% des exportations de véhicules automobiles. En 1972 et 1973, les modifications majeures du marché d'exportation de voitures automobiles et de motoneiges ont freiné la croissance de cette catégorie. Par contre, la vente de navires à la France et à la Grèce, l'action gouvernementale positive dans les secteurs du meuble et du vêtement et la hausse des exportations de matériel de télécommunication commerciale ont contribué à soutenir un rythme de croissance acceptable de 10% en 1973. En 1974, ce sont à nouveau les exportations de voitures particulières et châssis dont la hausse de 149,3% est responsable de celle de 22,3% de sa catégorie.

Il convient de souligner ici que le degré de

concentration au niveau des produits a connu une baisse très sensible de 1965 à 1974. Ainsi alors qu'en 1965, les vingt-cinq (25) principaux produits comptaient pour 81,4% du total de nos exportations, le chiffre équivalent n'était plus que de 71,8% en 1974 [1].

2.2.3 Structure des échanges avec certaines zones de commerce importantes

Etats-Unis

Les Etats-Unis sont de loin le principal client du Québec dans le commerce international. En 1975,67,1% du total des exportations internationales québécoises leur étaient destinées comparativement à 58,2% en 1970. Toutefois d'environ 20% qu'elle était en 1969, 1970 et 1971, la proportion du Québec par rapport au Canada comme fournisseur des Etats-Unis est tombée à 16% en 1974.

La domination qu'exercent les Etats-Unis dans nos échanges se traduit par une grande vulnérabilité du Québec aux mesures prises par cet important client et

---

1. MIC, *Les exportations du Québec 1965/1974*, Direction des Communications, 1976.

aux conditions économiques générales dans ce pays. En 1971, par exemple, la surtaxe de 10% que les Etats-Unis ont imposée sur leurs importations est en partie responsable de la baisse de nos exportations. La grève de l'acier aux Etats-Unis ayant entraîné un ralentissement général des aciéries est un facteur de la chute de nos exportations de fer. Après l'accroissement important de nos exportations de voitures particulières qui avait soutenu la croissance de la catégorie des produits finis en 1971 malgré une baisse des exportations totales, le Québec a subi en 1972 et 1973 le contrecoup néfaste des modifications du marché de la motoneige et des automobiles aux Etats-Unis. En 1974, une recrudescence de la demande américaine de voitures particulières assemblées au Québec amenait le taux de croissance des produits finis du Québec à un niveau supérieur à celui du Canada.

La part des produits bruts ou semi-finis non comestibles dans les exportations québécoises vers les Etats-Unis a augmenté légèrement passant de 67,2% en 1972 à 69,4% en 1974 alors que celle des produits finis demeure environde 26%. En 1974, les matières brutes destinées aux Etats-Unis représentent 44,5% des exportations totales de cette catégorie. La mesure équivalente pour

les matières travaillées est de 68,7% alors qu'elle est de 68,8% pour les produits finis.

Les constatations précédentes font apparaître clairement le fait que le Québec doit réviser sa position face au marché américain. Bien sûr, la situation géographique du Québec l'incite à échanger avec les Etats-Unis. Celle-ci le fait bénéficier d'économies d'échelle dans les réseaux de vente et de distribution. De plus, l'évolution récente de l'économie mondiale amène les pays à se regrouper en puissants blocs économiques. Le rapprochement avec les Etats-Unis semble la solution la plus réaliste et la plus naturelle pour le Québec. Toutefois, cette intégration au marché nord-américain doit se faire en tentant de corriger les désavantages de nos rapports actuels avec les Etats-Unis. Le Québec ne doit plus se contenter de fournir les Etats-Unis en matières brutes ou semi-finies pour leur acheter ensuite les produits finis. Il doit prendre des dispositions pour participer davantage au processus de transformation.

D'autre part, l'importance des Etats-Unis dans les échanges internationaux du Québec apparaît trop grande par rapport à l'ensemble. Cette concentration comporte

des risques à moyen et long termes; d'autant plus que le marché d'exportations du Québec est concentré dans le nord-est et le centre nord-est des Etats-Unis. Il faut reconnaître qu'il s'agit là d'une situation inévitable à court terme à cause en particulier des accords commerciaux du Canada avec les Etats-Unis. Le Québec pourrait corriger cette situation de vulnérabilité face aux Etats-Unis en se tournant vers certains autres partenaires commerciaux intéressants. Le Japon, la Belgique, la France et les Pays-Bas ont connu les plus forts taux de croissance du PNB réel depuis 1970. Ces marchés dont la tendance à s'approvisionner à l'étranger est claire depuis 1970, doivent être considérés par le Québec comme des possibilités intéressantes en vue de réduire sa dépendance vis-à-vis des Etats-Unis.

Communauté économique européenne (CEE)

Le Québec est le principal partenaire commercial canadien de l'Europe des Six. De 1971 à 1975, la proportion des exportations québécoises destinées à ces six (6) pays a augmenté de 8,3 pour cent à 12,9 pour cent.

Nous avons souligné plus haut la possibilité

pour le Québec d'intensifier ces échanges avec la CEE dans le but d'affaiblir sa dépendance envers les Etats-Unis. Jusqu'à maintenant, les débouchés potentiels qu'offrent ces marchés ne semblent pas avoir été suffisamment explorés. Si l'Allemagne reste en 1974 notre principal client de l'Europe des Six, sa croissance n'a pas toujours suivi celle des Pays-Bas, de la France et de la réunion Belgique-Luxembourg. Ainsi en 1975, les Pays-Bas deviennent notre principal partenaire de l'Europe des Six.

Enfin les débouchés que nous offrent la CEE sont encore mal exploités. Les données suivantes s'appliquent au Royaume-Uni, à l'Irlande et au Danemark en plus de l'Europe des Six. Les matières travaillées occupent le premier rang des exportations québécoises vers ces neuf (9) pays, les matières brutes le second et les produits finis le troisième seulement. De plus, de 1972 à 1974, la valeur relative des matières brutes par rapport au total des exportations vers la CEE a augmenté de 27,1% à 36,3%; cette hausse s'est faite principalement au détriment des produits finis dont la proportion est passée de 18,6% à 12,6%. Il faudrait que la CEE cesse d'être un marché trop fortement centré sur nos matières brutes

pour pouvoir la considérer vraiment comme une solution de rechange valable au marché américain.

Japon

En 1973, le Japon détrône le Royaume-Uni comme second client important pour le Canada. Au Québec, un mouvement similaire à la hausse des exportations vers le Japon fait monter ce dernier de la cinquième à la quatrième place parmi nos principaux partenaires commerciaux. Toutefois ce mouvement d'expansion des achats du Japon au Québec s'est ralenti par la suite. La part des envois québécois dans les envois canadiens a ainsi diminué de 6,2% en 1973 à 5,5% en 1974. Le faible taux de croissance des exportations québécoises vers le Japon en 1975, soit 2,5%, a entraîné la diminution de leur valeur relative de 2,6% en 1973 à 2,2% en 1975.

La catégorie des matières brutes occupe la première place dans les exportations québécoises vers ce pays. De 1972 à 1974, sa part relative s'est d'ailleurs élevée de 60,6% à 69,3%. Les matières travaillées viennent en second, représentant environ 17% de l'ensemble alors que les produits finis n'atteignent pas 9% en 1974.

Le Québec se doit de diversifier la gamme des produits exportés au Japon, la presque totalité étant des produits bruts ou semi-finis.

CHAPITRE 3

LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES ELEMENTS DE LA DEMANDE QUEBECOISE

Dans le chapitre précédent, nous analysions l'évolution de la structure des échanges du Québec avec l'extérieur de façon assez détaillée. Nous disions alors que les exportations constituaient une importante catégorie de demande finale pour l'économie québécoise, compte tenu de l'envergure de son ouverture sur le monde extérieur, ouverture qui fait que le Québec est fortement influencé par la conjoncture économique mondiale. Dans le présent chapitre nous analysons l'évolution de la structure des autres catégories de la demande finale, soit nommément les dépenses de consommation des ménages, les dépenses d'investissement et les dépenses des gouvernements et institutions publiques. Ces autres demandes, influencées moins directement par l'évolution de l'économie mondiale, sont parties intégrantes du processus économique québécois en ce sens qu'elles proviennent d'agents dont les revenus sont engendrés par le système productif québécois.

3.1 La consommation des ménages

Au moment de la rédaction de ce rapport, l'état d'avancement de nos travaux économétriques sur ce secteur ne nous a permis de présenter que les résultats d'un scénario tendanciel de l'évolution des dépenses des ménages au Québec jusqu'en 1985[1]. Il ne nous est pas possible, pour l'instant, de présenter l'impact sur les dépenses des ménages du scénario d'encadrement dont les hypothèses sous-jacentes sont résumées à la section 4.2

3.1.1 Importance macro-économique

En terme d'importance relative, la consommation des ménages est le secteur le plus important de la demande finale. En 1974, celle-ci comptait pour près de

1. Nous présentons ici des données inédites sous cette forme pour le Canada et l'Ontario. En l'absence de données complètes pour l'analyse de la consommation au Québec, nous avons dû concevoir de toute pièce un nouvel outil nous permettant d'obtenir des séries chronologiques longues et très désagrégées des dépenses des ménages au Québec, estimer un modèle de consommation à partir de ces données et effectuer finalement des prévisions. Une fois l'outil élaboré, il nous a été relativement facile de l'appliquer au cas de l'Ontario et du Canada tout entier. Il y avait un avantage évident pour les comparaisons. La méthodologie et les définitions étaient les mêmes. Le lecteur intéressé obtiendra plus de détails en lisant la monographie sur la consommation publiée par l'OPDQ d'ici la fin de 1977.

57% de la dépense intérieure brute québécoise pour une somme totalisant près de 20 milliards de dollars. Toutefois sa part relative diminue dans le temps. La part de la consommation est ainsi passée, dans le cas du Québec, de 62,8% à 56,8% de 1961 à 1974 et dans le cas du Canada de 65,4% à 56,8% pendant la même période.

TABLEAU 3.1.1

PART RELATIVE DANS LA DEPENSE NATIONALE (OU PROVINCIALE) BRUTE DE CERTAINES GRANDES VARIABLES ECONOMIQUES
(%)

Variables	Québec		Canada		
	1961	1974	1961	1974	1985*
Consommation des ménages	62,8	56,8	65,4	56,8	55,0
Dépenses gouvernementales	11,6	18,4	15,7	19,4	21,6
Formation brute de capital fixe	18,5	20,8	21,1	23,3	24,2
Solde du commerce extérieur et erreur statistique	7,1	4,0	-2,2	0,5	-0,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Tiré de CANDIDE (version du 6-7 octobre 1976)

OPDQ, 1976

Cette baisse de la part relative des dépenses de consommation au Québec s'explique par un taux de croissance annuel moyen de 8% pour ces dépenses, ce qui est

inférieur par exemple, au taux observé pour les dépenses gouvernementales pendant cette période, soit 13%.

3.1.2 Perspectives des dépenses de consommation

La structure interne des dépenses de consommation des ménages a changé elle aussi et elle continuera à évoluer au cours des prochaines années. C'est ce que nous montre le tableau 3.1.2 dans lequel on compare l'évolution des coefficients budgétaires[1] des ménages québécois, canadiens et ontariens. Les tableaux 3.1.2, 3.1.3 et 3.1.4 résument l'essentiel des résultats du scénario tendanciel réalisé à l'aide de notre modèle économétrique de consommation.

Il y a effectivement des modifications lentes de la structure de consommation à moyen et à long terme tant au Québec et en Ontario que dans l'ensemble du Canada. Trois types de facteurs expliquent ces modifications. D'abord la hausse du niveau de vie entraîne normalement une baisse de la part relative des dépenses affectées à la satisfaction des besoins essentiels. C'est d'ailleurs ce que l'on observe dans le

---

1. Pourcentage du revenu disponible affecté à un type de dépenses.

TALBEAU 3.1.2

SOMMAIRE DE L'EVOLUTION COMPAREE DES COEFFICIENTS BUDGETAIRES DES MENAGES AU QUEBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA EN 1961, 1974 ET 1985

(%)

Rubriques	Québec			Ontario			Canada		
	1961	1974	1985	1961	1974	1985	1961	1974	1985
1. Alimentation	26,6	20,8	18,1	21,5	17,8	15,4	24,8	18,6	15,2
2. Logement	14,3	15,6	16,7	16,3	17,1	17,4	14,7	15,3	16,0
3. Eau, énergie, combustible	3,3	2,7	2,5	3,6	1,9	1,2	4,4	2,4	1,6
4. Entretien du ménage	4,3	4,3	4,6	4,9	5,4	5,7	4,4	4,6	4,8
5. Autres articles d'ameublement	3,9	4,7	5,3	5,2	5,9	6,3	4,9	5,4	5,7
6. Habillement	11,2	9,4	8,9	9,0	9,7	9,9	10,6	9,1	8,6
7. Soins personnels	2,7	2,8	3,0	2,5	3,0	3,2	2,7	2,7	2,8
8. Soins médicaux	4,4	3,2	2,6	4,4	3,6	3,1	4,3	2,7	1,8
9. Articles pour fumeurs et alcool	4,9	4,9	5,1	4,1	4,3	4,3	4,5	4,4	4,5
10. Achat d'autos et camions	10,4	10,5	10,8	11,0	8,8	7,7	12,5	12,0	12,1
11. Autres moyens de communication	1,9	3,1	4,0	2,4	3,8	4,7	1,8	3,6	4,6
12. Loisirs	3,1	3,7	4,1	4,1	4,9	5,4	3,9	4,5	4,9
13. Lecture	0,8	1,0	1,0	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
14. Education	0,7	1,2	1,6	0,9	1,0	0,9	1,0	1,4	1,7
15. Autres biens et services	1,1	1,8	2,5	1,6	1,5	1,3	1,4	1,9	2,3
16. Epargne	6,4	10,2	9,2	7,8	10,5	12,7	3,6	10,6	12,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note: A cause de l'arrondissement à la première décimale, la somme des pourcentages peut ne pas toujours être exactement égale à 100,0%.

OPDQ, 1976

TABLEAU 3.1.3

SOMMAIRE DE L'EVOLUTION COMPAREE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PER CAPITA PAR RUBRIQUE AU QUEBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA EN 1961, 1974 ET 1985

(en dollars courants)

Rubriques	Québec			Ontario			Canada		
	1961	1974	1985	1961	1974	1985	1961	1974	1985
1. Alimentation	359	747	1424	370	784	1468	366	739	1347
2. Logement	193	559	1309	280	752	1660	216	610	1417
3. Eau, énergie combustible	44	96	197	62	84	116	64	94	143
4. Entretien du ménage	57	156	356	84	239	548	64	183	422
5. Autres articles d'ameublement	53	170	415	89	261	599	72	213	508
6. Habillement	151	339	698	154	426	950	156	360	759
7. Soins personnels	36	101	236	43	130	307	39	109	245
8. Soins médicaux	59	114	205	75	157	292	63	108	163
9. Articles pour fumeurs et alcool	66	177	398	71	188	410	66	176	401
10. Achat d'autos et camions	141	377	851	189	387	733	184	478	1072
11. Autres moyens de communication	25	112	311	42	171	453	26	143	411
12. Loisirs	41	131	322	71	217	512	57	179	432
13. Lecture	10	34	88	12	34	78	11	30	67
14. Education	10	44	122	15	42	90	15	59	152
15. Autres biens et services	14	66	194	28	64	122	21	78	205
16. Epargne	87	365	721	132	470	1214	53	420	1119
TOTAL	1346	3588	7847	1717	4406	9552	1474	3979	8863

OPDQ, 1976

TABLEAU 3.1.4

DEPENSES TOTALES DES MENAGES PAR RUBRIQUE AU QUEBEC

EN 1961, 1974 ET 1985

($'000 000)

Rubriques	Québec			Ontario			Canada		
	1961	1974	1985	1961	1974	1985	1961	1974	1985
1. Alimentation	1889	4583	9685	2305	6342	14884	6678	16580	35998
2. Logement	1016	3430	8900	1746	6084	16832	3943	13701	37870
3. Eau, énergie combustible	232	592	1339	390	677	1179	1189	2113	3828
4. Entretien du ménage	302	954	2421	526	1934	5558	1175	4114	11288
5. Autres articles d'ameublement	277	1043	2824	555	2110	6073	1307	4790	13576
6. Habillement	795	2079	4745	963	3447	9632	2840	8087	20293
7. Soins personnels	190	619	1602	271	1054	3114	716	2440	6539
8. Soins médicaux	313	702	1392	469	1271	2961	1153	2434	4363
9. Articles pour fumeurs et alcool	349	1084	2703	442	1518	4162	1204	3957	10706
10. Achat d'autos et camions	740	2314	5785	1181	3135	7432	3353	10733	28661
11. Autres moyens de communication	132	690	2112	262	1383	4593	476	3204	10988
12. Loisirs	215	806	2189	441	1757	5189	1041	4012	11541
13. Lecture	53	210	596	73	275	789	205	675	1792
14. Education	50	268	828	95	342	910	274	1325	4068
15. Autres biens et services	75	404	1319	174	521	1233	376	1743	5472
16. Epargne	456	2240	4903	825	3805	12350	974	9429	29917
TOTAL	7084	22018	53343	10718	35655	96891	26904	89337	236900

OPDQ, 1976

cas de rubriques comme l'alimentation et l'habillement. Le logement fait toutefois exception à cette tendance. En effet les Québécois avec un revenu per capita inférieur à la moyenne canadienne consacrent au logement une part relative plus importante de leur revenu que l'ensemble des Canadiens. Pour le futur nous prévoyons que cette tendance à la hausse du coefficient budgétaire de l'habitation devrait se maintenir au Québec comme dans le reste du Canada.

Le deuxième type de facteur explicatif se rapporte aux interventions de l'Etat dans certains secteurs. Celles-ci ont pour effet de modifier le prix de certains biens ou services et de changer brusquement la structure d'ensemble de la consommation. Ceci, par conséquent, modifie la part relative des dépenses que les consommateurs affectent à ces biens et services comme c'est le cas pour les dépenses en santé et en éducation.

Enfin un troisième type de facteur pouvant expliquer les changements de structure dans la consommation des ménages a trait au changement des goûts et des habitudes des consommateurs, ce qui est une consé-

quence normale de l'évolution du mode de vie des ménages. Cela se traduit généralement par un recours plus intensif à des services au détriment de l'achat de biens. On observe cette tendance dans des rubriques comme le loisir, la lecture, les soins personnels, qui voient leur part relative, en terme de dépenses, augmenter au fur et à mesure que le niveau de vie s'accroît.

3.1.3 L'épargne personnelle

Même si en apparence l'inertie semble caractériser l'évolution de la structure des dépenses des ménages à moyen terme, nous devons demeurer très éveillés à toutes modifications lentes de cette structure. En conséquence nous attirons l'attention sur les ternes perspectives d'épargne des ménages à moyen terme que nous laissent entrevoir nos prévisions jusqu'en 1985. Ceci est attribuable en partie à la non-indexation au Québec de l'impôt des particuliers qui deviennent de plus en plus taxés au fur et à mesure que les prix montent. D'autres raisons liées à la structure d'offre au Québec affectent le consommateur de façon plus accentuée que dans le reste du Canada. Mentionnons le

cas du logement au Québec. Nous prévoyons que les ménages devront dépenser une part accrue de leur budget pour le loyer tandis qu'en Ontario cette part pourrait demeurer stable. Nous prévoyons aussi que les ménages québécois dépenseront une partie de leur budget plus grande pour le transport qu'en Ontario. Les dépenses des ménages pour le loyer et le transport réunis représenteront près de 28% du budget des ménages en 1985. Les problèmes soulevés sont d'autant plus importants d'un point de vue macro-économique que l'épargne des ménages devrait constituer l'une des principales sources de financement de nos investissements à moyen terme. Nous avons donc cru bon de consacrer cette sous-section à l'analyse de cette rubrique dont les prévisions sont de nature à susciter certaines inquiétudes.

Disons d'abord qu'historiquement l'épargne per capita au Québec s'est toujours située à un niveau inférieur à celui de l'Ontario comme on peut le constater au tableau 3.1.3. En 1974, le niveau de l'épargne per capita était même en-deçà de la moyenne canadienne. Nous prévoyons qu'en 1985, le niveau d'épargne per capita devrait être de $721 au Québec, $1 214 en Ontario

et $1 119 pour l'ensemble du Canada. Ces chiffres correspondent respectivement à des coefficients budgétaires[1] de 9,2%, 12,7% et 12,6%. De 1975 à 1985, l'épargne des ménages per capita devrait être multipliée par 2 au Québec et par 2,6 en Ontario et dans l'ensemble du Canada. Les perspectives d'accumulation d'épargne par les ménages québécois sont ainsi moins grandes que dans l'ensemble du Canada, d'autant plus que les perspectives démographiques sont nettement moins prometteuses au Québec.

Si l'on ajoute à cela les constatations qu'on peut tirer du tableau 3.1.5, il ressort qu'historiquement la proportion de l'épargne des ménages québécois par rapport à l'épargne des ménages canadiens s'est maintenue à un niveau supérieur aux rapports correspondants pour le revenu personnel et le revenu disponible pour les années 1964, 1965, 1966, 1968, 1969 et 1970. Pour toutes les autres années de la période 1962 à 1974, le rapport de l'épargne québécoise sur l'épargne canadienne était inférieur au rapport du revenu disponible québécois sur le revenu disponible canadien. Considéré en moyenne sur la période de 1962 à 1974, le rapport de l'épargne s'établit à 26,1% et celui du revenu disponible à 25,6%,

---

1. Pourcentage du revenu disponible consacré à l'épargne.

TABLEAU 3.1.5

RAPPORT ENTRE L'EPARGNE DES MENAGES, LE REVENU PERSONNEL, LE REVENU DISPONIBLE DU QUEBEC ET L'EPARGNE DES MENAGES, LE REVENU PERSONNEL, LE REVENU DISPONIBLE DU CANADA.

	Epargne des ménages Québec* / Epargne des ménages Canada	Revenu personnel Québec / Revenu personnel Canada	Revenu disponible Québec / Revenu disponible Canada
1962	23,7	25,8	26,0
1963	21,3	25,6	25,9
1964	29,0	26,1	26,4
1965	31,2	26,0	26,5
1966	28,4	25,8	26,1
1967	26,2	26,0	26,4
1968	29,5	25,5	25,8
1969	28,1	25,2	25,6
1970	28,8	25,0	25,5
1971	24,7	24,8	25,0
1972	24,0	24,8	24,9
1973	20,5	24,6	24,5
1974	23,8	24,8	24,6
Moyenne pour la période	26,1	25,4	25,6
1985	16,4	----	22,7

* L'épargne des ménages est définie comme la différence entre le revenu disponible et la dépense de consommation.

OPDQ, 1976

laissant un écart entre les deux pourcentages de moins de un point. C'est ce qui permettait à certains auteurs[1] d'affirmer que l'épargne était abondante au Québec. Toutefois les conclusions changent lorsqu'on reporte l'analyse en terme d'évolution et de perspectives. Etant donné la situation qui existait au début des années 1960 et la tendance observée depuis 1971 l'épargne des ménages québécois pourrait bien représenter seulement 16,4% de l'épargne canadienne en 1985, alors que l'on prévoit que le revenu disponible du Québec pourrait compter pour 22,7% du revenu disponible canadien.

Le tableau 3.1.6 nous montre clairement que par le passé l'épargne des ménages québécois a dû contribuer beaucoup plus au financement des investissements québécois totaux, que l'épargne des ménages canadiens à celui de l'ensemble des investissements canadiens. En effet, de 1963 à 1974, l'épargne des ménages québécois représentait en moyenne 26,7% des investissements totaux au Québec comparativement à 22,6% pour l'ensemble du Canada. Il s'agit bien là d'un point de repère. Ceci ne renseigne en rien sur la canalisation de l'épargne qui est faite, en outre, par les institutions financières.

---

1. Entre autres, voir un ouvrage récent: André Ryba, "Régions, industries et marchés financiers", dans *L'économie québécoise* par Rodrigue Tremblay, PUQ, 1976, p. 461.

TABLEAU 3.1.6

RAPPORT ENTRE L'EPARGNE DES MENAGES AU QUEBEC ET AU CANADA

SUR LES INVESTISSEMENTS TOTAUX AU QUEBEC ET AU CANADA

	Epargne des ménages Québec / Investissements totaux Québec	Epargne des ménages Canada / Investissements totaux Canada
1963	18,1	20,7
1964	17,0	15,2
1965	22,5	18,0
1966	24,8	20,0
1967	25,7	20,6
1968	28,9	20,2
1969	28,5	20,2
1970	31,0	20,7
1971	31,3	26,1
1972	34,5	31,1
1973	28,2	30,0
1974	30,3	28,7
Moyenne pour la période	26,7	22,6

OPDQ, 1976

Evidemment, notre analyse n'est pas suffisamment complète pour pouvoir porter un jugement définitif à propos d'une éventuelle crise de financement au Québec. Encore nous faut-il étudier l'évolution d'autres sources de financement. Parmi d'autres, mentionnons l'autofinancement des entreprises et les investissements étrangers qui constitueront encore des sources très importantes à moyen terme. Notre manque de connaissance actuel concernant nos besoins à long terme de financement est une autre raison majeure qui nous incite à ne pas nous prononcer plus catégoriquement pour l'instant sur l'éventualité d'une crise de financement au Québec. Deux études importantes sont en cours à l'OPDQ et elles nous permettront bientôt de mieux juger la situation. L'une porte sur la prévision des investissements privés et publics dans le cadre de l'élaboration de notre modèle d'analyse économique. Celle-ci va surtout nous permettre de dégager les besoins de financement du Québec à long terme. L'autre étude porte sur l'analyse du secteur financier au Québec. Compte tenu de la situation particulière du Québec et de ses besoins de financement à long terme, elle nous permettra de mieux juger de l'inadéquation actuelle du secteur financier pour ré-

soudre l'épineux problème de la canalisation de notre épargne pour satisfaire nos besoins particuliers de financement au Québec.

3.1.4 Quelques scénarios prévisibles

On utilise ici un modèle économétrique dont la justification théorique a déjà été faite dans la littérature économique[1]. Les variables qui, dans le modèle, expliquent l'évolution du comportement des consommateurs sont les prix des biens et services et la contrainte budgétaire, c'est-à-dire le revenu disponible des ménages. Connaissant l'évolution prévisible des prix et du revenu disponible des ménages, le modèle fournit des prévisions per capita. On peut alors transposer aisément ces prévisions per capita à l'ensemble de l'économie à la condition de disposer de prévisions de la population.

Dans ce contexte, il devenait intéressant de déborder le cadre d'analyse fondé uniquement sur les perspectives tendancielles des variables explica-

---

1. Solari, L., *Théorie des choix et fonctions de consommation semi-agrégées*, Modèles statiques, Librairie Droz, Genève-Paris, mars 1971.

tives du modèle, c'est-à-dire des prix, du revenu disponible et de la population, pour déboucher sur des analyses d'impact. Ces analyses d'impact sont en fait l'incorporation au modèle de scénarios non tendanciels des prix, du revenu disponible et de la population. L'intérêt analytique consiste alors à observer, par rapport au scénario tendanciel, les chambardements occasionnés dans le comportement des ménages suite à un changement brusque survenu dans l'une ou plusieurs variables explicatives du modèle.

Le premier de ces scénarios consistait à mesurer l'impact de la croissance démographique sur le revenu disponible, les dépenses personnelles et l'épargne des ménages au Québec. Nous avons utilisé les quatre (4) hypothèses de croissance démographique vraisemblable adoptées récemment par le BSQ[1] dans une étude sur les perspectives démographiques. Le tableau 3.1.7 illustre l'impact à moyen terme de la croissance démographique. Une population totale de 7 227 000 personnes en 1985 au lieu de 6 585 000 impliquerait un revenu disponible de $56,7 milliards au lieu de $51,7 milliards.

---

1. BSQ, service de la Démographie et du Recensement, *Perspectives démographiques: quatre hypothèses*, 1976.

TABLEAU 3.1.7

REVENU DISPONIBLE, DEPENSES PERSONNELLES ET EPARGNE DES MENAGES POUR DIFFERENTES HYPOTHESES DE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE POUR LE QUEBEC

($'000 000)

Hypothèses démographiques	"A"	"B"	"C"	"D"
1975 - Revenu disponible	23 725	23 852	23 829	23 949
- Dépenses personnelles	21 336	21 451	21 430	21 538
- Epargne	2 389	2 401	2 399	2 411
- Population*('000)	6 156	6 189	6 183	6 214
1980 - Revenu disponible	34 984	35 639	35 744	36 718
- Dépenses personnelles	31 633	32 225	32 321	33 201
- Epargne	3 351	3 414	3 423	3 517
- Population*('000)	6 355	6 474	6 493	6 670
1985 - Revenu disponible	51 672	53 343	53 846	56 710
- Dépenses personnelles	46 924	48 440	48 898	51 498
- Epargne	4 748	4 903	4 948	5 212
- Population*('000)	6 585	6 799	6 862	7 227

* BSQ, service de la Démographie et du Recensement, *Perspectives démographiques: quatre (4) hypothèses*, 1976.

OPDQ, 1976

Le deuxième scénario que nous avons étudié consistait à mesurer l'impact du maintien du rythme de croissance des prix des biens alimentaires observé au cours des dernières années, soit 12,8% par année, comparativement à 4,3% par année pout toute la période historique.

TABLEAU 3.1.8

DEPENSES ALIMENTAIRES DES MENAGES

	Scénario tendanciel Accroissement annuel des prix alimentaires: 4,3% (taux observé de 1961 à 1974)				Scénario inflationniste Accroissement annuel des prix alimentaires: 12,8% (taux observé de 1972 à 1974)			
	Dépense par tête ($)	Dépense totale ($'000 000)	Coefficient budgétaire (%)	Variation annuelle (% de la dépense par tête)	Dépense par tête ($)	Dépense tOtale ($'000 000)	Coefficient budgétaire (%)	Variation annuelle (% de la dépense par tête)
1975	791	4 897	20,5	5,9	819	5 069	21,6	9,6
1980	1 059	6 856	19,2	6,0	1 311	8 490	23,8	10,0
1985	1 424	9 685	18,1	6,2	2 134	14 510	27,2	10,4

OPDQ, 1976

Comme on peut le constater au tableau 3.1.8, la poursuite de l'inflation dans ce secteur aurait des effets néfastes pour les consommateurs puisqu'au lieu de diminuer à 18,1% en 1985, la part du budget affectée aux dépenses alimentaires augmenterait à 27,2%.

Ceci s'explique par le caractère très inélastique de cette demande des consommateurs.

Comme troisième scénario nous analysons l'impact d'un taux d'inflation annuel de 9,3% dans l'énergie et le combustible. Ce scénario nous est apparu beaucoup plus vraisemblable que le scénario tendanciel qui supposait un taux d'augmentation annuel de prix de 4,7%.

Quoiqu'il en soit, étant donné la part relativement faible de ces dépenses dans le revenu des consommateurs, la hausse des prix postulée n'entraîne pas de modification profonde dans les coefficients budgétaires. Le coefficient budgétaire de la rubrique énergie demeure à peu près stable comme le montre le tableau 3.1.9.

TABLEAU 3.1.9

DEPENSES DES MENAGES EN ENERGIE

	Scénario tendanciel Accroissement annuel des prix dans l'énergie: 4,7% (taux observé de 1961 à 1974)				Scénario inflationniste Accroissement annuel des prix dans l'énergie: 9,3% (taux observé de 1972 à 1974)			
	Dépense par tête ($)	Dépense totale ($'000 000)	Coefficient budgétaire (%)	Variation annuelle (% de la dépense par tête)	Dépense par tête ($)	Dépense totale ($'000 000)	Coefficient budgétaire (%)	Variation annuelle (% de la dépense par tête)
1975	103	636,9	2,7	6,6	104	643,6	2,7	7,8
1980	142	918,3	2,6	6,7	152	982,1	2,8	7,8
1985	197	1 339,0	2,5	6,8	221	1 505,6	2,8	7,8

OPDQ, 1976

3.2 Les investissements

Les investissements constituent le moteur de la croissance économique en ce sens qu'ils conditionnent l'avenir du système productif. Ainsi, les investissements en construction permettent surtout une augmentation de la capacité de production coïncidant très souvent avec l'implantation de méthodes de production plus avancées, ce qui implique un accroissement de la productivité par unité de main-d'oeuvre. En outre, les secteurs pour lesquels les taux de croissance des investissements en machinerie et équipements dépassent la croissance de la capacité de production, donnent des signes évidents de mécanisation ou de changements technologiques beaucoup plus importants, se traduisant en pratique par une substitution de la machinerie à la main-d'oeuvre. De plus, par leurs effets sur la productivité de la main-d'oeuvre les investissements en machinerie et équipements influencent l'évolution de l'emploi dans l'avenir. L'accroissement du nombre d'industries à haute productivité a aussi des effets sur l'évolution des salaires.

En plus de provoquer des changements dans la structure à venir de l'économie, les dépenses d'inves-

tissements constituent l'élément de la demande finale qui contribue le plus à l'instabilité de l'économie actuelle. En effet, alors que les investisseurs publics peuvent plus ou moins contrôler l'évolution de leurs investissements, les investisseurs privés sont généralement plus sensibles aux événements qui conditionnent les cycles économiques.

Tout cela fait donc de l'évolution des investissements un indicateur important de la santé de l'économie. Nous résumons dans les paragraphes qui suivent, les conclusions d'une analyse de l'évolution à long terme des investissements au Québec, réalisée à l'OPDQ dans le cadre de l'élaboration du modèle d'analyse économique.

3.2.1 Le retard du Québec

Cette analyse compare l'évolution des investissements nouveaux au Québec à celle de l'Ontario pour la période de 1961 à 1974. Les investissements nouveaux ou immobilisations sont les dépenses allouées à la construction neuve et à l'acquisition de machinerie et d'équipements neufs. Nous ne tenons donc pas compte, dans les lignes qui suivent, des sommes destinées à la

réparation non capitalisée d'immeubles, de machinerie et d'équipements. D'autre part, le choix de l'Ontario comme point de comparaison est généralement admis et se justifie par le fait que le Québec et l'Ontario présentent une structure à peu près semblable de leur investissement, c'est-à-dire une prédominance nette des secteurs secondaire et tertiaire par rapport au secteur primaire.

Quant à la période considérée, on peut en dégager trois sous-périodes:

- de 1961 à 1966: on assiste à une reprise des investissements au Québec par rapport au ralentissement des quatre (4) années précédentes (1958-1961), avec un taux de croissance composé annuel moyen de 12,4%;
- de 1966 à 1970: le Québec connaît une récession qui se caractérise par une stagnation des investissements, avec un taux de croissance composé de 0,3% en moyenne par année;
- de 1970 à 1974: la reprise est particulièrement bonne au Québec avec un taux de croissance composé des investissements totaux de 20,6% par année.

Pour toute la période 1961-1974, les investissements nouveaux ont crû à un taux composé annuel moyen

de 8,5% au Québec. Au tableau 3.2.1, nous comparons ces taux de croissance à ceux de l'Ontario.

TABLEAU 3.2.1

TAUX DE CROISSANCE COMPOSES ANNUELS MOYENS DES INVESTISSEMENTS NOUVEAUX EN DOLLARS COURANTS

	Québec (%)	Ontario (%)	Ecarts
1961 - 1966	12,4	13,3	-0,9
1966 - 1970	0,3	7,4	-7,1
1970 - 1974	20,6	13,9	6,7
1961 - 1974	8,5	10,9	-2,4

OPDQ, 1976

On voit donc que l'amplitude des cycles a été plus grande au Québec qu'en Ontario, et que la récession de 1966-1970 a été particulièrement importante au Québec. Cependant, des taux de croissance composés annuels moyens des immobilisations identiques au Québec et en Ontario pour la période 1966-1974, 10,3% dans chacun des cas, combinant les dernières périodes de récession et de reprise nous permettent de conclure à un certain rattrapage

au cours des quatre (4),dernières années de notre série. On peut donc dire que le Québec est de retour sur sa tendance à long terme comme le montre le graphique 3.2.1.

Il n'en demeure pas moins que la croissance à long terme des investissements au Québec est moins rapide que celle de l'Ontario avec un écart de 2,4 points dans les taux de croissance. On doit cependant souligner que si nous ajoutons les données provisoires pour l'année 1975 à la série 1961 - 1974, cet écart diminue considérablement. Ainsi, les investissements nouveaux au Québec au cours de l'année 1975 ont été particulièrement importants par rapport aux autres années, diminuant l'écart entre les taux de croissance du Québec et de l'Ontario à 1,6 point. Nous avons cependant choisi de ne pas considérer 1975 dans l'analyse puisque les prévisions pour 1976 laissent entrevoir un certain ralentissement des investissements. Nous y reviendrons d'ailleurs plus loin alors que nous discuterons des perspectives d'avenir. Pour l'instant nous allons faire porter l'analyse au niveau des secteurs, afin de dégager les points faibles de la croissance québécoise.

GRAPHIQUE 3.2.1

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS TOTAUX

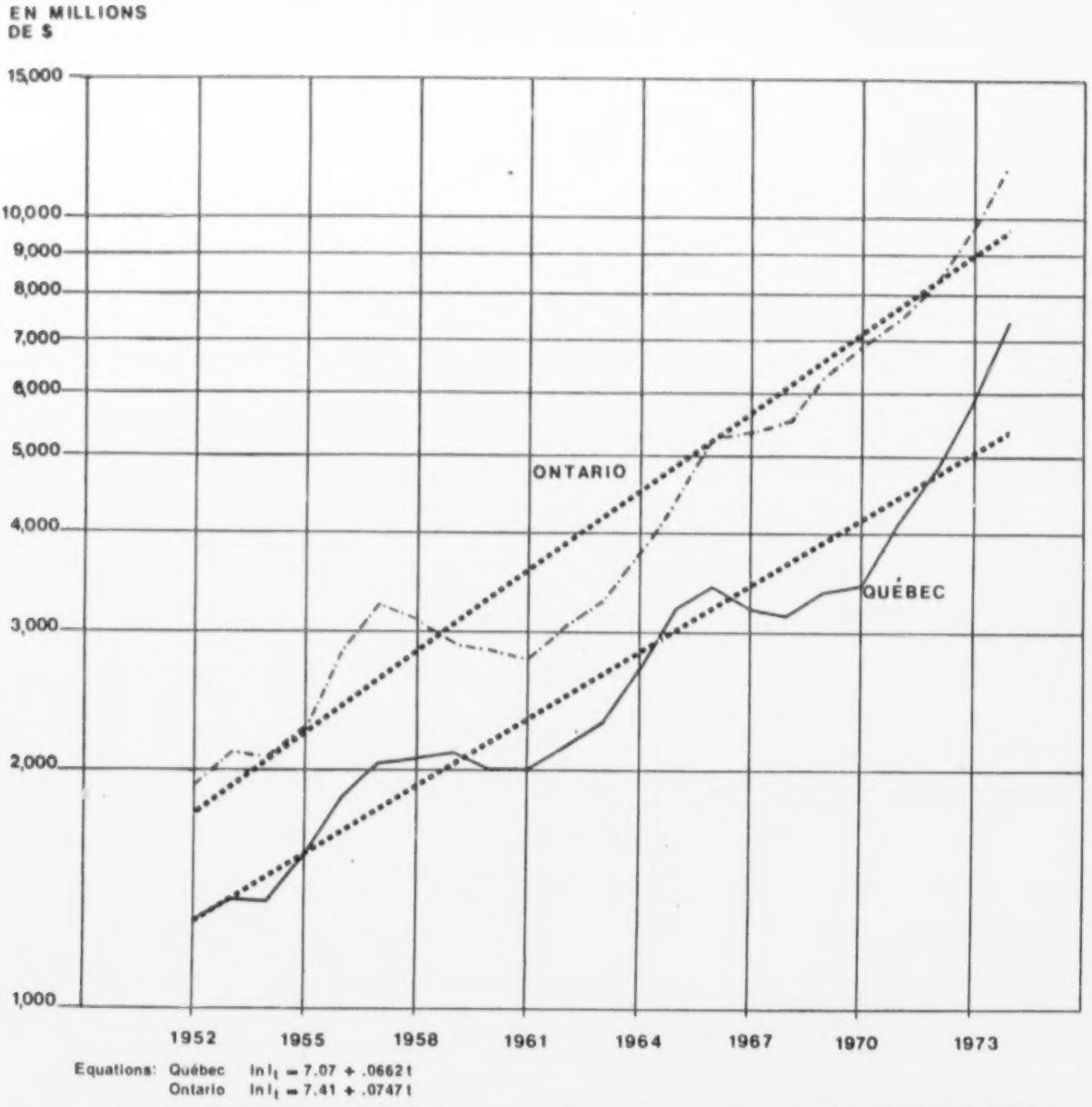

OPDQ, 1976

3.2.2 Les causes du retard

Nous avons vu que la croissance des investissements nouveaux au Québec accusait un retard de 2,4 points en moyenne par année sur l'Ontario au cours de la période 1961 à 1974. Mais les taux de croissance composés annuels moyens ne tiennent pas compte de l'importance relative des secteurs, c'est-à-dire du volume des investissements dans chaque secteur.

Nous considérons maintenant la croissance totale des investissements nouveaux de 1961 à 1974 sans tenir compte des variations qu'elle a connues au cours de la période considérée et nous tenterons de voir dans quelle mesure chaque secteur a contribué ou non à l'écart du Québec sur l'Ontario.

Les investissements au Québec ont augmenté de 267,3% de 1961 à 1974, tandis qu'ils ont augmenté de 314,3% en Ontario au cours de la même période, ce qui donne un retard de 47,0 points du Québec sur l'Ontario.

Par contre la population a crû plus rapidement en Ontario qu'au Québec durant cette période. Ainsi, si

l'on considère la croissance des investissements per capita, on voit qu'ils ont augmenté de 214,8% au Québec contre 219,2% en Ontario soit un écart de 4,4 points.

Dans un premier temps nous allons analyser la contribution des secteurs d'origine (investissements privés et publics) à l'écart de -4,4 points entre la croissance des investissements per capita au Québec et celle de l'Ontario. Les résultats sont résumés au tableau 3.2.2. Etant donné l'influence que le secteur public a sur les investissements allant à l'habitation par le contrôle qu'il exerce sur les prêts hypothécaires, on convient habituellement de ne pas considérer les investissements pour la construction d'habitations dans la partition des investissements privés et publics. C'est donc ce que l'on fait ici.

On remarque d'abord que si les investissements per capita de chaque secteur d'origine en Ontario avaient connu la même croissance qu'au Québec, l'écart des taux de croissance aurait été légèrement en faveur du Québec (0,1 point). D'autre part si les rapports des investissements de chaque secteur sur les investissements totaux avaient été les mêmes au Québec qu'en Ontario, le retard

TABLEAU 3.2.2

CONTRIBUTION DES SECTEURS D'ORIGINE AU RETARD DE LA CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS PER CAPITA AU QUEBEC PAR RAPPORT A L'ONTARIO

(le retard total de -4,4 points équivaut à 100%)

	Contribution du poids[1] du secteur au retard total		Contribution de la croissance[2] du secteur au retard total		Contribution totale[3] du secteur au retard total	
Privé	8,5	(-193%)	-16,3	(371%)	- 7,8	(177%)
Public	-7,8	(177%)	27,0	(-614%)	19,2	(-436%)
Habitation	-0,6	(14%)	-15,2	(345%)	-15,8	(359%)
Retard total	0,1	(- 2%)	- 4,5	(102%)	- 4,4	(100%)

1. Le poids d'un secteur dans une province correspond à la valeur des investissements dans ce secteur en 1961 par rapport aux investissements totaux dans cette province en 1961. La contribution du poids d'un secteur au retard Québec-Ontario se calcule en faisant l'hypothèse que le taux de croissance des investissements de ce secteur est le même en Ontario qu'au Québec.

2. La contribution de la croissance d'un secteur au retard Québec-Ontario se calcule en faisant l'hypothèse que le poids de ce secteur est le même au Québec qu'en Ontario.

3. On peut démontrer que la contribution totale d'un secteur est la somme des contributions du poids et de la croissance de ce secteur.

OPDQ, 1976

du Québec aurait été sensiblement plus important (-4,5 points). On en conclut donc que le Québec était légèrement avantagé au début de la période 1961-1974.

Au niveau de la contribution des secteurs d'origine au retard Québec-Ontario, on remarque que le grand responsable est le secteur de l'habitation. Déjà faiblement en retard en 1961 (-0,6 point), la croissance de ce secteur au Québec a ajouté -15,2 points à l'écart pour donner une contribution totale de plus de trois fois supérieure au retard total (-15,8 points). Par contre les contributions du secteur privé et du secteur public se sont en partie compensées. Ainsi, les investissements du secteur privé qui étaient plus importants au Québec en 1961 (8,5 points) ont crû à un taux de 16,3 points inférieurs à celui de l'Ontario. Pour leur part, les investissements du secteur public québécois ont entraîné un retard de -7,8 points par la différence de leur poids sur celui de l'Ontario en 1961 et ont contribué à diminuer l'écart de 27 points par leur très forte croissance au cours de la période.

Nous considérons maintenant la contribution des secteurs productifs au retard de 47,0 points de la

croissance des investissements totaux au Québec entre 1961 et 1974 sur celle de l'Ontario. Le tableau 3.2.3 résume les résultats.

Nous constatons d'abord que la contribution des secteurs de destination est plus homogène que celle des secteurs d'origine. En effet la contribution de chaque secteur productif au retard total a été plus faible que le retard total lui-même.

L'écart dans les investissements en construction est surtout dû à la faible croissance du secteur de l'habitation compensée en partie par la croissance du secteur gouvernemental. De plus tous les secteurs productifs au Québec ont contribué au retard plus par leurs investissements en machinerie et équipements que par leurs investissements en construction.

Les investissements en machinerie et équipements en fabrication avaient un poids désavantageux au Québec en 1961 ce qui a eu un effet non négligeable sur les explications du retard. D'autre part, l'augmentation des achats de machinerie et équipements par le secteur transports-communications-utilités a contribué à 25% du retard au Québec.

TABLEAU 3.2.3

CONTRIBUTION DES SECTEURS PRODUCTIFS AU RETARD[1] DE LA CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS TOTAUX AU QUEBEC PAR RAPPORT A L'ONTARIO

(le retard total de -47,0 unités équivaut à 100%)

	Contribution du poids du secteur au retard total		Contribution de la croissance du secteur au retard total		Contribution totale du secteur au retard total	
Construction:						
- Primaire	3,6	(- 7,6%)	- 2,1	(4,4%)	1,5	(- 3,2%)
- Fabrication	- 2,1	(4,5%)	- 0,8	(1,7%)	- 2,9	(6,2%)
- Transport-Communication-Utilités	8,3	(-17,6%)	- 9,0	(19,1%)	- 0,7	(1,5%)
- Finance-Commerce-Services commerciaux	5,3	(-11,2%)	- 8,7	(18,5%)	- 3,4	(7,3%)
- Habitation	- 0,7	(1,5%)	-28,0	(59,5%)	-28,7	(61,0%)
- Gouvernement-Institutions	- 9,8	(20,8%)	25,2	(-53,6%)	15,4	(-32,8%)
Total construction	4,6	(- 9,6%)	-23,4	(49,6%)	-18,8	(40,0%)
Machinerie et équipements:						
- Primaire	0,2	(- 0,4%)	- 5,2	(10,9%)	- 5,0	(10,5%)
- Fabrication	-14,9	(31,7%)	9,8	(-20,8%)	- 5,1	(10,9%)
- Transport-Communication-Utilités	- 1,8	(3,8%)	-12,0	(25,6%)	-13,8	(29,4%)
- Finance-Commerce-Services commerciaux	- 1,4	(2,9%)	- 4,0	(8,6%)	- 5,4	(11,5%)
- Gouvernement-Institutions	- 0,1	(0,2%)	1,2	(- 2,5%)	1,1	(- 2,3%)
Total Machinerie et équipements	-18,0	(38,2%)	-10,2	(21,8%)	-28,2	(60,0%)
TOTAL	-13,4	(28,6%)	-33,6	(71,4%)	-47,0	(100,0%)

1. Voir les notes en bas du tableau 3.2.2.

Finalement nous pouvons dire que la piètre performance du secteur de l'habitation a contribué de façon importante à l'écart du Québec sur l'Ontario. En augmentant les dépenses d'investissements dans ce secteur au niveau de celle de l'Ontario nous pourrions reprendre 60% du retard sur cette province dans la croissance des investissements totaux et annuler complètement l'écart dans la croissance des investissements per capita. Cependant, cela ne résoudrait pas pour autant les problèmes structurels que nous identifions dans cette section.

Nous faisons ressortir ainsi le secteur de l'habitation parce que le gouvernement a de plus grandes possibilités "d'agir" dans ce domaine. D'une part, l'habitation est un secteur à forte intensité en main-d'oeuvre, ce qui n'est pas à négliger en période de chômage élevé comme celle que nous connaissons présentement. De plus ce secteur a des effets d'entraînement sur l'économie du Québec puisque les matériaux utilisés pour la construction d'habitation sont en grande partie produits au Québec. Finalement l'impact des politiques gouvernementales en habitation peut être dirigé vers plusieurs régions contrairement à la plupart des autres politiques sectorielles. Donc, le secteur de l'habitation offre

plusieurs possibilités intéressantes tant sur le plan économique et social que régional.

3.2.3 Rétrospective et perspectives

Les sous-sections précédentes ne fournissent qu'une idée sommaire et partielle de l'étude originale, réalisée à l'OPDQ, dont il était question au début. Cette étude nous a permis de dégager certains problèmes propres au domaine des investissements au Québec, problèmes qui relèvent de la politique économique proprement dite. Notre analyse détaillée a contribué à montrer que la croissance des investissements privés était très insuffisante et que l'Etat québécois a dû y suppléer par une plus forte croissance des investissements publics. Au total, toutefois, notre situation considérée pour l'ensemble de la période 1961 à 1975 est presque aussi bonne que celle de l'Ontario pour la même période. Il faut quand même être conscient que l'amplitude du cycle québécois autour de la tendance à long terme est beaucoup plus grande que celle du cycle ontarien. En effet, les "grands projets" de l'*Expo '67*, du *métro de Montréal* des années 1964-1967, des *Jeux Olympiques* et de la *Baie de James* des années 1974-1976 ont contribué à l'amplitude des cycles. C'est au sommet des

périodes d'expansion qué l'on constate la présence de ces projets. Ces "grands projets" de l'Etat ont contribué à créer des pressions inflationnistes additionnelles. L'*Expo '67* et les *Jeux Olympiques* sont des projets qui n'ont eu aucune retombée sur la structure et sur la croissance de la production à moyen terme. L'étude approfondie des investissements nous a permis de démontrer que l'*Hydro-Québec* a toujours eu depuis 1965 un comportement fortement pro-cyclique. L'Hydro-Québec qui compte pour plus de 50% du secteur d'activité économique intitulé "Transports, communications et utilités publiques" a contribué à amplifier le cycle d'investissement de son propre secteur d'activité en plus de contribuer à amplifier le cycle de l'ensemble de l'économie.

Ceci résume l'impact qu'a eu l'Hydro-Québec au niveau des investissements sur le territoire québécois. Nous n'avons pas tenté d'analyser l'impact sur la province de Terre-Neuve des investissements importants de l'Hydro-Québec aux chutes Churchill depuis 1968. Mais nous avons fait des calculs pour tenter de dégager l'impact de l'Hydro-Québec sur le territoire québécois s'il avait investi à l'intérieur du Québec les mêmes montants qu'à Terre-Neuve

en conservant le même calendrier d'opération. Nous avons observé qu'il aurait pu contribuer à améliorer sensiblement dans le bon sens les importantes fluctuations cycliques qu'a toujours connues le Québec au niveau des investissements.

Dans un rapport sur l'instabilité cyclique de la construction[1], le Conseil économique du Canada a examiné plusieurs moyens pour stabiliser le secteur de la construction et il conclut que "... le moyen le plus efficace, et de loin, aurait été de modifier partiellement le calendrier des grands projets de construction"[2]. Il semble en effet que le moyen le plus efficace dont disposent les gouvernements pour stabiliser les investissements totaux soit de stabiliser leurs propres investissements en échelonnant leurs projets dans le temps. Conscient de ces problèmes, l'OPDQ coordonne actuellement des travaux effectués en comité par un certain nombre d'intervenants publics susceptibles de pouvoir agir de façon à améliorer la situation à moyen terme. Les moyens et les outils à mettre en place existent. Encore faut-il les rendre opérationnels.

---

1. Conseil économique du Canada, *Pour une croissance plus stable de la construction*, 1974.

2. Idem, p. R-16.

On a vu ensuite que les investissements en construction ont en général connu une croissance plus faible que le total des investissements. Le climat des relations de travail dans l'industrie de la construction ne serait pas étranger à ce phénomène comme semble l'indiquer une étude réalisée pour le compte de la Commission Cliche[1]. En effet les années 1969 et 1970, correspondant à la fin de la période de récession, ont été particulièrement importantes en terme du nombre de jours/hommes perdus en grèves au Québec. *Il ne faut cependant pas négliger l'effet de rétroaction qui ferait qu'une mauvaise période pour les investissements en construction entraînerait une période difficile dans les relations de travail dans l'industrie de la construction.*

Mais la grande faiblesse de l'évolution des investissements au Québec entre 1961 et 1974 a été le secteur de l'habitation. On a calculé que le Québec aurait connu une croissance de ses investissements per capita égale à celle de l'Ontario si les investissements en construction

---

1. P.P. Proulx, et autres,"L'instabilité et l'impact des grèves et ralentissements de travail dans l'industrie de la construction au Québec", dans *Rapport de la Commission d'enquête sur la liberté syndicale dans l'industrie de la construction*, Recueil des annexes, pp. 511-649.

d'habitation per capita y avaient crû de façon semblable. Des études ont déjà démontré qu'on assiste au Québec à une crise du logement[1]. Or nous avons calculé qu'il faudrait construire 152 500 appartements locatifs supplémentaires pour rejoindre l'Ontario dans ce domaine en tenant compte des différences de population, alors que ce chiffre augmente à 192 900 si l'on considère tous les types d'habitation sans distinction. C'est donc la construction d'appartements qui est la plus grande source de retard dans ce secteur.

A ce sujet le contrôle de la Régie des loyers, le seul facteur institutionnel qui nous différenciait de l'Ontario dans ce secteur semble être responsable de la situation pour une bonne part. Nous sommes d'avis qu'il faudrait reformuler ce type d'intervention pour qu'elle n'incite plus à moins investir. A ce sujet les recommandations du Rapport Legault pourraient être une solution:

> "1 Le GTH recommande au gouvernement du Québec d'accorder une subvention décroissante au taux d'intérêt afin de réduire le coût des

---

1. Entre autres, on peut lire: Joseph H. Chung, *L'instabilité cyclique de la construction de logements au Canada*, Conseil économique du Canada, 1976.

loyers dés nouveaux logements locatifs.

"2 Le GTH recommande que les nouveaux logements locatifs qui ne bénéficieront d'aucune aide gouvernementale directe ne soient pas assujettis au contrôle des loyers".[1]

Pour conclure sur ce secteur disons que le Québec a amélioré sa position face à l'Ontario et qu'en tenant compte des investissements en 1975 et 1976, il n'y a que le secteur de la fabrication qui prenne du retard. Nous avons toutefois des inquiétudes pour la période post-olympique. D'ailleurs les investissements du secteur commerce-finances-services commerciaux ont diminué de 14,6% en 1976 par rapport à 1975 et, parmi ceux-là, le sous-secteur des services commerciaux dans lequel sont classées les installations olympiques a connu une baisse de 30,5%. De son côté, le secteur de l'habitation a continué à croître avec une hausse estimée des investissements de 20% de 1975 à 1976.

Pour donner quelques indications sur l'évolution

---

1. G.R. Legault, *Rapport du groupe de travail sur l'habitation*, (GTH), janvier 1976, p. 149.

des investissements au Québec d'ici 1980, nous avons recours, dans les lignes qui suivent à un relevé effectué auprès de trois cents (300) grandes entreprises à l'échelle du Canada[1]. Ce relevé ne donne qu'une impression très partielle, étant donné que les grandes sociétés ne se comportent pas nécessairement comme les petites entreprises. Les investissements des grandes entreprises vont quand même jouer un rôle très important dans l'évolution future des investissements puisqu'ils comptent pour environ les deux tiers (2/3) des investissements totaux. Le tableau 3.2.4 résume nos observations à ce sujet.

Ainsi les communications et les installations électriques, deux secteurs importants au Québec, vont continuer à croître dans l'avenir. Ce fait souligne la nécessité de bien gérer la distribution dans le temps de la mise en place des installations électriques afin de ne pas accentuer nos problèmes de cycles.

Les grands secteurs exportateurs du Québec (foresterie et mines) sont appelés à moins investir dans

---

1. Industrie et commerce, Canada, "Relevé préliminaire des investissements projetés et réels pour 1977", Communiqué, Ottawa, 1976.

TABLEAU 3.2.4

APERCU DE L'EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR

Comportement de l'industrie canadienne	Part Québec/Canada[1] en 1975 (%)
Industries dont on prévoit que les investissements croîtront plus rapidement que la moyenne entre 1975 et 1980:	
- Aliments et boissons	21,2
- Pétrole et gaz	----
- Communications	21,4
- Installations électriques	26,3
Industries dont on prévoit que les investissements croîtront moins rapidement que la moyenne entre 1975 et 1980:	
- Produits forestiers	22,1
- Produits chimiques	17,9
- Mines	32,5
- Transports et entreposage	18,3
- Finances, assurance, immeubles et commerce.	23,1

1. Incluant toutes les entreprises.

OPDQ, 1976

l'avenir. Cependant la parité récente du dollar canadien par rapport au dollar américain peut redonner une certaine vigueur à ces secteurs.

Finalement les secteurs touchés par la période

post-olympique ne sont pas couverts par ce relevé mais on ne peut s'attendre qu'à un recul massif dans le secteur des services commerciaux qui comprend les hôtels et duquel les installations olympiques faisaient partie.

3.3 Les administrations publiques

Les dépenses publiques, c'est-à-dire les dépenses des gouvernements et des institutions constituent le moyen privilégié dont dispose la collectivité pour orienter son développement. De là l'importance d'une bonne coordination de ces dépenses pour que soient pris en compte tous les aspects de la vie socio-économique. Dans ce domaine entre autres l'Office de planification et de développement du Québec[1] peut aider à analyser les implications économiques de divers aspects des programmes gouvernementaux.

Ainsi, dans le modèle d'analyse économique du Québec présentement en cours d'élaboration à l'OPDQ, le bloc des administrations publiques prend une importance toute particulière puisque d'une part il servira à fournir les prévisions sur les variables directement controlées par les gouvernements et que d'autre part il permettra aux utilisateurs d'introduire au niveau des calculs différents scénarios en fonction de

1. Nous discutons des types d'interventions gouvernementales qui préoccupent l'OPDQ aux sous-sections 3.3.3 et 3.3.4.

priorités ou objectifs que se seront donnés les instances décisionnelles.

La première étape de l'élaboration d'un tel bloc des administrations publiques consiste en l'analyse de la structure des dépenses publiques et de l'évolution de cette structure dans le passé récent.

Dans cette section nous résumons les principales conclusions d'une analyse rétrospective des dépenses publiques réalisée à l'OPDQ dans le cadre de l'élaboration du modèle d'analyse économique. Cette analyse visait à dégager l'ordre de grandeur des opérations économiques pour les différentes administrations publiques intervenant dans l'économie québécoise soient nommément:

le gouvernement du Québec;
le gouvernement du Canada;
les municipalités;
les hôpitaux;
et les institutions d'enseignement.

Les opérations de ces agents ont été regroupées selon les catégories comptables suivantes:

1. Dépenses courantes
   1.1 Dépenses de fonctionnement
       - Salaires et traitements
       - Achats de biens et services

   1.2 Transferts aux ménages et aux entreprises

   1.3 Intérêt sur la dette

2. Dépenses de capital fixe.

Avant d'aborder l'analyse des dépenses publiques au Québec, il convient de décrire la nature de nos données. Les dépenses publiques de chaque niveau d'administration envisagées du point de vue de la demande de biens et services au Québec proviennent habituellement des tableaux types de la comptabilité nationale du Québec qui sont produits par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Comme ces séries statistiques n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du présent rapport, nous avons utilisé une approximation des dépenses publiques qui devraient normalement être tirées de la comptabilité nationale du Québec. En général, on peut se fier à ces données pour dégager une analyse structurelle dans laquelle l'ordre de grandeur et l'évolution doivent retenir davantage l'attention que le niveau absolu. Nous pouvons maintenant identifier les différences conceptuelles entre

les dépenses publiques que nous présentons aux tableaux 3.3.1 et 3.3.2 par rapport aux dépenses publiques sur une base de comptabilité nationale. En ce qui concerne le gouvernement du Québec, nos dépenses ne tiennent pas compte de l'activité des fonds spéciaux, des offices et des commissions qui relèvent de l'administration provinciale et de plus, nos dépenses sont sur la base de l'année financière alors que les dépenses publiques de la comptabilité nationale sont sur une base d'année civile. Les dépenses du gouvernement fédéral au Québec sont évidemment très difficiles à évaluer et dépendent fortement de la méthodologie utilisée même si les concepts sont compatibles. Enfin, les dépenses des municipalités sont compatibles avec celles des comptes nationaux si nous ramenons les dépenses des institutions d'enseignement sur une base d'année civile et que nous les ajoutons aux dépenses des municipalités. Dans la comptabilité nationale, la régie des rentes du Québec est considérée comme un agent économique alors que nous n'en tenons pas compte dans nos tableaux.

Dans un premier temps nous allons analyser l'évolution des dépenses de chacun des agents publics

TABLEAU 3.3.1

DEPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN 1960, PAR CATEGORIE DE DEPENSES

($'000 000)

	Gouvernement du Québec[1]	Gouvernement du Canada	Municipalités	Hôpitaux	Enseignement	TOTAL
1. Dépenses courantes						
1.1 Dépenses de fonctionnement						
- Achats de biens et services	110	160	110	50	80	510
- Salaires	130	230	120	80	160	720
- Total (A)	240	390	230	130	240	1 230
1.2 Transferts aux ménages et entreprises (B)	210	560	-	-	-	770
1.3 Intérêt sur la dette (C)	20	200	90	-	10	320
1.4 Dépenses courantes totales (A + B + C)	470	1 150	320	130	250	2 320
2. Dépenses en immobilisations	120	60	200	50	150	580
3. Dépenses gouvernementales totales	590	1 210	520	180	400	2 900

1. Ces données sont sur la base de l'année financière.

OPDQ, 1976

TABLEAU 3.3.2

DEPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN 1974, PAR CATEGORIE DE DEPENSES

($'000 000)

	Gouvernement du Québec [1]	Gouvernement du Canada	Municipalités	Hôpitaux	Enseignement	TOTAL
1. Dépenses courantes						
1.1 Dépenses de fonctionnement						
- Achats de biens et services	700	510	570	350	650	2 780
- Salaires	630	770	480	950	1 600	4 430
- Total (A)	1 330	1 280	1 050	1 300	2 250	7 210
1.2 Transferts aux ménages et entreprises (B)	1 940	2 780	-	-	-	4 720
1.3 Intérêt sur la dette (C)	300	630	350	-	210	1 490
1.4 Dépenses courantes totales (A + B + C)	3 570	4 690	1 400	1 300	2 460	13 420
2. Dépenses en immobilisations	520	160	360	460	500	2 000
3. Dépenses gouvernementales totales	4 090	4 850	1 760	1 760	2 960	15 420

1. Ces données sont sur la base de l'année financière.

OPDQ, 1976

en les comparant les unes aux autres. Dans une deuxième sous-section nous reprendrons l'analyse mais cette fois au niveau de chacune des catégories de dépenses. Dans les deux cas nous ferons appel à deux séries de données statistiques, soit les taux de croissance composés annuels moyens des dépenses publiques au Québec de 1960 à 1974 (tableau 3.3.3) et les parts relatives des dépenses publiques au Québec pour 1960 et 1974 (tableau 3.3.4).

A la section 3.3.3 nous dégageons certains éléments fondamentaux nécessaires et préliminaires à toute analyse en profondeur de l'évolution des priorités du gouvernement du Québec.

3.3.1 Evolution des dépenses publiques par palier de gouvernement

De $9 700 millions qu'elle était en 1960, la dépense provinciale brute du Québec est passée à $34 846 millions en 1974. Elle a donc crû à un taux composé annuel moyen de 9,5% de 1960 à 1974. De leur côté, les dépenses publiques au Québec ont crû à un taux plus élevé au cours de la même période soit 12,7%.

Ainsi, alors que les dépenses courantes et en capital des administrations publiques comptaient pour 30% de la dépense provinciale brute en 1960, leur importance s'était accrue à 45% de celle-ci en 1974.

Les interventions du secteur public dans l'économie québécoise se font donc de plus en plus importantes. Nous tentons, dans les paragraphes qui suivent, de dégager les grandes lignes de l'évolution de ces interventions.

Quoique le gouvernement fédéral soit toujours, à la fin de la période considérée (1974), le principal intervenant public au Québec, son importance en terme de dépenses publiques totales a décru de 10,2 points passant de 41,7% en 1960 à 31,5% en 1974. Par contre, l'importance des dépenses du gouvernement du Québec s'est accrue de 6,2 points passant de 20,3% du total des dépenses publiques en 1960 à 26,5% en 1974. En 1974 donc, les dépenses du gouvernement du Québec n'étaient que de 5 points inférieures à celles du gouvernement fédéral au Québec.

TABLEAU 3.3.3

TAUX DE CROISSANCE COMPOSES ANNUELS MOYENS DES DEPENSES PUBLIQUES AU QUEBEC DE 1960 A 1974

(%)

	Gouvernement du Québec[1]	Gouvernement du Canada	Municipalités	Hôpitaux	Enseignement	TOTAL
1. Dépenses courantes						
1.1 Dépenses de fonctionnement						
- Achats de biens et services	14,1	8,6	12,5	14,9	16,1	12,9
- Salaires	11,9	9,0	10,4	19,3	17,9	13,9
- Total (A)	13,0	8,9	11,5	17,9	17,3	13,5
1.2 Transferts aux ménages et entreprises (B)	17,2	12,1	-	-	-	13,8
1.3 Intérêt sur la dette (C)	21,3	8,5	10,2	-	24,2	11,6
1.4 Dépenses courantes totales (A + B + C)	15,6	10,6	11,1	17,9	17,7	13,4
2. Dépenses en immobilisations	11,0	7,3	4,3	17,2	9,0	9,2
3. Dépenses gouvernementales totales	14,8	10,4	9,1	17,7	15,4	12,7

1. Ces données sont sur la base de l'année financière.

TABLEAU 3.3.4

COMPARAISON DES PARTS RELATIVES DES DEPENSES PUBLIQUES AU QUEBEC DE 1960 ET 1974

PAR CATEGORIE DE DEPENSES ET PAR AGENT

(Parts relatives en % du total)

	Gouvernement du Québec[1]		Gouvernement du Canada		Municipalités		Hôpitaux		Enseignement		TOTAL	
	1960	1974	1960	1974	1960	1974	1960	1974	1960	1974	1960	1974
1. Dépenses courantes												
1.1 Dépenses de fonctionnement												
- Achats de biens et services	3,8	4,5	5,5	3,3	3,8	3,7	1,7	2,3	2,8	4,2	17,6	18,0
- Salaires	4,5	4,1	7,9	5,0	4,1	3,1	2,8	6,1	5,5	10,4	24,8	28,7
- Total (A)	8,3	8,6	13,4	8,3	7,9	6,8	4,5	8,4	8,3	14,6	42,4	46,7
1.2 Transferts aux ménages et entreprises (B)	7,2	12,6	19,3	18,0	-	-	-	-	-	-	26,5	30,6
1.3 Intérêt sur la dette (C)	0,7	1,9	6,9	4,1	3,2	2,3	-	-	0,3	1,4	11,1	9,7
1.4 Dépenses courantes totales (A + B + C)	16,2	23,1	39,6	30,4	11,1	9,1	4,5	8,4	8,6	16,0	80,0	87,0
2. Dépenses en immobilisations	4,1	3,4	2,1	1,1	6,9	2,3	1,7	3,0	5,2	3,2	20,0	13,0
3. Dépenses gouvernementales totales	20,3	26,5	41,7	31,5	18,0	11,4	6,2	11,4	13,8	19,2	100,0	100,0

1. Ces données sont sur la base de l'année financière.

OPDQ, 1976

Cependant, si on soustrait aux dépenses courantes de ces deux paliers de gouvernement les paiements de transferts aux ménages et aux entreprises, l'intervention du gouvernement du Québec devient la plus importante.

Quant aux dépenses des municipalités, elles ont été celles qui ont connu le plus faible taux de croissance composé annuel moyen au cours de la période considérée soit 9,1%. Cette faiblesse dans la croissance se répercute sur l'importance relative de leurs interventions. Ainsi, les administrations des municipalités sont passées en 1974, derrière les hôpitaux quant à l'importance de leurs dépenses. Cela pourrait être dû en partie aux difficultés de financement auxquelles elles font face.

Pour leur part, les hôpitaux et les institutions d'enseignement ont connu des croissances plus grandes que celle des dépenses publiques totales avec des taux composés annuels moyens de 17,7% et de 15,4% respectivement. Cela s'explique par les modifications découlant des réformes du système d'éducation et par

la mise en place des régimes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie.

3.3.2 Evolution des dépenses publiques par catégorie de dépenses

Au-delà de la classification comptable dont il fut question au début, on identifie cinq (5) catégories de dépenses publiques, soient nommément: les achats de biens et services - les salaires - les transferts aux ménages et aux entreprises - l'intérêt sur le service de la dette - les dépenses d'immobilisation. Il est évident que les dépenses de ces catégories n'ont pas toutes le même impact sur l'économie. En effet, alors que les achats de biens et services et les salaires pourraient être considérés respectivement comme les inputs intermédiaires et les inputs primaires à la "production" des services publics, les transferts et l'intérêt sur le service de la dette n'ont pas d'impact direct[1] sur le système productif. En fait ce sont ces deux premières catégories et les dépenses d'immobi-

---

1. En effet l'impact de ces dépenses sur notre économie se produit par l'intermédiaire d'agents économiques autres que le gouvernement (ménages et entreprises), ces derniers réinjectant en partie dans l'économie québécoise les sommes reçues.

lisation qui composent la demande finale des administrations publiques à l'économie.

Au Québec entre 1960 et 1974 les dépenses courantes des administrations publiques ont crû plus rapidement que leurs dépenses en immobilisations avec des taux de croissance composés annuels moyens respectifs de 13,4% et de 9,2%. Et parmi les dépenses courantes, ce sont les salaires qui ont connu la plus forte croissance à un taux composé annuel moyen de 13,9% suivis de près par les transferts. D'ailleurs en terme de parts relatives les salaires viennent au deuxième rang avec 28,7% des dépenses publiques en 1974 après les 30,6% des paiements de transferts.

Chose étonnante cependant, les masses salariales versées par les gouvernements du Québec, du Canada et par les municipalités ont vu leur importance diminuer par rapport à l'ensemble des dépenses publiques au cours de la période 1960-1974. Cela est dû à la forte croissance des salaires payés par les hôpitaux et les institutions d'enseignement (19,3% et 17,9% par année respectivement). Ce phénomène s'explique par la hausse du nombre d'employés requis pour assurer

l'expansion et le développement des services collectifs de santé et d'éducation et à l'amélioration des rémunérations dans ces secteurs.

Quant aux achats de biens et services ce sont encore une fois les institutions (hôpitaux et institutions d'enseignement) qui ont connu les plus forts taux d'augmentation. Cependant, c'est le gouvernement du Québec qui achemine la plus grande demande aux secteurs de l'économie producteurs de ces biens et services. En effet la part relative des achats de l'Etat québécois sur les dépenses publiques au Québec est passée de 3,8% en 1960 à 4,5% en 1974 alors que la part du gouvernement fédéral diminuait de 2,2 points passant de 5,5% en 1970 à 3,3% en 1974. Cela est d'autant plus important que la nouvelle politique d'achat du gouvernement du Québec devrait favoriser les producteurs de biens et services québécois augmentant ainsi l'impact direct sur notre économie.

On a dit plus haut que les paiements de transferts devaient plutôt être considérés comme un revenu pour les ménages plutôt que comme une dépense des gouvernements. Il est cependant intéressant de

noter que les transferts du gouvernement du Québec ont crû à un taux composé annuel moyen de 17,2% de 1960 à 1974 et que leur part relative a augmenté de 5,4 points alors que ceux du gouvernement fédéral ont crû à un taux moindre (12,1%) et que leur part relative a diminué de 1,3 point.

L'intérêt sur la dette du gouvernement québécois a crû plus rapidement que celui du gouvernement fédéral (21,3% par année contre 8,5%) mais sa part relative des dépenses publiques effectuées au Québec est plus faible de 2,2 points que ce dernier en 1974. L'intérêt de la dette québécoise est même inférieur à celui des municipalités.

Finalement les dépenses d'immobilisation des administrations publiques ont été traitées en détail avec celles des secteurs productifs à la section précédente. Disons simplement ici que les hôpitaux ont connu le plus fort taux de croissance de ces dépenses au cours de la période considérée et que le gouvernement fédéral avait la part la plus faible des dépenses d'immobilisation des administrations publiques au Québec en 1974.

3.3.3 Certains éléments fondamentaux pour l'analyse des activités gouvernementales

Il ne nous est pas possible, au moment de la rédaction de ce rapport, de présenter au complet les résultats de l'analyse des activités gouvernementales du gouvernement du Québec présentement en cours à l'OPDQ. Une analyse la moindrement rigoureuse des activités du gouvernement du Québec présuppose que nous ayons la base de données nécessaire pour la réaliser. Nous avons présentement réalisé l'organisation de ces données sur support informatique, de telle sorte qu'on pourra approfondir les analyses par "missions", "domaines", "secteurs", "programmes" et "ministères". Ce sont là les grands recoupements retrouvés dans la structure de budget par programme[1] du gouvernement du Québec au point de vue de ses dépenses.

---

1. Il faut souligner ici que la nomenclature de la structure de budget par programme (PPB) pose certains problèmes de classification. Ainsi, comme on le verra plus loin, certains programmes de la "mission gouvernementale et administrative" peuvent avoir une certaine dimension économique que ne nous permet pas de cerner le système actuel de classification des programmes gouvernementaux.

A l'analyse préliminaire des premiers résultats obtenus, on constate que la part du budget global du gouvernement du Québec consacrée à la mission "économique" n'a pas cessé de décroître depuis 1972 au profit de la mission "gouvernementale et administrative". Parmi les quatre (4) grandes missions du gouvernement, cette mission "gouvernementale et administrative" qui était la moins importante en 1972, est graduellement devenue depuis celle qui retient la plus grande part du budget de l'Etat. La mission "éducative et culturelle" est demeurée la deuxième en importance et la mission "sociale", la troisième. Les causes de ce changement majeur dans la structure du budget de l'Etat sont dues principalement d'une part, au fait que l'Etat a dû mettre sur pied de nouveaux programmes et d'autre part, au fait qu'il a dû accroître considérablement la quantité de certains services administratifs.

Au chapitre des nouveaux programmes mis sur pied depuis 1972 et classés dans la mission "gouvernementale et administrative", mentionnons en particulier:

- La Commission des droits et libération de la personne (Justice: $ 500 000)[1];
- Le Fonds de suppléance (Finances: $ 78 878 600);
- Les Mesures anti-inflationnistes (Finances: $ 1 900 200);
- L'Organisation et réglementation des professions (Conseil exécutif: $ 1 692 200);
- La Promotion du droit et du statut de la femme (Conseil exécutif: $ 548 600);
- La Qualification professionnelle des entrepreneurs en construction (Travail: $ 1 637 400);
- La Coordination des activités de la sécurité publique (Justice: $ 3 472 600).

Dans l'ensemble, ce ne sont pas ces nouveaux programmes qui sont les premiers grands responsables de cette croissance vertigineuse de la mission "gouvernementale et administrative" mais bien l'importance accrue de certains programmes précis. Sans qu'il soit nécessaire de les énumérer tous, mentionnons les plus importants:

- Gestion interne et soutien (Assemblée nationale: $ 11 187 200);

---

1. Entre parenthèses, apparaissent le nom du ministère responsable et le montant du budget global du programme évalué d'après les crédits accordés par le Conseil du trésor pour l'année 1976-1977.

- Fonctionnement du système judiciaire (Justice: $ 44 379 400);
- Aide et surveillance administrative et financière (Affaires municipales: $ 98 908 900);
- Gestion et aménagement des conditions de travail (Travail: $ 39 515 700);
- Régime de retraite et assurance collective sur la vie des fonctionnaires (Fonction publique: $ 133 248 300);
- Gestion de la caisse et de la dette publique (Finances: $ 471 236 300);
- Coordination du développement économique et régional, interventions de développement régional (Conseil exécutif: $ 76 467 000);
- Planification économique et régionale, consultation et administration de l'OPDQ (Conseil exécutif: $ 7 404 800).

Aucun des programmes de la "mission gouvernementale et administrative" n'a fait l'objet de coupures graduelles de budget au cours des cinq (5) dernières années. Ce qui est contraire au cas de certains programmes de la mission "économique" comme on peut le constater plus loin.

Lorsqu'on analyse cette fois l'évolution des dépenses par programme de la mission "économique", on se rend vite compte que pour l'ensemble des programmes,

l'intervention gouvernementale a crû moins rapidement. Malgré cela, il est intéressant de mentionner les principaux champs d'interventions sur lesquels le gouvernement a surtout mis l'accent:

- Financement agricole (Agriculture: $ 35 736 100);
- Aide à la production agricole (Agriculture: $ 83 301 400);
- Aide financière, construction d'aqueduc et d'égouts (Affaires municipales: $ 25 620 000);
- Administration de la Société du parc industriel du centre du Québec (Industrie et Commerce: $ 2 832 600);
- Formation professionnelle (Tourisme: $ 5 323 600);
- Développement des télécommunications (Communications: $ 2 294 500);
- Relations de travail (Travail: $ 3 427 200);
- Gestion interne et soutien (Travail: $ 7 481 300);
- Formation professionnelle des adultes (Education: $ 56 281 500);
- Services de main-d'oeuvre (Travail: $ 24 253 600);
- Systèmes de transports terrestres (Transports: $ 77 116 500);
- Information, contrôle et sécurité (Transports: $ 21 466 200);
- Conservation du réseau routier (Transports: $ 220 484 600);
- Gestion interne et soutien (Transports: $ 32 081 600);

- Commission des transports (Transports: $ 5 593 900);
- Transports maritime et aérien (Transports: $ 19 123 500).

Par contre, le gouvernement a continué à mettre de moins en moins l'accent sur les programmes suivants de la mission "économique", en diminuant leur budget continuellement ou en ne l'augmentant pas sensiblement:

- Amélioration de la forêt (Terres et forêts: $ 6 420 400);
- Inventaires et recherches (Richesses naturelles: $ 5 048 100);
- Centre de recherche industrielle du Québec (Industrie et Commerce: $ 5 000 000);
- Normes de travail (Travail: $ 383 100);
- Construction du réseau routier (Transports: $ 498 369 000).

Il ne serait pas exact de conclure que le gouvernement a délibérément agi de manière à ralentir l'économie, car tout gouvernement souhaite une meilleure croissance et un renforcement de son économie à moyen terme. Par contre, la façon de s'y prendre y

est pour beaucoup. Nul doute que les modes d'interventions de l'Etat dans le passé récent n'ont pas suffisamment porté sur les programmes propres à sa mission "économique". C'est probablement l'une des raisons qui expliquent pour une bonne part la faiblesse d'ensemble de notre structure économique. Les priorités, au cours des cinq (5) dernières années, ont surtout porté sur les ressources humaines, les ressources matérielles et l'amélioration des communications[1].

Il nous semble évident que l'Etat québécois doit utiliser au maximum, à partir de maintenant, toutes les ressources qu'il s'est données ces dernières années pour relancer, dans sa structure même, l'économie du Québec. Il faut concevoir de nouveaux programmes de relance économique articulés autour de projets spécifiques visant avant tout à accroître la productivité du secteur secondaire. Il est illusoire de croire que le Québec pourra, sans se créer de problèmes, continuer à faire croître son secteur tertiaire, sans que s'accroisse simultanément, dans une proportion au

---

1. Il serait intéressant d'étendre l'analyse aux opérations "extra-budgétaires" pertinentes au développement économique.

moins équivalente, son secteur de transformation.

Voilà pourquoi nous soutenons que le scénario d'encadrement discuté en détail au chapitre suivant est tout à fait réaliste et réalisable. Nous suggérons qu'il constitue, le tableau de bord devant guider les interventions gouvernementales pour les deux (2) prochaines années dans le domaine économique. Il faut contrecarrer l'allure de certaines tendances lourdes qui pourraient coûter cher, à moyen terme, sur le plan économique.

Dans cette voie, l'OPDQ pourra soumettre sous peu au gouvernement des suggestions d'interventions précises qui auront une portée stratégique pour l'avenir à moyen terme du Québec. Elles seront formulées dans la suite logique du présent rapport.

3.3.4 Vers une meilleure planification des activités gouvernementales

De par sa loi l'OPDQ est appelé à jouer son rôle de support technique vis-à-vis le Conseil exécutif et le Conseil du trésor d'une part, et de coordon-

nateur des grandes activités à portée régionale des ministères d'autre part. Une étude comme celle-ci permet, entre autres, de mieux situer l'intervention gouvernementale dans son cadre économique global.

Cependant le modèle d'analyse économique sous-jacent à cette analyse structurelle est avant tout un modèle exploratoire à moyen terme. Cela ne nous permet pas pour l'instant de le considérer comme un véritable modèle de planification. A notre avis, un véritable modèle de planification doit permettre la prise en compte explicite d'objectifs précis de développement économique. Nous devons tendre à formaliser ce modèle de telle sorte qu'on pourra le qualifier éventuellement de modèle normatif, c'est-à-dire de cadre permettant la prise en compte d'objectifs particuliers tant au niveau global que régional.

En tenant compte du fait que les structures en place à l'OPDQ lui permettent déjà une présence tant au niveau central que régional, il nous sera possible de formaliser et de rendre opérationnelle une procédure de planification des interventions gouverne-

mentales dite à deux niveaux: le central et le régional. Afin de rendre opérationnelle la procédure en question dans le but d'apporter un support technique adéquat au Conseil du trésor, il faut d'abord, dans la suite logique de la section précédente, décanter les programmes gouvernementaux à incidence régionale en rapport avec le développement économique, le développement social et l'aménagement du territoire. Il pourrait s'agir d'environ cinquante (50) programmes parmi les quelque cent quatre-vingts (180) programmes du gouvernement.

Comme première étape de la procédure, nous pouvons aisément concevoir la mise sur pied d'un système adéquat d'échanges d'information entre l'unité centrale de l'OPDQ et ses unités régionales[1]. De janvier à septembre de chaque année par exemple, l'unité centrale de l'OPDQ et ses unités régionales pourront dégager les priorités de développement économique, social et de l'aménagement du territoire dans une région donnée, et traduire ceci, pour les fins du Conseil du

---

1. La présence de l'OPDQ dans les régions permet au gouvernement de mieux saisir les aspirations et les attentes de la population.

trésor, en termes d'interventions gouvernementales régionales souhaitées par les instances régionales.

A la seconde étape de la procédure, coïncidant avec la revue de programme des ministères en septembre, il sera possible à l'OPDQ de confronter les intentions de dépenses régionales des ministères[1] pour les programmes déjà décrétés à incidence régionale avec les priorités définies au niveau régional, grâce à une concertation des diverses instances régionales. L'OPDQ pourra ainsi apporter un support technique adéquat au Conseil du trésor qui autorise finalement les dépenses des ministères, en lui permettant de juger avec plus de pertinence le bien-fondé des dépenses du gouvernement pour les programmes à incidence régionale.

---

1. Présentement, les formulaires remplis par les ministères lors de la revue de programme de septembre ne sont pas suffisamment complets pour permettre à l'OPDQ de porter un jugement sur la structure d'affectation régionale des fonds publics par programme. Il faut d'abord concevoir d'autres types de formulaires pour les programmes décrétés à incidence régionale.

CHAPITRE 4

SCENARIOS EXPLORATOIRES DE L'EVOLUTION DES SECTEURS PRODUCTIFS QUEBECOIS

Nous avons analysé dans les sections précédentes l'évolution des composantes de la demande finale. Comme le lecteur l'aura sans doute remarqué, l'état de nos travaux au moment de la rédaction de ce rapport ne nous aura permis de faire que des prévisions autonomes et ce, seulement pour la consommation des ménages.

Dans cette section nous analysons l'évolution des quatre (4) variables suivantes du système productif québécois: la valeur ajoutée, la production, l'emploi et les salaires. En plus d'analyser l'évolution passée de ces variables, nous en étudions l'évolution future grâce aux prévisions que nous ont permis de faire les éléments de notre modèle d'analyse économique qui sont déjà opérationnels. Deux séries de prévisions ont été

réalisées correspondant respectivement à un scénario tendanciel et à un scénario d'encadrement[1].

---

1. Voir à œ sujet: P.A. Julien, P. Lamonde, D. Latouche, *op.cit.*

4.1 Un scénario tendanciel

Le scénario tendanciel ne consiste pas simplement en une extrapolation indépendante des tendances passées des quatre (4) variables en question. En effet, bien qu'il soit tendanciel, ce scénario tient compte des interdépendances entre les variables. La prise en compte de ces interdépendances par notre modèle peut se résumer ainsi. D'abord, à un niveau donné de la production correspond un certain niveau de la valeur ajoutée. L'évolution du niveau de l'emploi est alors reliée à l'évolution de la valeur ajoutée et de la production. Et c'est le niveau de l'emploi qui permet enfin de déterminer le niveau des salaires. Des relations de comportement faisant partie de notre modèle établissent, pour chacun des secteurs productifs, le niveau que prendra l'une ou l'autre variable en fonction du niveau qu'atteint telle ou telle autre.

Le scénario tendanciel réalisé ici postule comme hypothèse de base la continuation de la tendance des valeurs prises par une seule variable, soit la valeur ajoutée de chacun des secteurs productifs. Puis la détermination des autres variables est effectuée en

postulant que les comportements passés de l'emploi et de la production en fonction de la valeur ajoutée, et des salaires en fonction du niveau de l'emploi vont persister dans l'avenir. Autrement dit, on tient compte du fait que les comportements vont continuer à évoluer selon les tendances.

4.2 Un scénario d'encadrement

Etant donné qu'une des caractéristiques importantes de notre modèle est de permettre le calcul d'impact sur l'économie du Québec de certains sujets de politique économique canadienne, il nous a été possible de réaliser le présent scénario d'encadrement. Il ressort de ce scénario que l'économie du Québec pourrait connaître une évolution meilleure que par le passé, moyennant la réalisation de certaines conditions affectant les économies canadienne et québécoise.

Ce scénario suppose comme hypothèse de base que la relation observée sur la période historique de la valeur ajoutée québécoise en fonction de la valeur ajoutée canadienne est encore valable pour le futur. Cela implique nécessairement, pour chaque secteur productif, que la valeur ajoutée québécoise exprimée comme proportion de la valeur ajoutée canadienne sera modifiée dans l'avenir. Ainsi si la valeur ajoutée d'un secteur au niveau québécois avait tendance à augmenter par rapport à la valeur ajoutée du même secteur au niveau canadien, on suppose que cette tendance se poursuivra dans l'avenir.

C'est grâce au modèle CANDIDE que nous avons pu calculer l'impact des facteurs exogènes affectant l'économie canadienne. Nos méthodes de régionalisation passive de certains résultats pertinents du modèle CANDIDE nous ont permis de fournir des prévisions détaillées de la valeur ajoutée pour le Québec en tenant compte de l'hypothèse de base.

Puis, comme pour le scénario précédent, la détermination des autres variables fut effectuée en postulant que les comportements vont continuer à évoluer selon les tendances.

Voici, en résumé, les hypothèses qui ont été faites au niveau canadien et incorporées dans le modèle CANDIDE[1]. Ces hypothèses conditionnent les résultats des prévisions au niveau canadien et,par l'hypothèse de base,elles conditionnent aussi les prévisions de notre modèle au niveau québécois.

---

1. Ces hypothèses découlent d'une concertation établie au niveau canadien impliquant les représentants des milieux d'affaires et gouvernementaux sous la coordination des spécialistes de la firme *Informetrica*.

A propos des influences étrangères sur l'économie canadienne, nous avons supposé que le produit national brut (PNB) réel et l'indice implicite de prix aux Etats-Unis évolueraient comme le montre le tableau 4.2.1.

TABLEAU 4.2.1

SOMMAIRE DES HYPOTHESES DE L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE AMERICAINE (%)

	1976	1977-1978 (taux annuel moyen)	1979-1985 (taux annuel moyen)
PNB réel	6,5	4,9	3,8
Indice implicite de prix	5,4	6,1	5,6

OPDQ, 1976

On postule de plus des taux de chômage américains plus bas, 5,7% en 1978 et on s'attend à ce que l'investissement soit fort, particulièrement en 1977 et 1978. Selon les hypothèses, les taux d'intérêt pour les titres à court et à long terme devraient baisser. Les taux d'intérêt pour le court terme se maintiendraient pendant la période de prévision à un niveau de 150 à 200 points au-dessus du taux d'inflation, soit un taux réel de 1,5 à 2%, et les taux pour le long terme passeraient d'environ 9% en 1979 à 7,8% en 1985. On suppose

que l'écart entre les taux d'intérêt américain et canadien est tel que le taux de change devrait se maintenir au pair à moyen terme. Cet aperçu suggère pour les Etats-Unis une croissance stable sans large fluctuation pour aucun des indices utilisés dans la prévision pour le Canada.

Dans le reste du monde, représenté dans CANDIDE par les autres principaux partenaires commerciaux canadiens soit la CEE et le Japon, nous supposons également une croissance économique soutenue jusqu'en 1985. La récession qui sévit présentement à l'échelle mondiale devrait cesser après 1977.

Pour ce qui est du commerce extérieur du Canada, les exportations de biens et services sont supposées augmenter de 11,9% en 1976 et 7,1% en 1977 et connaître une croissance modérée après 1978. Les cycles de l'économie américaine et du reste du monde n'étant pas supposés coïncider, une explosion des prix comme celle de 1973 ne devrait pas se produire. De plus, les prix à l'exportation devraient s'élever modérément pendant la période de prévision à des taux de 1,5 à 3% par année. Pour les biens reliés au secteur énergétique (charbon,

gaz, pétrole, électricité), on suppose des hausses de prix plus rapides sur toute la période. Les prix à l'importation augmentant pendant la même période à des taux annuels de 3 à 5%, on s'attend à ce que les termes d'échange, après la période d'amélioration de 1973-1974, se détériorent graduellement jusqu'en 1985.

En matière de politique monétaire, on fait l'hypothèse que le taux de change devrait baisser jusqu'à la parité avec le dollar américain en 1977 et demeurer stable à ce niveau pour le reste de la période de prévision. Pendant cette même période, l'écart entre les taux d'intérêt américain et canadien devrait se réduire de la différence courante de 300 points à un niveau d'environ 150 points et le taux d'expansion de l'offre de monnaie (M1) ne pas dépasser 8 à 12%.

Quant à la politique fiscale, notre scénario d'encadrement postule que la taxe d'accise de $0,10/gallon sur l'essence utilisée à des fins non commerciales devrait se maintenir, le système d'impôt fédéral sur le revenu demeurer indexé et les taux d'impôt indirect fédéral rester à leur niveau actuel pendant la période de prévision. Bien que les taux effectifs devraient

augmenter pendant cette période, on suppose que le gouvernement devrait diminuer d'environ 4% l'impôt sur le revenu pour stimuler l'économie en 1978.

Pour les autres politiques gouvernementales, on suppose que les dépenses pour la défense augmenteront dans l'avenir, et que les dépenses courantes du gouvernement fédéral croîtront à un rythme de 12% en 1976 et de 8 à 11% pour le reste de la période de prévision, les chiffres correspondants pour les gouvernements provinciaux et municipaux étant de 13% et de 11 à 13%. L'accroissement de l'emploi dans la fonction publique fédérale ne devrait pas dépasser 2 à 3% par année après 1976. Enfin les paiements d'allocation familiale seraient réduits en 1976 à cause de la suspension de leur indexation, celle-ci étant restaurée pour le reste de la période de prévision.

D'autre part, on suppose une forte reprise de l'investissement en 1979-1980 après la baisse cyclique de 1975 à 1977. On devrait débuter la construction du gazoduc de la vallée du Mackenzie à partir de 1979 pour qu'il fonctionne en 1982. On tient compte également du développement hydroélectrique de la *Baie de James*

en supposant que le calendrier des opérations sera respecté.

Notre scénario d'encadrement présuppose que les tendances à long terme de la croissance démographique observées dans le passé devraient grosso modo se maintenir dans le futur avec les nuances suivantes. A partir d'une immigration canadienne nette de 110 000 en 1976, on s'attend à une augmentation constante de 4% par année. Cette immigration nette devrait compter pour 44% de la population de 14 ans et plus en 1985 comparativement à 22% en 1976. Ces hypothèses concernant la structure de la population et l'immigration conduisent à une croissance de la population de 14 ans et plus qui diminue régulièrement, passant du taux annuel de 2,3% en 1976 à 1,9% en 1980 et 1,4% en 1985. Même sans hausse des taux de participation, le taux de croissance annuel moyen de la main-d'oeuvre devrait dépasser 2% pour le reste des années soixante-dix et ne pas baisser sous le niveau de 1,5% pendant la première moitié des années quatre-vingt. Toutefois on estime que les taux de participation, particulièrement chez les femmes, devraient probablement augmenter.

Compte tenu du caractère aléatoire de l'évolution

du secteur de l'énergie, on a été forcé, au niveau canadien, de faire certaines hypothèses sur quelques variables qui l'affectent. On croit probable un accroissement de 10% du prix du pétrole en 1977, de 4% par année de 1978 à 1980 et de 3% par année de 1981 à 1985. On pense aussi que notre prix intérieur du pétrole devrait rattraper le prix international vers le milieu de 1980. Le prix du gaz naturel en terme de BTU devrait atteindre l'égalité avec celui du pétrole en 1978 et le dépasser de 5% en 1985, tandis que le prix du charbon devrait égaler le prix du pétrole à partir de 1980. Par contre, le prix de l'électricité en terme de BTU devrait se maintenir à 10% en-dessous du prix du pétrole jusqu'en 1985. On postule qu'il devrait y avoir un déplacement de la demande de pétrole vers des formes alternatives d'énergie, particulièrement l'électricité[1]. On suppose de plus que la demande croît au taux annuel de 2,75% pour le pétrole, 4,5% pour le gaz naturel, 4,5% pour le charbon et 5,5% pour l'électricité. Enfin aucune nouvelle dépense d'investissement n'est prévue pour l'exploitation de sables bitumineux d'ici 1985.

---

1. On ne tient pas compte des formes alternatives d'énergie encore inexistantes aujourd'hui comme l'énergie solaire et éolienne. On pense que ces deux formes d'énergie ne devraient connaître une utilisation domestique ou industrielle qu'après 1985.

4.3 La situation des secteurs productifs dans le scénario d'encadrement

L'évolution de l'économie québécoise pendant la période historique 1961-1974 est marquée par un déclin des activités primaires et un progrès des activités tertiaires. Les activités secondaires connaissent un cheminement plus complexe. Ces tendances continuent à se faire sentir dans le scénario d'encadrement bien que le rythme du déplacement vers le tertiaire soit moindre que dans le scénario tendanciel.

TABLEAU 4.3.1

EVOLUTION DES PARTS RELATIVES DE LA VALEUR AJOUTEE
(%)

	1961	1974	1985 (encadrement)	1985 (tendanciel)
Primaire	6,2	4,7	4,0	3,2
Secondaire	37,4	31,8	31,2	25,8
Tertiaire	56,4	63,5	64,8	71,0

OPDQ, 1976

C'est dans cette optique des modifications structurelles que subit l'économie québécoise à moyen terme que nous comparons les résultats du scénario d'encadrement à ceux du scénario tendanciel. *Le critère retenu pour considérer un secteur comme avantagé par le scénario d'encadrement est le rang sur trente-deux (32) secteurs que celui-ci occupe pour la valeur ajoutée. Lorsqu'un secteur améliore sa position relative, il est avantagé par le scénario d'encadrement.* Toutefois, nous élargirons parfois cette mesure pour tenir compte du fait qu'un secteur peut demeurer au même rang, tout en connaissant un taux de croissance plus élevé dans le scénario d'encadrement et même supérieur à celui de l'ensemble de l'économie.

4.3.1 Agriculture, abattage forestier et pêche, chasse et piégeage

L'évolution de ces secteurs, dans le scénario d'encadrement, ne dépend pas des hypothèses faites au niveau canadien. Les différences de structure et de production de ces secteurs au niveau canadien et québécois ont conduit à préférer la projection de la tendance à la méthode de régionalisation des résultats

de CANDIDE pour le Québec. En effet l'activité des secteurs primaires étant très fortement liée aux richesses naturelles d'une économie, nous considérons qu'il n'est pas légitime pour fin d'analyse de faire dépendre leur évolution à moyen terme du reste de l'économie canadienne. A titre d'exemple, mentionnons qu'il est peu pertinent d'analyser l'évolution de l'agriculture au Québec en fonction de celle de l'agriculture canadienne qui comprend entre autre le blé de l'ouest. La conjoncture affectant le blé de l'ouest a en effet peu de chose à voir avec les conditions de l'agriculture au Québec.

Ces trois secteurs sont désavantagés par le scénario d'encadrement. Les taux de croissance de leur valeur ajoutée sont bien inférieurs à la moyenne pour l'ensemble de l'économie, ce qui entraîne pour les deux premiers secteurs une détérioration de leur position relative comparativement au scénario tendanciel.

Le déclin des secteurs primaires qui se produit dans le processus de développement d'une économie est aussi manifeste sur le plan de l'emploi. Les gains de productivité dans l'agriculture entraînent un dépla-

TABLEAU 4.3.2

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS

SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Agriculture	11	15	17	18
Abattage forestier	21	21	27	28
Pêche, chasse piégeage	32	32	32	32

OPDQ, 1976

cement de la main-d'oeuvre du secteur primaire vers les secteurs secondaire et tertiaire. Dans le scénario d'encadrement, la détérioration de la position relative du secteur agricole en terme d'emploi se poursuit. Ce secteur passe ainsi de la troisième à la neuvième place entre 1961 et 1985.

Les secteurs considérés dépendent à la fois de la demande des particuliers et de celle de certaines industries manufacturières basées sur le primaire

(aliments et boissons, tabac et produits du tabac, bois, pâtes et papier).

Le déclin de ces secteurs suit la diminution prévue de la part de l'alimentation dans les dépenses des ménages au Canada et au Québec. D'après une étude sur les perspectives d'évolution de la consommation des ménages réalisée à l'OPDQ dans le cadre de l'élaboration du modèle d'analyse économique, la part relative du budget consacrée à l'alimentation a baissé pendant la période historique de 26,6% à 20,8% au Québec et de 24,8% à 18,6% dans l'ensemble du Canada. A l'horizon 1985, le coefficient budgétaire pour l'alimentation devrait se situer à près de 18% au Québec et de 15% au Canada.

De plus, l'expansion urbaine et les infrastructures de transport détruisent en partie les meilleures terres arables du Québec et limitent de ce fait d'une manière dramatique la capacité de production du secteur de l'agriculture. Cette perte soulignée dans le rapport-synthèse sur le sous-système de la science

et de la technologie[1] de notre projet de "prospective" entraîne la production de produits agraires pour consommation humaine sur des terres précédemment vouées à la culture d'aliments pour animaux. Elle représente également un danger de trop forte dépendance du Québec envers l'étranger pour son approvisionnement dans l'avenir. Une véritable politique d'aménagement du territoire au Québec, en plus de viser les régions-problèmes, devrait commencer par le zonage des terres agricoles à préserver, tout en s'accompagnant d'une plus grande transformation des produits agricoles.

L'évolution de l'agriculture est également conditionnée par celle de l'industrie manufacturière des aliments et boissons. Or, celle-ci est également désavantagée par le scénario d'encadrement, comme nous le verrons plus loin.

Le secteur de l'abattage forestier subit le contrecoup du ralentissement prévu dans l'industrie du

---

1. *Rapport-synthèse préliminaire sur le sous-système de la science et de la technologie*, septembre 1976. Etude de prospective effectuée pour l'OPDQ par un groupe interuniversitaire de prospective québécoise.

bois discuté aussi dans la suite de ce chapitre.

Le secteur de la pêche a évolué depuis dix ans: bateaux plus gros, matériel plus perfectionné... Des secteurs primaires considérés dans cette sous-section, c'est lui qui connaît les taux de croissance annuels moyens de la valeur ajoutée et de l'emploi les plus élevés. Le fait que les goûts de la population évoluent dans le sens d'une plus grande consommation de fruits de mer et de poissons implique que ce secteur pourrait profiter, pendant la période de prévision, de l'extension des eaux territoriales à une limite de 200 milles de la côte pour raffermir sa position. Les possibilités de marché de ce secteur sont donc intéressantes pour l'avenir. Toutefois, il faudrait qu'on puisse s'organiser au Québec de manière à demeurer concurrentiel avec les provinces maritimes tout en conservant une certaine part du marché.

4.3.2 Mines, carrières et sablières, industrie métallique primaire, produits minéraux non métalliques

Dans les secteurs primaires, seul le secteur

des mines soutenu par la force de la demande étrangère analysée à travers CANDIDE est avantagé par le scénario d'encadrement. Nous avons déjà fait ressortir à la section 2.2.2 l'importance des ressources minières dans nos exportations. Pour les fins de l'analyse, nous associons à ce secteur les industries manufacturières qui lui sont reliées, soit l'industrie métallique primaire et celle des produits minéraux non métalliques. Ces trois secteurs économiques fortement interdépendants sont avantagés par le scénario d'encadrement, comme le montre le tableau 4.3.3.

TABLEAU 4.3.3

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS

SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Mines, carrières, sablières	12	11	14	10
Industrie métallique primaire	14	12	12	12
Produits minéraux non métalliques	22	22	24	21

OPDQ, 1976

Leurs taux de croissance de la valeur ajoutée pendant la période de prévision dépassent ceux de la période historique. Dans l'ensemble de l'industrie manufacturière, l'industrie métallique primaire connaît le taux de croissance annuel moyen le plus élevé pour la période de prévision, soit 14,2%, d'après le scénario d'encadrement.

Dans la mesure où aucune modification technologique majeure ne se produit, le dynamisme de ces secteurs dans le scénario d'encadrement se révèle aussi au niveau de l'emploi. Le besoin en travailleurs pour accroître le volume de production de ces secteurs est d'autant plus grand que les investissements de ces derniers devraient croître moins rapidement que par le passé, comme on l'a vu à la sous-section 3.2.3. Dans le secteur des mines, la tendance historique de diminution de l'emploi (-1,2% annuellement en moyenne de 1961 à 1974) est renversée par le scénario d'encadrement. On s'attend à une augmentation de 0,8% par année d'ici 1985. Dans l'industrie métallique primaire, le taux de croissance annuel moyen prévu par le scénario d'encadrement est le double de celui de la période histo-

rique, 7,1% comparativement à 3,5%. Il est également deux fois plus élevé que le taux prévu pour l'ensemble de l'économie. L'industrie des produits minéraux non métalliques pourrait également connaître un taux de croissance de l'emploi plus élevé dans le scénario d'encadrement que pendant la période historique.

Le secteur des mines dépend principalement de la demande extérieure adressée à notre économie. Il en est de même pour l'industrie métallique primaire dont 34% des expéditions en 1973 étaient destinées aux autres pays[1]. A cette même date, le Québec absorbait 75,4% des expéditions de produits minéraux non métalliques pour satisfaire sa demande intérieure qui lui vient principalement de l'industrie de la construction.

La raison principale pouvant expliquer cette recrudescence importante dans le secteur des mines et dans l'industrie métallique primaire est la perspective d'une très forte demande extérieure qui nous sera adressée pour nos richesses naturelles et les matières

---

1. Bureau de la statistique du Québec, "Destination des expéditions manufacturières du Québec", Communiqué, 1976.

travaillées qui en découlent.

Pendant la période de prévision, la force de la demande étrangère adressée à l'économie canadienne pour le minerai de fer, les autres minerais (zinc, cuivre...), le fer et l'acier ainsi que les métaux non ferreux (zinc et alliages, cuivre et alliages, aluminium et alliages...) pourrait entraîner une augmentation de la part relative de ces produits dans l'ensemble des exportations canadiennes et québécoises de biens et services.

Nous pouvons vérifier au tableau 2.2.5 que les minerais et métaux énumérés plus haut sont parmi les principaux produits d'exportation du Québec.

Le minerai de fer a été depuis six ans, sauf en 1972, notre deuxième principal produit d'exportation après le papier et il a de fortes chances de le demeurer. De 1970 à 1975, nos exportations de minerai de fer ont presque doublé. Au cours de la même période, il est important de signaler que nos exportations de minerais, concentrés et déchets de zinc, ont été plus

que multipliées par six (6). De trente-huitième en importance qu'il était en 1970, ce produit est devenu notre neuvième plus important produit d'exportation en 1975.

De même, le cuivre, le zinc, l'aluminium, le fer et l'acier occupent des places de choix dans les exportations québécoises hors du Canada. Le zinc est passé de la vingt-cinquième à la seizième place de 1970 à 1975. Etant donné la très grande propriété antirouille qu'a ce produit et l'utilisation de plus en plus grande que semble vouloir en faire l'industrie automobile américaine, on peut croire que ce produit sera en partie responsable de la recrudescence que nous envisageons pour le secteur des mines et de l'industrie métallique primaire.

Dans le cas de l'industrie des produits minéraux non métalliques, la demande intermédiaire semble à l'origine du dynamisme de ce secteur dans le scénario d'encadrement. L'industrie de la construction est le débouché principal des produits de cette industrie. Or, elle connaît dans le scénario d'encadrement

un taux de croissance annuel moyen qui est le double de celui de la période historique et qui dépasse celui de l'ensemble de l'économie. L'industrie de la construction fait de plus en plus appel à certains produits de l'industrie des produits minéraux non métalliques. Citons, à titre d'exemple, le béton armé qui est devenu l'un des symboles de l'architecture moderne. Les innovations technologiques dans le domaine des matériaux permettent d'ailleurs de répondre de plus en plus efficacement à la demande grandissante.

L'investissement est un autre facteur expliquant le dynamisme du secteur des mines et de l'industrie métallique primaire. L'étude de l'OPDQ sur les investissements et leur financement au Québec a démontré que de 1970 à 1974, les investissements du secteur primaire ont augmenté à un taux annuel de 20,7% au Québec et de 11,8% en Ontario. Ce sont les exploitants miniers qui ont contribué le plus à cet état de fait en investissant surtout dans le but d'accroître leur capacité de production. En effet, les investissements en construction ont connu un véritable boom en 1971 grâce aux grands projets miniers du *Mont-Wright*, de

l'*Ungava*, de *Sept-Iles* et de *Murdochville*. L'agriculture et les mines comptaient pour plus de 75% du total sectoriel en 1974. Pendant la période 1961-1974, il y a une nette tendance à la mécanisation dans l'industrie métallique primaire et celle des produits minéraux non métalliques.

D'après des prévisions effectuées au niveau canadien jusqu'en 1985, les investissements en machinerie et équipements et en construction non résidentielle devraient continuer d'être importants dans le secteur minier (y compris le pétrole). Dans le secteur manufacturier, l'industrie métallique primaire devrait occuper en 1985 le second rang en importance pour les investissements en machinerie et équipements.

Il convient de souligner ici que le secteur des mines exploite des ressources non renouvelables de telle sorte qu'une consommation trop rapide et précipitée de nos ressources naturelles pourrait engendrer à long terme des problèmes de pénurie qu'il nous faut d'ores et déjà songer à résoudre. Toutefois à condition de consentir un important effort de recherche et

de développement, les possibilités d'exploiter de nouvelles richesses minières au Québec sont excellentes d'après nos travaux de "prospective" du système socio-économique québécois[1]. En effet l'investissement dans le domaine de la recherche et de l'exploration apparaît pour ce groupe un moyen d'augmenter les réserves connues de ressources naturelles.

4.3.3 Aliments et boissons, tabac et produits du tabac, bois

Nous nous tournons maintenant vers un autre groupe d'industries basées sur le secteur primaire. Ces trois secteurs sont désavantagés par le scénario d'encadrement.

Leurs taux de croissance annuels moyens pendant la période de prévision sont inférieurs à celui de l'ensemble de l'économie. L'industrie du bois connaît même une croissance plus faible dans le scénario d'encadrement que pendant la période historique.

---

1. *Rapport-synthèse préliminaire sur le sous-système de la science et de la technologie* , septembre 1976. Etude prospective effectuée pour l'OPDQ par un groupe interuniversitaire de prospective québécoise.

TABLEAU 4.3.4

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS

SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Aliments et boissons	7	10	10	11
Tabac et produits du tabac	25	30	30	30
Bois	24	23	21	29

OPDQ, 1976

Le secteur des aliments et boissons occupait en 1974 le dixième rang selon la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs de l'économie québécoise. Bien que, selon le critère retenu, il apparaisse désavantagé par le scénario d'encadrement, son taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée de 1975 à 1985 dépasse celui de la période historique, soit 9,9% comparativement à 6,4%. Il s'agit d'une industrie centrée sur le marché québécois. En 1973, 74,1% des expéditions manufacturières de ce secteur étaient destinées au mar-

ché québébois,la part de ses exportations internationales étant négligeable. Son évolution est fortement dépendante de sa capacité d'adaptation aux changements du mode de vie de la population québécoise. La demande sans cesse croissante de mets congelés ou réfrigérés, présentés dans des emballages commodes pourrait conduire à une plus grande automatisation de ce secteur, bien que la consommation de ce type de produits au Québec nous apparaisse moins prononcée qu'aux Etats-Unis par exemple. De plus l'augmentation continue du prix de la viande selon toute vraisemblance pourrait bien entraîner une substitution des protéines végétales aux protéines animales.

La diminution de la part du budget des consommateurs affectée à l'alimentation jointe au fort taux d'importation dans certains domaines, freine toutefois l'expansion de l'industrie des aliments et boissons. Cette dernière devra se tourner vers les marchés extérieurs pour accroître sa production et ainsi rétablir sa position relative en tant que secteur dynamique de l'économie, à moins que des mesures directes ou indirectes ne soient envisagées pour contrer notre

trop forte dépendance face à l'extérieur. On pourrait, par exemple, résoudre les problèmes de distribution que connaît ce secteur. Notamment, dans le domaine des viandes notre degré d'auto-suffisance a baissé de 1954 à 1975 de 63,0% à 41,6%.[1] Enfin, le manque d'intégration de l'économie québécoise se traduit par le peu d'effets d'entraînement de nos entreprises du secteur primaire qui sont peu intéressées à développer des filiales en aval.

Le déclin relatif de l'industrie du tabac et des produits du tabac se dessinait déjà pendant la période historique . Ce secteur devrait continuer à connaître un taux de croissance moyen bien inférieur à celui de l'ensemble de l'économie. En 1973, 37,7% des expéditions manufacturières de ce secteur étaient destinées au Québec, le reste étant dirigé vers le reste du marché canadien.

D'une part, la part relative des dépenses

---

1. *Rapport-synthèse préliminaire sur le sous-système de la science et de la technologie* , septembre 1976. Etude de prospective effectuée pour l'OPDQ par un groupe interuniversitaire de prospective québécoise.

des ménages pour les produits du tabac est assez stable. Les coefficients budgétaires associés à la rubrique des articles pour fumeurs et de l'alcool cités dans une étude de l'OPDQ sur les perspectives d'évolution de la consommation des ménages, sont respectivement de 4,9%, 4,9% et de 5,1% en 1961, 1974 et 1985 au Québec. Les chiffres correspondants pour le Canada sont 4,5%, 4,4% et 4,5%. D'autre part, le changement des habitudes de consommation qui fait augmenter la proportion de non-fumeurs est en partie à l'origine de la stabilité de ce secteur. Mentionnons, à titre d'exemple, les nombreuses campagnes de lutte contre le tabagisme. D'ailleurs, les entreprises de ce secteur, conscientes de cette tendance, se tournent de plus en plus vers d'autres branches d'activités.

L'industrie du bois au Québec est une industrie traditionnelle et très diversifiée. Nous l'entendons ici au sens d'industrie du bois de charpente (bois d'oeuvre, contreplaqués, bois de particules, bois lamellés, bois reconstitués). Nous n'incluons pas dans ce secteur l'industrie des pâtes et papiers et celle des produits chimiques dérivés du bois.

Il nous apparaît que l'utilisation du bois pourrait être grandement modifiée dans l'avenir. En effet, le bois de charpente devrait absorber une part plus petite de la quantité totale de bois, et cela au profit du bois de pulpe pour le papier. Au point de vue technologique dans l'avenir, la diminution de la superficie du territoire en forêt vierge pourrait entraîner l'exploitation industrielle de la forêt et une modification de la nature des bois.

Pendant toute la période de prévision, l'industrie du bois est désavantagée par le scénario d'encadrement, tant sur le plan de la valeur ajoutée que de l'emploi. A première vue, ce déclin peut paraître surprenant. En effet, l'importance des investissements en machinerie et équipements au Canada place le secteur des produits du bois au troisième rang des secteurs manufacturiers en 1985. De plus, on pourrait s'attendre à ce que le dynamisme du secteur de la construction pendant la période de prévision ait un effet d'entraînement sur celui du bois, puisqu'il représente un de ses clients importants.

Mais notre analyse de la demande future de bois tient aussi compte de l'évolution des prix dans ce secteur. En effet, l'augmentation prévue du prix du bois est l'un des facteurs les plus importants à l'origine de substitutions appréciables de ce produit par des matériaux comme l'acier. La propriété d'ininflammabilité de certains de ces matériaux concurrents est un autre élément majeur qui joue en faveur de la substitution. D'autre part, un ralentissement de nos exportations de produits du bois est prévu dans le scénario d'encadrement et peut également contribuer à l'explication du déclin de ce secteur. Les exportations internationales dans cette industrie représentaient 18,4% des expéditions totales en 1973. Enfin, le manque d'enthousiasme pour la recherche dans ce secteur industriel est alarmant, comme le montre notre étude de "prospective". Par contre, il faut nuancer les considérations précédentes. Si les préoccupations énergétiques continuaient à être dominantes à moyen terme, il pourrait se produire une substitution en faveur du bois dans le domaine de la construction, au détriment de certains métaux et de la brique. En effet, les bois possèdent de meilleures propriétés d'isolation et leur

fabrication exige de trois à dix fois moins d'énergie en terme de BTU que l'acier ou l'aluminium. Nous sommes toutefois conscients que nos perspectives pour l'industrie du bois dans notre scénario d'encadrement peuvent paraître peut-être trop pessimistes à certaines personnes. Nous croyons, par contre, que ces facteurs énergétiques susceptibles de favoriser l'industrie du bois ont plus de chance de jouer après 1985.

4.3.4 Textile, bonneterie, vêtement et cuir

Les quatre (4) secteurs que nous analysons dans cette sous-section constituent le groupe de l'industrie manufacturière que l'on dit tradionnellement reliée à la main-d'oeuvre à bon marché. Dans le scénario d'encadrement, les industries du textile et de la bonneterie sont avantagées. Elles améliorent leur position relative selon la valeur ajoutée par rapport à la tendance, connaissant un taux de croissance annuel moyen supérieur dans le cas de la bonneterie ou à peu près égal, dans le cas du textile, à celui de l'ensemble de l'économie. Bien qu'elle conserve le même rang dans les deux scénarios, l'industrie du vêtement se caractérise dans le cas du scénario d'enca-

drement, par un taux de croissance supérieur à la fois à celui de l'ensemble de l'économie pour la période de prévision et à celui qu'elle a connu pendant la période historique. Cette industrie est donc également avantagée. L'industrie du cuir, bien qu'elle conserve également sa position relative, apparaît désavantagée. Elle connaît un taux de croissance moyen assez faible et bien au-dessous de la moyenne prévue pour tous les secteurs.

TABLEAU 4.3.5

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS SELON LA VALEUR AJOUTÉE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Textile	15	18	20	17
Bonneterie	31	29	29	25
Vêtement	13	14	13	13
Cuir	29	31	31	31

OPDQ, 1976

D'après une enquête sur la destination des expéditions manufacturières du Québec[1], chacun de ces secteurs exportait une grande proportion de sa production vers les autres provinces canadiennes en 1973: 48,6% dans l'industrie du cuir, 39,7% dans celle du textile, 36,3% dans celle de la bonneterie et 45,8% dans celle du vêtement. Les exportations vers le reste du monde étaient assez négligeables, ne dépassant pas 6% du total des expéditions de ces secteurs.

A partir du tableau économique du Québec[2] de 1966, il est possible de calculer la part de la demande totale intérieure (demande totale moins les exportations vers le reste du Canada et l'étranger) qui est satisfaite par les importations. Cette proportion est de 32,8% dans le cas du cuir, 38,1% dans celui des textiles, 11,3% dans celui de la bonneterie et 11,7% dans celui du vêtement. Le tableau économique du Québec de 1966 indiquait, pour ces quatre (4) secteurs, un solde commercial nettement en faveur du Québec de l'ordre de $376 millions. L'industrie du vêtement est

---

1. Bureau de la statistique du Québec, "Destination des expéditions manufacturières du Québec", Communiqué, 1976.

2. *Le tableau économique du Québec*, Statistiques, vol. XI no 1, juin 1972.

la grande responsable de ce solde positif pour le Québec face à l'extérieur. Ces données confirment le haut degré de spécialisation du Québec dans le secteur du vêtement.

Dans notre scénario d'encadrement, les industries du textile, de la bonneterie et du vêtement sont avantagées selon la valeur ajoutée. Elles devraient occuper respectivement les dix-septième, vingt-cinquième et treizième places par ordre d'importance de leur valeur ajoutée dans l'ensemble de l'économie à l'horizon 1985. Leur importance dans l'économie québécoise se reflète aussi dans le domaine de l'emploi. Pendant la période de prévision, les industries de la bonneterie et du vêtement connaissent les plus forts taux de croissance annuels moyens de l'emploi parmi les trente-deux (32) secteurs considérés, soit 11,6% et 8,5% comparativement à 3,5% pour l'ensemble de l'économie. Ce taux est près de trois (3) fois supérieur à celui de la période historique dans l'industrie du vêtement. En 1985, selon nos prévisions, la bonneterie et le vêtement occuperaient la sixième et la première place pour l'emploi dans l'ensemble du secteur manufacturier.

Quant au secteur du textile, la tendance à la baisse de l'emploi qui se manifeste dans le scénario tendanciel est renversée dans celui d'encadrement. Enfin, dans le secteur du cuir, le taux de croissance de l'emploi dans le scénario d'encadrement est positif et supérieur à celui de l'ensemble de l'économie, alors qu'une tendance à la baisse s'était manifestée pendant la période historique.

Le dynamisme prévu dans notre scénario d'encadrement dans les secteurs du textile, de la bonneterie et du vêtement et, à un degré moindre dans celui du cuir, est tout à fait vraisemblable et souhaitable, compte tenu des possibilités du marché intérieur et des récentes mesures adoptées par le gouvernement canadien pour limiter les importations de produits concurrentiels de ces secteurs. Nous avons bien entendu supposé que ces mesures persisteront jusqu'à la fin de la période de prévision et que le Québec ne se laissera pas supplanter par l'Ontario et qu'il pourra à moyen terme garder sa part du marché. Comme conséquences de l'application de ces mesures, on constate les effets bénéfiques dans ce secteur de spécialité québécoise.

Notons que nos prévisions d'emploi dans ces secteurs ne supposent pas non plus de modifications technologiques importantes qui contribueraient à accroître sensiblement la productivité des travailleurs. Même si le Québec jouit d'une spécialisation évidente dans ces secteurs, le dynamisme des entreprises qui les composent a, jusqu'à maintenant, peu contribué à améliorer les techniques de production. A ce propos, on n'a jamais cessé de qualifier de main-d'oeuvre à bon marché la population travaillant dans ces secteurs. Compte tenu de l'importance des exportations de ces secteurs vers les autres provinces canadiennes, nous pouvons affirmer que le Québec exporte vers le reste du Canada de la main-d'oeuvre à bon marché.

Notre récente analyse des investissements au Québec et leur financement a démontré, entre autres, que le secteur du textile est l'un de ceux qui ont le plus contribué à accroître la capacité de production du secteur manufacturier, en effectuant relativement plus d'investissements en construction qu'en machinerie et équipements. On ne sent pas, de la part du secteur privé, la volonté d'une mécanisation plus poussée

dans ces secteurs demeurés traditionnels au Québec. Il pourrait devenir de plus en plus difficile d'être concurrentiel d'un point de vue international, si on ne songe pas tout de suite à moderniser ces types d'industries. Les industries québécoises de ces secteurs devraient profiter d'une conjoncture que nous jugeons leur être favorable à moyen terme pour se rajeunir et se moderniser afin de pouvoir se développer à long terme.

On pense que les entreprises dans ces secteurs pourraient connaître encore de plus graves problèmes de survie face à la concurrence si elles ne commencent pas dès maintenant à investir dans de nouvelles machines et de nouveaux équipements. Il leur faut cesser d'avoir comme politique d'amortir sur de très longues périodes des vieilles machines sous prétexte que cela revient moins cher. Si elles ne s'engagent pas dans cette voie dès maintenant, il est fort probable qu'elles compromettront elles-mêmes les perspectives encourageantes que nous envisageons pour elles. Et les entreprises de ces secteurs feront perdre graduellement cette spécialité déjà reconnue à l'économie

du Québec et qu'il serait dommage de perdre parce que d'autres, comme l'Ontario par exemple, auraient su être plus perspicaces face à l'avenir.

4.3.5 Papiers et produits connexes

Point n'est besoin d'insister longuement sur l'importance de l'industrie des pâtes et papier dans l'économie québécoise. Sa valeur ajoutée en 1974 la place au huitième rang dans l'ensemble des secteurs et elle conserve cette place dans notre scénario d'encadrement. L'industrie du papier et produits connexes est avantagée dans le scénario d'encadrement puisqu'elle améliore sa position relative selon la valeur ajoutée par rapport au scénario tendanciel. Son taux de croissance moyen de 9,9% pendant la période de prévision devrait dépasser celui de 6,1% qu'elle a connu pendant la période historique. Il est cependant inférieur au taux de 11,2% qui caractérise l'évolution de la valeur ajoutée dans l'ensemble de l'économie.

En ce qui concerne l'emploi, le secteur du papier et produits connexes conserve le même rang dans le scénario tendanciel et dans celui d'encadre-

TABLEAU 4.3.6

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Papier et produits connexes	8	8	9	8

OPDQ, 1976

ment. A l'horizon 1985 de notre scénario d'encadrement, cette industrie occuperait la cinquième place selon l'emploi dans le secteur manufacturier. La diminution de l'emploi qu'aurait connue ce secteur si la tendance s'était poursuivie jusqu'en 1985 devrait se transformer dans le scénario d'encadrement en une augmentation annuelle de 2,5% en moyenne, alors qu'elle était de 2,2% en moyenne pendant la période historique.

En 1973, 42,8% des expéditions de cette industrie étaient destinées aux marchés internationaux. Nous pouvons vérifier au tableau 2.2.5 précédent que, de 1970 à 1975, le papier à imprimerie constitue le principal produit d'exportation du Québec alors que

les pâtes de bois occupent le huitième rang en 1975. L'influence de la demande étrangère qui sera adressée à notre économie pour les produits des pâtes et papier apparaît alors prépondérante dans l'explication du dynamisme prévu dans ce secteur. Pendant la période de prévision, la force de la demande étrangère pour ces produits devrait être suffisante pour maintenir leur part relative assez stable dans l'ensemble des exportations canadiennes de biens et services.

L'investissement représente un autre élément moteur du dynamisme de l'industrie du papier et produits connexes. D'après l'étude effectuée à l'OPDQ sur les investissements et leur financement au Québec, la comparaison des taux de croissance des investissements en machinerie et équipements et en construction pendant la période historique allant de 1961 à 1974 révèle une tendance à la mécanisation du secteur du papier. Pendant la période de prévision, cette tendance semble vouloir se poursuivre puisque l'importance des investissements canadiens en machinerie et équipements dans ce secteur le placerait au premier rang des secteurs manufacturiers en 1985.

Les essences d'arbres récoltés au Québec produisent un bois dense à croissance lente fournissant une pâte ayant une grande valeur pour la production de papiers de qualité. Néanmoins, notre étude sur la prospective du système socio-économique québécois[1] révèle que le Québec aura possiblement à faire face à une concurrence de plus en plus sérieuse d'autres pays sur le marché international. En effet, étant donné la longueur des cycles de croissance des essences d'arbres exploitées au Québec, les programmes de reboisement déjà entrepris risquent de ne pas avoir d'impact avant les premières décennies du 21e siècle. Il s'ensuit que la distance de plus en plus grande séparant la forêt de l'usine entraîne une augmentation des coûts de transport. Par ailleurs les forêts du sud (Brésil, Argentine, sud des Etats-Unis...) jouissent de cycles de croissance plus courts. Même si les essences qu'on y rencontre donnent une pâte de qualité quelque peu inférieure à celle du bois du Québec, ces forêts constituent une source de concurrence sérieuse

---

1. *Rapport-synthèse préliminaire sur le sous-système de la science et de la technologie*, septembre 1976. Etude de prospective effectuée pour l'OPDQ par un groupe interuniversitaire de prospective québécoise.

sur le plan international.

Il est donc évident que le Québec se doit de développer une politique visant à équilibrer le taux de récolte et le taux de reboisement. La recherche de techniques peu polluantes et économisant l'énergie est souhaitable et pourrait donner au Québec une place dominante sur le plan technologique. Enfin dans le but de diminuer la forte dépendance de l'industrie québécoise des pâtes et papier par rapport aux fluctuations du marché mondial, le Québec devrait songer à diversifier la gamme des produits manufacturés qu'il exporte. Dans ce secteur, en particulier, il importe de développer de nouvelles productions. On devrait pouvoir produire sur une plus grande échelle des papiers fins de qualité pour contrecarrer certaines mesures américaines qui nous incitent présentement à exporter plus de pâtes que de produits finis. Nous avons déjà souligné au chapitre 2 que la forte concentration des exportations internationales québécoises au niveau des produits rend notre économie plus vulnérable aux conditions économiques extérieures.

4.3.6 Meuble et articles d'ameublement

L'industrie du meuble et articles d'ameublement est avantagée dans notre scénario d'encadrement. Bien qu'elle conserve la vingt-sixième place selon la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs dans les deux (2) scénarios, elle pourrait connaître dans le scénario d'encadrement un taux de croissance annuel moyen de 11,9%, soit un taux supérieur à la fois à celui de la période historique (9,4%) et à celui de l'ensemble de l'économie (11,2%).

TABLEAU 4.3.7

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Meuble et articles d'ameublement	28	27	26	26

OPDQ, 1976

Le dynamisme de ce secteur se révèle aussi sur le plan de l'emploi. Grâce à un taux de croissance moyen de 5,5%, ce secteur devrait améliorer sa position relative dans l'ensemble de l'économie, passant de la vingt-deuxième place en 1974 à la dix-neuvième à l'horizon 1985 selon le scénario d'encadrement.

De 1970 à 1973, la part des expéditions de cette industrie destinée au reste du Canada a augmenté de 33,5% à 37,1%. Ce déplacement principalement en direction de l'Ontario s'est fait au détriment du marché québécois et des exportations internationales. En 1973, 59,7% des expéditions totales étaient absorbées par le marché québécois. Le tableau économique de 1966[1] nous révèle que les secteurs de la demande finale absorbent la presque totalité de la production de meubles, la demande des ménages représentant à elle seule 49,3% de la demande totale. On y remarque également que près de 16,3% de la demande intérieure totale (demande totale moins exportations vers le reste du Canada et l'étranger) est satisfaite par les importations.

---

1. *Le tableau économique du Québec*, Statistiques, Vol. XI no 1, juin 1972.

Les perspectives d'évolution de la consommation des ménages sont indispensables à la compréhension de celles de l'industrie du meuble et des articles d'ameublement. L'étude effectuée à l'OPDQ sur la consommation des ménages nous révèle qu'en 1974 la part relative du budget des Québécois affectée aux meubles et aux appareils ménagers marquait un certain retard sur celle des Ontariens et des Canadiens en général. Le coefficient budgétaire pour ce type de dépenses était alors de 4,7% au Québec, comparativement à 5,9% en Ontario et 5,4% dans l'ensemble du Canada. La période de prévision devrait constituer une période de rattrapage dans ce type de dépenses pour les Québécois. La croissance plus rapide de la demande de biens d'ameublement au Québec devrait entraîner une diminution de l'écart entre les coefficients budgétaires au Québec, en Ontario et au Canada. A l'horizon 1985, ceux-ci atteindraient les niveaux de 5,3%, 6,3% et 5,7% respectivement. Cette force de la demande québécoise pour les meubles et articles d'ameublement est certes une cause importante du dynamisme de ce secteur dans notre scénario d'encadrement.

Pour exploiter efficacement les débouchés qui s'offrent à elle, l'industrie du meuble se doit de faire preuve d'originalité et de créativité tout en continuant à rechercher la qualité et la durabilité de ses produits. La proportion d'importations dans ce domaine est peut-être un signe que jusqu'à maintenant cette industrie n'a pas suffisamment mis l'accent sur la conception de meubles originaux répondant aux nouveaux besoins d'une population dont le mode de vie évolue. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle pourra satisfaire un marché en pleine expansion et peut-être se tailler une place plus enviable sur le marché international.

4.3.7 Imprimerie, édition et industries connexes

Le secteur de l'imprimerie, de l'édition et des industries connexes conserve le dix-neuvième rang selon la valeur ajoutée dans le scénario tendanciel et celui d'encadrement. Il devrait connaître un taux de croissance annuel moyen très légèrement supérieur à celui de la période historique mais inférieur à celui de l'ensemble de l'économie.

TABLEAU 4.3.8

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Imprimerie, édition et industries connexes	20	19	19	19

OPDQ, 1976

Dans le domaine de l'emploi, ce secteur apparaît également légèrement avantagé par le scénario d'encadrement. Il devrait maintenir la position relative qu'il occupait en 1974 alors que, selon la tendance, celle-ci aurait dû se détériorer.

En 1973, 82,1% des expéditions de ce secteur étaient destinées au marché québécois, le reste étant dirigé presqu'exclusivement vers les autres provinces canadiennes. Le tableau économique du Québec de 1966 nous révèle que la catégorie de biens "imprimerie, é-

dition et services connexes" est le produit principal de ce secteur, représentant 71,6% de sa production. Le reste de celle-ci, soit 28,4%, appartient à la catégorie des services extérieurs des entreprises comprenant la publicité, la comptabilité et des services techniques.

Le tableau économique nous apprend aussi que la demande intérieure pour la catégorie de biens "imprimerie, édition et services connexes" provient des secteurs de la demande finale (ménages, enseignement, gouvernements) dans une proportion de 56,7% et des secteurs productifs dans une proportion de 27,5%. Enfin les importations représentaient, en 1966, 19,7% de la demande intérieure totale (demande totale moins exportations vers le reste du Canada et l'étranger).

L'importance de l'imprimerie dans le secteur des finances, assurances et immeubles et dans celui des communications faisait de ces deux secteurs les principaux clients pour ce bien dans l'ensemble des secteurs productifs en 1966, exception faite du secteur imprimerie et édition lui-même. La stabilité prévisible de cette demande intermédiaire et de la demande finale des gouvernements et du secteur de l'enseignement jointe à

celle de la part relative de leur budget que les Québécois devraient consacrer à la lecture (journaux, revues et livres), explique en grande partie la situation que pourrait connaître ce secteur dans le scénario d'encadrement.

4.3.8 Machinerie, matériel de transport

Ces deux groupes d'industries regroupent les industries les plus dynamiques et les plus compétitives de notre structure industrielle. A cet égard leur évolution doit être analysée de très près.

TABLEAU 4.3.9

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Machinerie	26	25	22	20
Matériel de transport	19	20	18	24

OPDQ, 1976

Le secteur de la machinerie regroupe les manufactures de matériel agricole, de machines de bureau et surtout de machinerie lourde. Le scénario d'encadrement est plus favorable à ce secteur puisqu'il passe du vingt-cinquième au vingtième rang. Le taux de croissance annuel moyen pour la période de prévision est légèrement supérieur au taux de croissance moyen de l'ensemble des secteurs qui est de 11,2%.

Cette performance, somme toute, n'est pas extraordinaire si l'on tient compte de la forte reprise des investissements que l'on prévoit pour les années futures. Deux facteurs pourraient expliquer ce phénomène. D'abord les investissements se réaliseront beaucoup plus sous forme d'agrandissement ou de construction d'usines que par le biais d'achats d'équipement. Deuxièmement, les secteurs de l'économie touchés par la reprise des investissements totaux ne produiront pas d'effet d'entraînement marqué sur le secteur de la machinerie au Québec, puisqu'ils importent de l'étranger la majeure partie de leur machinerie spécialisée.

TABLEAU 4.3.10

PART RELATIVE DES SECTEURS EN ACHATS DE MACHINERIE ET EQUIPEMENTS, CANADA

(%)

	1974	1985
Agriculture	13.3	6.0
Abattage forestier	1.3	0.5
Pêches, chasse, piégeage	-	0.4
Mines, carrières, sablières	4.4	9.2
Fabrication	31.7	34.7
Construction	5.8	3.0
Utilités	9.2	13.1
Transport, communications	15.6	15.9
Commerce	4.9	3.4
Finance, assurances	1.8	1.4
Services	12.0	12.4
	100.0	100.0

Source: CANDIDE

OPDQ, 1976

Le tableau précédent montre que les secteurs dont la part relative des achats de machinerie s'accroîtront le plus rapidement sont les mines et carrières, le secteur manufacturier et le secteur des utilités. A l'intérieur du secteur manufacturier, les pâtes et papier, l'industrie du bois et l'industrie des métaux primaires seront les plus gros acheteurs de machinerie. Ces

industries par le passé ont dû importer la majeure partie de leur équipement puisqu'en général aucune industrie ne produit la machinerie spécialisée qui leur est nécessaire.

Le secteur du matériel de transport comprend les industries de matériel aéronautique, les chantiers maritimes et l'industrie automobile. Près de 60% de la production de ce secteur est exportée vers le reste du Canada et l'étranger. Pour les automobiles les exportations se font dans le cadre du pacte de l'automobile entre les Etats-Unis et le Canada.

Le scénario tendanciel voudrait que le secteur du matériel de transport passe du vingtième rang en 1974 au dix-huitième rang en 1985. Par contre le scénario d'encadrement le ferait régresser au vingt-quatrième rang. Bien que la demande de véhicules automobiles augmente tant sur le marché intérieur québécois qu'au niveau des exportations prévues pour le Canada, le secteur du matériel de transport est désavantagé par notre scénario d'encadrement. Cette situation n'est pas contradictoire si l'on tient compte du fait que la valeur ajoutée créée au Québec dans l'industrie automobile est assez faible. De plus, les accords du *Pacte de l'automobile*, conservent la suprématie de l'Ontario dans

ce secteur. A moins de bouleversement dans sa structure même, l'industrie aéronautique et les chantiers maritimes demeureront les sources essentielles de création de la valeur ajoutée de ce secteur. Or on ne peut prévoir une demande extérieure de moteurs et pièces d'avion ou de navires et bateaux suffisamment forte pour soutenir pendant la période de prévision le rythme de croissance que ce secteur a connu pendant la période historique. Enfin le déclin du secteur de services "transports et entreposage" que l'on observe dans le scénario d'encadrement risque également d'avoir un effet négatif sur la construction de matériel de transport.

4.3.9 Caoutchouc et produits plastiques, produits du pétrole, produits chimiques et connexes

Le secteur du caoutchouc et produits plastiques, celui des produits du pétrole et celui des produits chimiques et connexes appartiennent au groupe des industries modernes dont la technologie est avancée. Ils sont interdépendants dans une certaine mesure, le pétrole servant de matériau de base dans la fabrication de plusieurs produits en caoutchouc synthétique ou en plastique et de plusieurs produits chimiques. Le tableau 4.3.11 résume l'évolution de ces secteurs dans les deux scénarios.

TABLEAU 4.3.11

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Caoutchouc et produits plastiques	30	28	25	27
Produits du pétrole	27	24	23	23
Produits chimiques et connexes	17	17	15	15

OPDQ, 1976

Pour les fins de l'analyse, nous considérons chacun de ces secteurs séparément, soulignant au passage les liens qui les unissent.

L'industrie du caoutchouc et produits plastiques est un des plus petits secteurs de l'économie québécoise en terme de valeur ajoutée mais elle est quand même très dynamique. En effet alors que ce secteur se classait au trentième rang selon la valeur ajoutée en 1961, il s'est haussé au vingt-huitième rang en 1974. Bien que le taux de croissance moyen de sa valeur ajoutée, dans le scénario d'encadrement, soit à peu près é-

gal à celui de la période historique, sa position relative dans le scénario tendanciel est plus avantageuse que dans celui d'encadrement. Toutefois le dynamisme de ce secteur est manifeste au niveau de l'emploi. De trentième en 1961 et vingt-huitième en 1974, il atteindrait le vingt-deuxième rang en 1985 selon les deux scénarios. La valeur ajoutée de ce secteur ne représenterait que 0,6% du total en 1985 mais il pourrait contribuer jusqu'à 1,3% des nouveaux emplois dans le scénario d'encadrement.

L'industrie du caoutchouc et celle des produits plastiques ont des structures différentes. L'industrie du caoutchouc est caractérisée par des entreprises de grande taille tandis que les établissements qui fabriquent les produits plastiques emploient normalement moins de cinquante (50) personnes. L'élément dynamique de l'industrie du caoutchouc est la fabrication de pneus qui est appelée à augmenter de pair avec les véhicules. Or la section 3.1 concernant la consommation au Québec prévoit des achats croissants de voitures automobiles et CANDIDE suppose au niveau canadien des exportations accrues qui auront un impact au Québec. Enfin, comme le montre la section 3.2, le Québec a connu récemment des investissements plus importants dans ce

secteur. La tendance des pneus "radiaux" à prendre une part de plus en plus grande du marché des pneus avantage le Québec qui possède un équipement moderne[1]. Quant aux produits plastiques, nous voyons tous leur utilisation de plus en plus courante. L'un des débouchés importants pour les produits plastiques, à part les ménages, est le secteur de la construction qui devrait croître à un rythme supérieur à la moyenne.

Toutes ces perspectives encourageantes reposent sur les hypothèses retenues pour le prix du pétrole. Comme le pétrole est à la base de plusieurs produits en caoutchouc et en plastique, une augmentation très forte du prix du pétrole pourrait entraîner des substitutions pour ces produits et réduire leur croissance. L'augmentation prévue du prix du pétrole dans CANDIDE pourrait expliquer la différence de rang pour ce secteur dans les deux scénarios. En somme, les perspectives dans l'industrie du caoutchouc et produits plastiques sont prometteuses mais non assurées.

---

1. *Rapport synthèse préliminaire sur le sous-système de la science et de la technologie*, septembre 1976. Etude de prospective effectuée pour l'OPDQ par un groupe interuniversitaire de prospective québécoise.

Au début de la période historique, le secteur des produits du pétrole ne se classait qu'au vingt-septième rang selon la valeur ajoutée mais il est arrivé au vingt-quatrième en 1974 et pourrait se classer au vingt-troisième en 1985 d'après les deux scénarios. Par contre l'emploi dans ce secteur est minime et pourrait diminuer.

Ce secteur comprend surtout le raffinage du pétrole. Selon notre étude de prospective du système socio-économique québécois[1], le Québec sera forcé durant les vingt prochaines années de s'alimenter à l'extérieur du Canada car l'offre domestique canadienne ne saura suffire à la demande. Le Québec sera ainsi sujet aux aléas de l'offre et des prix internationaux. Les produits du pétrole québécois sont surtout consommés au Québec, les ménages étant le principal débouché. Comme le souligne la section 3.1, même avec une augmentation du prix du pétrole, les ménages devraient avoir de la difficulté à comprimer leurs achats dans l'immédiat. Avec une évolution normale des prix, ils devraient les augmenter. Les industries qui consomment beaucoup de pétrole pour

---

1. *Le secteur témoin de l'énergie*, 1976. Etude de prospective effectuée pour l'OPDQ par un groupe interuniversitaire de prospective québécoise.

les véhicules et les machines telles que l'agriculture, la construction, le transport et le commerce auront, elles aussi, des difficultés à trouver des substituts à moyen terme. Ainsi les raffineries du Québec devraient continuer à fournir la province à l'avenir. Cependant à long terme, il est possible qu'avec une hausse majeure de prix, d'autres sources d'énergie remplacent le pétrole. Il se pourrait également que d'autres matières viennent se substituer au pétrole comme matériau de base dans les industries chimiques, plastiques ou de textiles synthétiques. Par contre, il se peut qu'à long terme il y ait des découvertes importantes de pétrole. Le futur de l'industrie des produits du pétrole apparaît ainsi assez sûr à moyen terme mais très aléatoire à long terme.

Parti du dix-septième rang selon la valeur ajoutée en 1961 et 1974, le secteur des produits chimiques et connexes se placerait au quinzième en 1985 selon les deux scénarios. Sur le plan de l'emploi, le scénario tendanciel prévoit une détérioration de la position relative de ce secteur causée par une diminution du nombre d'employés. Par contre cette tendance est renversée dans le scénario d'encadrement dans lequel une augmentation du nombre d'employés devrait lui permettre de conserver en 1985 le dix-septième rang qu'il occupait en 1974.

Pour savoir à quoi attribuer la croissance de ce secteur il faut connaître les grands éléments qui composent cette industrie: d'une part les produits destinés aux consommateurs tels les produits de toilette ou de nettoyage et les produits pharmaceutiques, d'autre part les produits chimiques destinés aux industries. Les principaux utilisateurs de cette dernière catégorie sont les industries du textile, du caoutchouc, du papier et les industries métalliques, celles-ci, considérées toutes à la fois, connaissant une croissance dans la moyenne. Par contre les peintures et vernis sont surtout destinés à la construction qui devrait connaître une croissance importante d'après le scénario d'encadrement. Mais ce sont les produits destinés aux consommateurs qui constituent les composantes les plus vigoureuses de ce secteur. Considérons d'abord les produits pharmaceutiques. Le montant dépensé par tête pour les médicaments au Canada a augmenté de 10% par année de 1961 à 1971[1]. La consommation de ces produits par la population canadienne devrait continuer à augmenter à plus de 10% par année selon CANDIDE. Les produits de toilette pourraient donner un véritable élan à ce secteur. Le modèle CANDIDE

---

1. *Le secteur témoin des soins de la santé*, 1976. Etude de prospective effectuée pour l'OPDQ par un groupe interuniversitaire de prospective québécoise.

prévoit en effet une augmentation globale de 16% par année au Canada. Par contre, d'après les perspectives d'évolution de la consommation des ménages, les soins personnels devraient augmenter de 11% par année, ce qui est plus modeste mais prometteur. La différence entre ces deux prévisions pourrait expliquer en partie l'avantage que donne à ce secteur le scénario d'encadrement.

Ce secteur dépend lui aussi du pétrole mais, dans son cas, l'augmentation du prix du pétrole prévue par CANDIDE ne semble pas avoir fait diminuer sa valeur ajoutée. Enfin, la plupart des produits chimiques reposent sur une technologie importée d'ailleurs[1] et sont destinés à l'intérieur du Canada. Bien que le Québec ne jouisse pas d'un avantage spécial dans ce secteur, ce dernier devrait contribuer à la croissance générale.

4.3.10 Appareils et matériel électriques, manufactures diverses

Le secteur des appareils et matériel électriques et celui des manufacturues diverses ont connu tous

---

1. *Le secteur témoin des matériaux*, 1976. Etude de prospective effectuée pour l'OPDQ par un groupe interuniversitaire de prospective québécoise.

deux, pendant la période historique, un taux de croissance moyen d'environ 7%. Pendant la période de prévision, le secteur des appareils et matériel électriques devrait conserver la seizième place selon la valeur ajoutée grâce à un taux de croissance moyen de 10,8%. Sa croissance plus rapide de 12.6% en moyenne par année devrait permettre au secteur des manufactures diverses d'améliorer sensiblement sa position relative par rapport au scénario tendanciel.

TABLEAU 4.3.12

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Appareils et matériel électriques	16	16	16	16
Manufactures diverses	23	26	28	22

OPDQ, 1976

Dans le domaine de l'emploi, le secteur des appareils et matériel électriques passe de la quatorzième place en 1974 à la seizième en 1985 selon les

deux scénarios tandis que le secteur des manufactures diverses améliore sa position relative dans le scénario d'encadrement. Ces deux secteurs devraient connaître un taux de croissance moyen de l'emploi supérieur à celui de l'ensemble de l'économie.

L'industrie des appareils et matériel électriques exportait 63,4% de sa production en 1973 principalement dans les autres provinces canadiennes. D'après le tableau économique du Québec de 1966, cette industrie produit des appareils électriques dans une proportion de 19,1% et du matériel électrique et de télécommunication dans une proportion de 78,0%. Plus de 60% de la demande totale d'appareils électriques provient des ménages, la part d'importation dans ce secteur étant relativement élevée puisqu'elle représente 38,9% de la demande intérieure totale. La demande de matériel électrique et de télécommunication a pour composantes principales, outre la demande étrangère, la demande intermédiaire des secteurs productifs (26,0%) tels ceux de la construction et du matériel de transport et la demande finale pour la formation brute de capital fixe (22,6%). Le secteur des industries manufacturières diverses exportait 40,5% de sa production en 1973 principalement dans le reste du Canada. L'industrie de la construc-

tion était en 1966 le client le plus important pour ces biens parmi les secteurs productifs. Les ménages et la formation brute de capital fixe représentent 46,3% de la demande totale. La part des importations de biens manufacturés divers est importante, représentant près de 40% de la demande intérieure totale.

Les données précédentes concernant l'industrie électrique révèlent les deux aspects de sa production. D'une part elle fournit des biens d'équipement tel l'appareillage électrique industriel. La force prévue de la demande canadienne d'investissement en biens et équipements et le dynamisme du secteur de la construction dans le scénario d'encadrement expliquent en partie la situation avantageuse que devrait connaître l'industrie électrique pendant la période de prévision. De plus le matériel de télécommunication commerciale se plaçant parmi les quinze (15) principaux produits d'exportation du Québec depuis 1970, nous pouvons supposer que cette stabilité de la demande étrangère va se poursuivre et soutenir la croissance de l'industrie électrique.

D'une part cette dernière produit des biens de consommation tels les appareils électroménagers et

les appareils d'éclairage. Nous pouvons vérifier au tableau 3.1.2 que la part relative du budget des Québécois affectée aux meubles et appareils ménagers ainsi qu'aux loisirs devrait augmenter d'ici l'horozon 1985. Cette demande finale accrue peut aussi être partiellement à l'origine du dynamisme prévu dans l'industrie électrique.

L'industrie électrique et électronique joue un rôle important pour la croissance économique. Elle appartient au groupe d'industries modernes qui se distinguent par une technologie avancée. Toutefois, seuls quelques pays dans le monde ont une véritable industrie électrique et électronique nationale. Le Québec, comme le Canada, est tributaire dans ce domaine de compagnies multinationales dont les centres de décision sont à l'étranger, à l'exception de *Bell Canada* et *Northern Telecom*, par exemple, dont les sièges sociaux sont à Montréal. Nous aurons probablement intérêt à miser sur ces industries.

Le secteur des manufactures diverses étant un ensemble peu homogène[1], les perspectives de son évolution se prêtent moins facilement à l'analyse. Nous nous contenterons seulement de mentionner que ce secteur est constitué de petits établissements dont le nombre d'employés ne dépassent pas cinquante (50). L'évolution de la demande des ménages, le dynamisme de l'industrie de la construction et de l'investissement devraient contribuer à la situation avantageuse de ce secteur dans le scénario d'encadrement.

4.3.11 Construction, produits métalliques

L'industrie de la construction joue un rôle important et stratégique dans l'économie québécoise pour plusieurs raisons. Premièrement elle employait en 1974 près de 5,8% de la main-d'oeuvre totale ce qui faisait d'elle le quatrième employeur en importance. Deuxièmement, cette industrie est bien la mieux intégrée, c'est-à-dire qu'elle est susceptible d'influencer les autres secteurs de notre économie. Enfin son ratio tra-

---

1. Ce secteur comprend les industries suivantes: fabrication de matériel scientique et professionnel, fabrication de bijouterie et d'orfèvrerie, fabrication d'articles de sport et de jouets, fabrication d'enseignes et d'étalages et industries manufacturières diverses non incluses ailleurs.

vail-capital relativement plus élevé que celui d'autres secteurs comme le papier ou les services d'utilités en fait un secteur privilégié pour appliquer des politiques de stabilisation de l'emploi. Le tableau 4.3.13 illustre la répartition en pourcentage des principaux éléments du produit de la construction et de certaines autres industries selon l'importance relative de chaque facteur de production. Ces données[1] sont canadiennes, mais il y a lieu de croire qu'elles représentent la situation québécoise.

TABLEAU 4.3.13

REPARTITION EN POURCENTAGE DU PRODUIT DE LA CONSTRUCTION, DE TROIS AUTRES INDUSTRIES ET DE L'ECONOMIE GLOBALE, SELON LES FACTEURS DE PRODUCTION, 1961

Facteurs	Construction	Matériel de transport et équipement électrique	Papier	Services d'utilité publique	Economie globale
Matériaux	42	48	42	6	36
Main-d'oeuvre	34	30	23	18	24
Services achetés	16	13	15	26	26
Services publics	4	1	1	2	4
Capital	4	8	19	48	10
TOTAL	100	100	100	100	100

Source: Données de Statistique Canada et estimations du Conseil économique du Canada

OPDQ, 1976

1. Conseil économique du Canada, *Pour une croissance plus stable de la construction*, Ottawa 1974.

Par rapport aux autres secteurs de l'économie, le secteur de la construction a connu une performance légèrement inférieure à la moyenne pendant la période historique. Les taux de croissance annuels moyens de la valeur ajoutée et de l'emploi ont été respectivement de 7,4% et de 1,4% comparativement à des taux moyens pour l'ensemble des secteurs de l'économie de 9,0% pour la valeur ajoutée et de 3,2% pour l'emploi. Le tableau 4.3.14 résume les principales données sur la performance passée et future de ce secteur.

TABLEAU 4.3.14

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Construction	5	4	5	4
Produits métalliques	18	13	11	14

OPDQ, 1976

Pendant la période historique, la valeur ajoutée du secteur de la construction a triplé, ce qui a eu pour effet de lui faire gagner un rang dans le classement des trente-deux secteurs selon l'importance relative de la

valeur ajoutée. La croissance en pourcentage de l'emploi total, soit 40%, a été beaucoup moins forte que celle de la valeur ajoutée. Ceci s'explique par les très fortes pressions inflationnistes qui se sont exercées sur ce secteur et par l'évolution de la technologie qui favorise la substitution de la main-d'oeuvre au profit des autres facteurs de production. Toutefois la croissance de l'emploi dans ce secteur a été suffisante pour augmenter son importance relative dans l'ensemble de l'économie. Du cinquième rang qu'il occupait en 1961, ce secteur est passé au quatrième rang en 1974.

La performance historique du secteur de la construction est la résultante des trois composantes de sa demande finale: la construction résidentielle, la construction non résidentielle privée et la construction d'infrastructures publiques. En 1974, la construction de logements comptait pour 30% de la demande adressée à ce secteur tandis que la construction non résidentielle privée mobilisait 40% des travaux et le secteur public près de 30%.

D'après notre étude sur les investissements et leur financement au Québec, la construction d'habitations

pendant cette période a connu un taux de croissance plus faible que dans le reste du Canada. Les mises en chantier des maisons à logements ont progressé moins vite au Québec. Les consommateurs ont été touchés par cette insuffisance de l'offre. Cela s'est traduit par une hausse très forte des dépenses affectées à la rubrique logement. En effet celles-ci ont plus que triplé pendant cette période comme le démontre une étude réalisée à l'OPDQ sur la consommation des ménages.

La croissance qu'a connue la construction privée non résidentielle et surtout la croissance des dépenses publiques en construction d'infrastructures routières, éducative et de santé n'ont pas permis de compenser la faiblesse du secteur de l'habitation, malgré des projets d'envergure comme la *Baie de James* et les *Jeux Olympiques*.

Nos prévisions selon le scénario d'encadrement laissent voir une forte reprise dans le secteur de la construction après une baisse conjoncturelle soutenue de 1975 à 1977. Le taux de croissance annuel moyen pour la période de prévision est le double de celui qui a été observé pendant la période historique, soit 14,4% contre 7,4%. Ce taux est supérieur au taux prévu pour l'ensemble des secteurs de l'économie qui est de 11,2%.

Si on accepte l'hypothèse que le Québec suivra la prévision canadienne, l'industrie de la construction augmentera sa part relative dans le produit provincial brut québécois.

TABLEAU 4.3.15

PART RELATIVE DES INVESTISSEMENTS EN CONSTRUCTION DANS LA DEPENSE NATIONALE BRUTE, CANADA

(%)

	1974	1985
Construction résidentielle	5,5	3,7
Construction non résidentielle	6,3	9,3
Construction gouvernementale	3,4	3,3
	15,2	16,3

Source: CANDIDE (version du 6-7 octobre 1976)

OPDQ, 1976

Au Canada cet accroissement proviendrait surtout de la croissance de la construction non résidentielle par suite de la forte progression des investissements privés. Les trois (3) principaux secteurs responsables de cet accroissement sont: mines et carrières, fabrication, utilités publiques. Le tableau 4.3.16 nous indique

la provenance de cet accroissement dans la construction non résidentielle et nous permet de constater, pour l'année 1974, la différence de structure entre le Québec et le Canada.

TABLEAU 4.3.16

PART RELATIVE DES SECTEURS DANS LA DEPENSE DE LA CONSTRUCTION NON RESIDENTIELLE, CANADA, QUEBEC

(%)

Secteur	1974		1985
	CANADA	QUEBEC	CANADA
Agriculture	5,1	3,9	3,5
Abattage forestier	1,2	0,5	0,6
Pêche, chasse, piégeage	-	-	,01
Mines, carrières et sablières	17,2	8,8	24,0
Fabrication	15,3	17,3	17,7
Construction	0,8	0,8	0,3
Transports et communications	14,1	11,4	9,5
Utilités	20,8	28,2	31,8
Commerce de gros et détail	4,0	4,2	1,5
Finances, assurances, immeubles	15,0	15,2	7,7
Services	6,5	9,7	3,4
	100,0	100,0	100,0

Source: CANDIDE (version du 6-7 octobre 1976)

OPDQ,1976

Nous pouvons toutefois émettre des réserves sur la possibilité que la construction résidentielle au Québec accuse une baisse relative de sa part dans le PNB. La prévision contraire est plus vraisemblable puisque le Québec accuse un certain retard dans le stock d'habitation par rapport au reste du Canada.

Nos prévisions d'emploi sont moins optimistes que celles de la valeur ajoutée. Qu'il s'agisse du scénario tendanciel ou du scénario d'encadrement, ces prévisions nous indiquent une baisse de l'importance relative du secteur dans l'ensemble de l'économie. Le scénario tendanciel fait passer ce secteur du quatrième rang en 1974 au septième rang en 1985. Le nombre absolu d'emplois devrait même diminuer sensiblement passant de 141 000 en 1974 à 94 048 en 1985. Les prévisions du scénario d'encadrement sont moins pessimistes puisque l'emploi dans ce secteur passerait à 175 867 travailleurs. Cette augmentation de 20% des travailleurs est très faible si l'on tient compte qu'il est prévu que la valeur ajoutée de ce secteur devrait plus que quadrupler d'après le scénario d'encadrement. On peut expliquer ce phénomène par le fait que l'industrie de la construction pourrait être une des industries les plus susceptibles de connaître

des gains de productivité suite à de nouvelles technologies et à une amélioration des conditions de travail si bien qu'un accroissement dans la valeur de la production pourrait se répercuter moins intensivement sur la création de nouveaux emplois.

Le secteur des produits métalliques est très lié à celui de la construction puisque près de 30% de sa production lui est destinée sous forme de charpentes métalliques, de revêtement, d'appareils de chauffage, etc. Pour l'importance de sa valeur ajoutée ce secteur est monté du dix-huitième rang en 1961 au treizième rang en 1974. Ce bond prodigieux est en grande partie attribuable à la révolution qu'ont connue les méthodes de construction pendant cette période. L'acier a remplacé graduellement le bois dans les charpentes. Cette progression devrait être ralentie d'ici 1985 puisque selon notre scénario d'encadrement ce secteur devrait reculer au quatorzième rang. Malgré une industrie de la construction très prospère, la construction avec des charpentes métalliques pourrait être réduite. En effet, la hausse du prix de l'énergie toucherait plus durement cette industrie qui est connexe à l'acier. Des matériaux comme le bois et le béton seraient avantagés puisqu'ils sont de

bons substituts. Toutefois, comme nous l'avons déjà souligné à la sous-section 4.3.3, ce phénomène de substitution dû aux facteurs énergétiques pourrait ne prendre place qu'après 1985.

Selon notre scénario d'encadrement, l'emploi dans ce secteur devrait passer du quatorzième rang en 1961 au quinzième rang en 1985. Le nombre d'emplois devrait presque doubler de 1961 à 1985.

4.3.12 Le secteur tertiaire

Nous abordons maintenant le secteur dont la taille est la plus importante au Québec. En effet, ce secteur comprend les industries suivantes: transports et entreposage, communications, utilités publiques, commerce, finances, assurances et immeubles, services ainsi qu'administration publique. Le tableau 4.3.17 nous indique le rang de ces secteurs dans l'ensemble de l'économie.

Les six secteurs constituant le tertiaire se situent donc dans les dix secteurs les plus importants tant du point de vue de la valeur ajoutée que de l'emploi.

TABLEAU 4.3.17

RANG SUR TRENTE-DEUX (32) SECTEURS SELON LA VALEUR AJOUTEE

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Services	1	1	1	1
Commerce de gros et de détail	2	2	2	2
Finances, assurances et immeubles	3	3	3	3
Transports et entreposage	4	5	6	7
Administration publique	6	6	4	5
Communications	9	9	8	9
Utilités publiques	10	7	7	6

OPDQ, 1976

Dans les pays industrialisés, le tertiaire est considéré comme un secteur servant de support aux secteurs productifs de l'économie et l'évolution du tertiaire dépend essentiellement de l'accroissement de la population et du revenu personnel. Dans le tableau 4.3.18, nous pouvons constater que la part relative du tertiaire dans le produit intérieur brut au Canada se situe à environ 59% sur la période historique et sur la période de prévision. Par contre, la part relative de l'emploi dans le tertiaire

sur l'emploi total au Canada ne cesse d'augmenter passant de 55,5% en 1961 à 63,6% en 1974 pour atteindre 67,8% en 1985 si les prévisions canadiennes se réalisent. L'évolution de la part relative de l'emploi par rapport à l'évolution de la part relative de la valeur ajoutée s'explique par la nature même du tertiaire car il s'agit d'un secteur où les gains de productivité sont faibles, ce qui implique une création d'emploi relativement forte par rapport aux autres secteurs.

Au Québec, la situation du tertiaire dans l'économie est sensiblement différente. En effet, la part relative de la valeur ajoutée du tertiaire dans le produit intérieur brut augmente dans le temps et ce phénomène peut constituer un signal d'alarme sur l'état de l'économie québécoise. En 1961, nous constatons que le Québec avait un certain rattrapage à effectuer dans la valeur ajoutée du tertiaire, car sa part relative était de 56,5% comparativement à 58,5% pour le Canada. En 1974, la situation est inversée et la part relative de la valeur ajoutée du tertiaire est de 63,5% comparativement à 58,4% au Canada. Il y a donc eu plus qu'un simple phénomène de rattrapage et si la tendance se poursuit, la valeur ajoutée issue du secteur tertiaire sera 71% du produit intérieur brut québécois en 1985.

TABLEAU 4.3.18

IMPORTANCE RELATIVE DU SECTEUR TERTIAIRE DANS LE PRODUIT INTERIEUR BRUT ET L'EMPLOI AU QUEBEC ET AU CANADA[1]

(%)

	1961	1974	1985 tendanciel	1985 encadrement
Valeur ajoutée:				
tertiaire moteur Québec	25.0	23.4	22.1	21.8
Canada	24.5	21.5	-	19.4
Tertiaire résiduel Québec	31.5	40.1	48.9	43.0
Canada	34.0	36.9	-	39.9
Tertiaire Québec	56.5	63.5	71.0	64.8
Tertiaire Canada	58.5	58.4	-	59.3
Emploi:				
Tertiaire moteur Québec	13.6	13.3	15.5	14.2
Canada	13.2	13.5	-	14.0
Tertiaire résiduel Québec	39.4	49.5	53.9	49.4
Canada	42.3	50.1	-	53.8
Tertiaire Québec	53.0	62.8	69.4	63.6
Tertiaire Canada	55.5	63.6	-	67.8

1. Les valeurs canadiennes sont tirées de CANDIDE (version du 6-7 octobre 1976)

OPDQ, 1976

Le scénario d'encadrement est néanmoins plus réaliste car il implique une stabilisation de la part du tertiaire en terme de valeur ajoutée. Le niveau auquel se stabilise la part relative du tertiaire est environ 65% au Québec comparativement à 59% pour le Canada et nous devons étudier cette différence structurelle.

Donc, la part relative de la valeur ajoutée du secteur tertiaire a connu une forte augmentation sur la période historique et jusqu'à 1985, cette part demeurera stable selon le scénario d'encadrement ou encore, elle continuera à croître selon le scénario tendanciel. Nous ne pouvons pas savoir si cette expansion du tertiaire est bénéfique ou non pour l'économie du Québec sans analyser davantage les causes de cette croissance. Cette expansion rapide s'explique par l'effet simultané de deux facteurs. D'une part, une augmentation des taux de salaires et du nombre d'employés amène une augmentation dans la rémunération des salariés qui est la principale composante de la valeur ajoutée. Cette augmentation de la valeur ajoutée reflète un plus grand désir de la part de la société de se doter de services plus nombreux et de meilleure qualité étant donné que la part du revenu affectée aux besoins essentiels diminue dans le temps. Ce type d'augmentation dans l'activité ter-

tiaire est ainsi bénéfique pour l'économie du Québec. D'autre part, une baisse dans le rythme de croissance de la valeur ajoutée des autres secteurs productifs entraîne une hausse de la part relative du secteur tertiaire qui traduit une faiblesse dans les autres secteurs. Ce type d'augmentation devient alors un signal d'alarme du niveau de détérioration du système productif québécois.

La part relative de l'emploi dans le tertiaire sur l'emploi total vient confirmer le diagnostic posé à partir de la valeur ajoutée. En effet, 53% des emplois au Québec relevaient du tertiaire en 1961 comparativement à 55,5% au Canada. En 1974, nous constatons qu'il y a eu rattrapage car la part relative de l'emploi tertiaire au Québec se situe à 62,8% comparativement à 63,6% au Canada. Comme nous pouvons supposer que la productivité dans le tertiaire est semblable au Québec et au Canada, la part du tertiaire dans la valeur ajoutée au Québec aurait dû être légèrement inférieure à la part du tertiaire au Canada. Mais nous constatons qu'elle devient supérieure et de beaucoup. L'augmentation de la part relative du tertiaire dans le produit intérieur brut est donc principalement attribuable à la faible croissance des autres secteurs productifs québécois.

Sur la période de prévision, la détérioration du système productif québécois se poursuit lorsque nous considérons le scénario tendanciel car nous ne pouvons plus invoquer le phénomène de rattrapage pour expliquer la très forte importance relative du tertiaire. Le scénario d'encadrement est cependant beaucoup plus optimiste car il suppose un rythme de croissance plus élevé dans les autres secteurs de sorte que la part relative du tertiaire demeure constante tant dans la valeur ajoutée que dans l'emploi. Comme la part relative de l'emploi tertiaire augmente au Canada alors qu'elle demeure stable au Québec, nous pouvons nous demander si l'accroissement de productivité dans les autres secteurs sera aussi élevé au Québec qu'au Canada.

Le secteur tertiaire est immense et il regroupe des activités productrices fort diverses de sorte qu'il est préférable de distinguer le tertiaire moteur et le tertiaire résiduel. Nous incluons dans le tertiaire moteur les industries qui ont un impact direct sur les autres secteurs productifs. Le tertiaire moteur comprend: transports et entreprosage, communications, énergie électrique, gaz et eau de même que finances, assurances et immeubles. Par contre, le tertiaire résiduel représente les services socio-culturels,

commerciaux et personnels, le commerce de gros et de détail ainsi que l'administration publique. L'activité du tertiaire résiduel se rapproche de la notion de service alors que l'activité du tertiaire moteur est plus assimilable à l'activité du secteur secondaire.

Le tertiaire moteur constitue donc la composante du secteur tertiaire qui a le plus d'effets d'entraînement sur les autres secteurs productifs. Or au Québec, toutes les industries du tertiaire moteur sont en déclin relatif à l'exception des utilités publiques car les taux de croissance de leur valeur ajoutée sera vraisemblablement inférieur au taux de croissance du produit intérieur brut selon le scénario tendanciel et selon le scénario d'encadrement. Nous pouvons observer le contraire en ce qui concerne les industries du tertiaire résiduel car leurs taux de croissance sont supérieurs à ceux des autres secteurs productifs.

Le tableau 4.3.18 nous donne une idée de l'importance relative du tertiaire moteur et du tertiaire résiduel au Québec et au Canada. La part relative du tertiaire moteur au Québec en terme de valeur ajoutée diminue graduellement, ce qui reflète un rythme de croissance inférieur aux autres secteurs. Au Canada nous pou-

vons observer la même tendance quoique le tertiaire moteur y soit relativement moins important qu'au Québec. Cette différence structurelle s'explique par le manque de vigueur des autres secteurs en terme de valeur ajoutée car l'importance de l'emploi dans le tertiaire moteur est identique au Québec et au Canada.

La situation est fort différente dans le tertiaire résiduel car la très forte croissance de ce secteur a amené des différences structurelles importantes avec le Canada en terme de valeur ajoutée. En effet, le Québec avait un retard à combler en 1961 car l'importance de la valeur ajoutée du tertiaire résiduel dans le produit intérieur brut était moindre au Québec qu'au Canada. Le tertiaire résiduel, étant donné sa taille, conditionne l'importance et l'évolution de l'ensemble du tertiaire. Le phénomène de rattrapage et de dépassement constaté dans le tertiaire trouve donc sa source dans le tertiaire résiduel. Evidemment, le dépassement peut s'expliquer en partie par la faible croissance des autres secteurs productifs mais il peut aussi s'expliquer en partie par une augmentation trop forte de la valeur ajoutée. En effet, la valeur ajoutée dans le tertiaire résiduel est composée de la rémunération des salariés et de la dépréciation de sorte

qu'une augmentation de valeur ajoutée s'explique par une hausse du taux de salaires et du nombre d'employés ainsi que par des coûts plus élevés en immobilisations et en équipements. Sans pouvoir quantifier dans quelle mesure ces facteurs ont influencé la très forte croissance du tertiaire résiduel, nous devenons sûrs qu'ils ont joué lorsque nous constatons que le tertiaire résiduel regroupe la fonction publique et parapublique ainsi que la majeure partie des travailleurs régis par les lois du salaire minimum. Examinons maintenant les industries qui composent le secteur tertiaire au Québec.

Transports et entreposage

Ce secteur d'activité regroupe les services de transport par air, par eau et par terre ainsi que les services auxiliaires qui leur sont associés. Le transport par terre comprend les chemins de fer, les taxis et le transport en commun par autobus en plus des activités de camionnage et de déménagement. L'industrie de l'entreposage est intimement liée à l'industrie des transports mais elle représente seulement 2% de l'ensemble du secteur.

Le secteur transports et entreposage est généralement considéré comme un secteur moteur dans le tertiaire étant donné les liens qui l'unissent au système productif via la fabrication de machinerie et de matériel de transport. En effet, la production de ce secteur comprend principalement l'approvisionnement en matières premières et en production intermédiaire ainsi que l'acheminement des produits finis vers les marchés. Nous sommes donc en mesure de relier l'activité de ce secteur à l'activité de l'ensemble des autres secteurs productifs. Or, nous pouvons constater que la part relative de ce secteur en terme de valeur ajoutée par rapport à l'ensemble des secteurs ne cesse de diminuer car elle passe de 7,3% en 1961 à 5,9% en 1974 pour devenir 5% en 1985 selon le scénario tendanciel ou 4,6% en 1985 selon le scénario d'encadrement. Le secteur transports et entreposage nous apparaît comme étant en déclin relatif au Québec du point de vue de la valeur ajoutée et de l'emploi.

Ce phénomène peut jusqu'à un certain point s'expliquer par la prise en charge des activités de transport par les entreprises productrices elles-mêmes ainsi que par la rationalisation de ces activités en vue d'en réduire les coûts. L'imperméabilité des clas-

sifications économiques empêche peut-être dans ce cas, d'avoir une vue réelle de l'activité de transport en tant que telle. Le déclin de ce secteur est d'autant plus inquiétant lorsque nous considérons que l'investissement dans le domaine des transports, communications et utilités publiques a connu un taux plus faible de croissance comparativement à l'Ontario et au Canada. D'autre part, la demande en transport des secteurs productifs pourrait diminuer en faveur de celle des particuliers car la part relative du transport dans le budget des consommateurs au Québec devrait augmenter compte tenu de l'accent qui est apporté au transport en commun. Enfin, la performance peu reluisante du secteur des transports peut être associée au manque de vigueur de la production au Québec et à la baisse graduelle de la part des exportations du Québec vers l'extérieur.

La situation défavorable du secteur des transports et entreposage entraîne une réduction de la croissance de la demande de carburant mais elle a un impact négatif sur le secteur de la fabrication de matériel de transport, sur le commerce de gros et de détail ainsi que sur le secteur finances,assurances et immeubles.

Communications

Le secteur des communications comprend la radio, la télévision, la câblo-distribution, la téléphonie, la télégraphie et les postes. Ce secteur est traditionnellement associé au transport et à l'entreposage mais sa nature le rapproche davantage des services communautaires, commerciaux et personnels. Le secteur des communications, par sa haute technologie, peut également être considéré comme un secteur moteur dans le tertiaire. Comme sa demande provient de tous les agents économiques: entreprises, particuliers, gouvernements et non-résidents, l'activité de ce secteur dépend aussi du niveau d'activité de l'ensemble des secteurs productifs et de l'accroissement de la population. La part relative de ce secteur en terme de valeur ajoutée par rapport à l'ensemble des secteurs diminue légèrement car elle passe de 3,2% en 1961 à 3% en 1974 pour atteindre 2,9% en 1985 selon le scénario tendanciel ou 2,4% en 1985 selon le scénario d'encadrement. Le secteur des communications nous apparaît comme étant assez stable au Québec du point de vue de la valeur ajoutée et de l'emploi.

La stabilité de ce secteur s'explique facilement lorsque nous constatons que la croissance de l'activité suit celle de la population. Nous pouvons néanmoins déceler la faiblesse du secteur des communications c'est-à-dire sa sous-utilisation par les autres secteurs productifs. En effet, le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur est identique à celui de l'ensemble des secteurs sur la période historique. Mais sur la période de prévision le taux de croissance de l'ensemble des secteurs augmente; il devient supérieur à celui du secteur des communications qui demeure constant. Cette sous-utilisation du secteur s'explique en partie par la petite taille des entreprises québécoises et par la centralisation de leurs opérations.

L'évolution constante de ce secteur implique une faiblesse au niveau de l'investissement qui se traduit par une faible performance dans la fabrication d'équipements de télécommunication. Il convient de rappeler que les activités de ce secteur sont réglementées en majeure partie par les gouvernements.

Energie électrique, gaz et eau

Le secteur des utilités publiques comprend essentiellement la production et la distribution de l'électricité au Québec. Depuis 1965 la majeure partie de ces activités est réalisée par l'Hydro-Québec. La récente crise du pétrole a permis de réévaluer l'importance de ce secteur au sein de l'économie. En effet, il y a eu une prise de conscience de la part des entreprises, des particuliers et des gouvernements de la nécessité d'un approvisionnement adéquat en énergie afin d'assurer le bon fonctionnement de l'économie et le bien-être de la collectivité.

L'énergie électrique est demandée par les particuliers et les entreprises. La demande des particuliers augmente à cause des augmentations de population mais aussi à cause de la hausse du niveau de vie dont découle l'achat de biens utilisant l'énergie électrique. Cette portion de la demande subit donc une augmentation assez stable. La demande des entreprises est par contre de nature commerciale et industrielle. La demande industrielle est relativement peu importante dans la demande totale et elle varie selon le niveau d'activité des industries productrices. La demande commerciale su-

bit des augmentations proportionnelles au nombre de nouveaux commerces. De façon générale, la demande d'énergie connaît des augmentations stables dans le temps (10%) et ce secteur est considéré comme moteur à cause des investissements massifs qu'il doit entreprendre en vue de satisfaire la demande future et aussi à cause de la technologie utilisée dans la production.

La crise de l'énergie a complètement changé l'orientation de ce secteur. En effet, tous les gouvernements des pays industrialisés ont compris la nécessité et l'importance d'une politique de conservation d'énergie. Comme une telle politique vise une meilleure utilisation de l'énergie tout en limitant la croissance de la demande, nous pouvons prévoir une orientation vers l'énergie électrique étant donné les avantages du Québec en ce domaine. D'ailleurs, nous assistons présentement à une substitution du pétrole pour l'électricité même si le prix de l'électricité s'adapte aux augmentations de prix du pétrole[1].

---

1. D'après les hypothèses du scénario d'encadrement présentées à la section 4.2, le prix de l'électricité en terme de BTU devrait se maintenir à 10% en-dessous du prix du pétrole jusqu'en 1985.

Si le portrait traditionnel de ce secteur demeure inchangé, le secteur prendra graduellement de l'importance sur l'ensemble des secteurs productifs car la part relative de la valeur ajoutée dans l'ensemble est passée de 2,8% en 1961 à 3,4% en 1974 et pourrait atteindre 3,9% en 1985 selon le scénario tendanciel. Si, par contre, la politique énergétique limite l'augmentation de la demande tout en la dirigeant vers l'énergie électrique, nous pouvons prévoir que la part de ce secteur pourrait atteindre 6,4% en 1985 à partir du scénario d'encadrement.

Commerce de gros et de détail

Le secteur du commerce est composé du commerce de gros qui compte pour environ 40% du secteur et du commerce de détail. Ce secteur occupe une place importante au Québec car il détient le second rang dans les secteurs productifs, tant du point de vue de la valeur ajoutée que de l'emploi. Le commerce fait partie du tertiaire de refoulement en ce sens qu'il n'a pas besoin de beaucoup de main-d'oeuvre spécialisée et qu'il est en mesure d'absorber la nouvelle main-d'oeuvre qui ne peut pas se placer dans le primaire ou le secondaire.

Ce secteur sert d'intermédiaire entre les consommateurs et les entreprises. La demande des ménages en biens et services de consommation est d'abord communiquée au commerce de détail qui la transmet aux entreprises via le commerce de gros. L'activité du secteur commerce dépend donc essentiellement du niveau de la demande en biens et services. Cette demande varie en fonction des augmentations de population et de revenu.

Nous pouvons constater la stabilité de l'évolution du secteur commerce, car la part de ce secteur en terme de valeur ajoutée par rapport à l'ensemble des secteurs productifs passe de 12,4% en 1961 à 13,1% en 1974. Si la tendance persistait la part relative de ce secteur demeurerait de 13,1% en 1985 alors qu'elle pourrait atteindre 14,1% en 1985 selon le scénario d'encadrement. En ce qui concerne l'emploi, l'importance de ce secteur dans l'emploi total devrait diminuer comme le confirme le scénario tendanciel. En effet, la part de l'emploi du secteur qui est passée de 14,8% en 1961 à 16,3% en 1974 devrait baisser à 13,7% en 1985. Cette hypothèse est réaliste si on songe que les dernières années ont été caractérisées par la consolida-

tion des réseaux de distribution et par la construction massive de centres d'achats. Le secteur a donc augmenté sa capacité de production et nous devons nous attendre à une augmentation de la productivité de l'emploi d'ici 1985.

Finances, assurances, immeubles

Ce secteur d'activité regroupe les services fournis par les institutions financières telles que les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie ou de financement et par les assureurs et les agents immobiliers. Le secteur des finances, assurances et immeubles est le secteur moteur le plus important dans le tertiaire au Québec.

La demande de ce type de services vient principalement des particuliers mais le rôle de ce secteur est de distribuer entre les agents économiques l'épargne qu'il détient. L'activité de ce secteur dépend donc de la demande de crédit, de l'offre de fonds prêtables et de l'évolution de l'épargne des ménages. Le secteur des finances, assurances et immeubles joue un rôle moteur dans le système productif par la demande qu'il fournit au secteur construction et aux industries productrices de biens d'équipement.

Malheureusement, la part relative de la valeur ajoutée de ce secteur dans la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs diminue constamment. En effet, la pondération du secteur passe de 11,7% en 1961 à 11,1% en 1974 pour atteindre 10,3% en 1985 selon le scénario tendanciel ou 8,4% selon le scénario d'encadrement. Il s'agit donc d'un secteur en déclin dont la tendance sera difficile à modifier. En effet, ce secteur a toujours occupé une place importante au Québec et suite à l'expansion rapide des dernières années, nous pouvons prévoir la stabilisation du rythme de croissance de cette industrie.

Le secteur finances, assurances et immeubles a été grandement favorisé par le relâchement des conditions d'accessibilité au crédit et par l'inflation. Cette expansion s'est traduite par un taux de croissance moyen de l'emploi supérieur à celui de l'ensemble des secteurs productifs sur la période historique. Cette tendance risque fort peu de se présenter d'ici 1985 compte tenu du haut niveau de mécanisation dans ce type d'activité.

Services socio-culturels, commerciaux et personnels

Le secteur des services comprend les services socio-culturels (enseignement, services médicaux ou sociaux, organisations culturelles, services de loisirs), les services commerciaux (services fournis aux entreprises) et les services personnels (services divers, hébergement et restauration). L'activité de ce secteur est essentiellement liée à l'accroissement de la population et du revenu.

La demande pour ces services vient principalement des particuliers sauf pour les services commerciaux. L'offre par contre, est contrôlée en majeure partie par les gouvernements à cause de l'importance de l'enseignement et des services médicaux dans ce secteur.

Il s'agit du secteur productif le plus important car il occupe le premier rang en terme de valeur ajoutée et d'emploi. En 1961 ce secteur comptait pour 14% de la valeur ajoutée totale, tandis qu'en 1974 il en détenait 21,1%. Si la tendance se maintient, ce secteur devrait occuper près de 30% de la valeur ajoutée en 1985. Cependant, le scénario d'encadrement

fournit des résultats plus réalistes en prévoyant que la part relative de ce secteur demeurera à peu près constante d'ici 1985.

La valeur ajoutée dans les services socio-culturels est habituellement évaluée aux coûts des facteurs de production car les mécanismes de détermination des prix ne jouent pas. L'éducation a connu une expansion rapide mais la baisse du nombre d'étudiants devrait amener une croissance nulle étant donné la baisse du nombre d'enseignants qu'elle entraîne. Dans le domaine de la santé, nous pouvons nous attendre à un taux de croissance plus stable mais à un niveau inférieur compte tenu du coût déjà élevé de ces services et de l'orientation actuelle vers la médecine préventive.

Les services personnels sont par contre évalués à partir des ventes et cette composante des services devrait connaître une expansion soutenue car la part du revenu des ménages consacrée aux services personnels devrait passer de 2,8% en 1974 à 3,0% en 1985. De plus, la part des dépenses en loisirs dans le budget des ménages devrait passer de 3,7% en 1974 à 4,1% en 1985.

Remarquons que la composante des services personnels contribue de façon significative à absorber les surplus de main-d'oeuvre des autres secteurs. En effet, les unités de production se caractérisent par une très petite taille, une main-d'oeuvre souvent non spécialisée et un faible investissement requis pour lancer l'entreprise. Compte tenu de ces caractéristiques, du petit nombre d'employés salariés par unité de production et du grand nombre d'entreprises de ce type, les services peuvent absorber beaucoup de main-d'oeuvre.

Comme la demande de services personnels occupera une part accrue des dépenses de consommation, nous pouvons anticiper une augmentation stable de l'emploi dans ce secteur. Enfin, nous pouvons remarquer que la part de l'emploi du secteur des services dans l'emploi total est de beaucoup supérieure à la part de la valeur ajoutée du secteur dans la valeur ajoutée totale. Même si cet écart tend à diminuer, il y a quand même place pour une augmentation de productivité.

Administration publique

Le secteur des administrations publiques est constitué par l'administration provinciale, par les ad-

ministrations locales et par l'administration fédérale. Traditionnellement l'activité de ce secteur est évaluée au coût des facteurs de production et elle varie en fonction de l'augmentation de population. Depuis un bon nombre d'années, le rôle des gouvernements s'est modifié et ceux-ci s'impliquent de plus en plus dans l'évolution de l'économie en tant qu'agents économiques, ce qui explique le taux de croissance élevé que ce secteur a connu. D'autre part, ce sont la taxation et l'inflation qui ont permis de financer cette expansion. Etant donné le haut niveau de taxation et la volonté gouvernementale visant à restreindre l'extension du secteur public, il est peu probable que le rythme de croissance se maintienne dans l'avenir.

L'administration municipale devrait connaître une expansion fortement liée à l'augmentation de population et du degré d'urbanisation. Par ailleurs l'expansion de la fonction publique provinciale et fédérale sera fortement limitée en vue d'une meilleure utilisation des ressources actuellement disponibles. Dans l'éventualité d'un nouveau partage des juridictions, nous pouvons envisager la possibilité d'une expansion de l'administration provinciale doublée d'une réduction des effectifs de l'administration fédérale au Québec.

La part relative du secteur public dans la valeur ajoutée totale était de 5% en 1961; elle devient 5,9% en 1974 et si la tendance persiste elle atteindra 6,8% compte tenu d'un rythme de croissance annuel moyen de 10,9% comparativement à 9,5% pour l'ensemble des secteurs productifs. Du point de vue de l'emploi, nous pouvons prévoir que le taux de croissance annuel moyen passera de 5% sur la période historique à 2,8% sur la période de prévision. Ce taux de croissance de l'emploi fait passer la part relative du secteur dans l'emploi total de 5,2% en 1961 à 6,4% en 1974 et à 7,1% en 1985 selon le scénario tendanciel. Dans la mesure où le gouvernement du Québec se comporte comme le gouvernement fédéral et les autres provinces, le scénario d'encadrement devient réaliste en prévoyant un taux de croissance de 13,5% pour la valeur ajoutée et le taux de croissance annuel moyen de l'emploi demeure stable à 5,2% sur la période de prévision.

TABLEAU 4.3.19

EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE

	Secteurs	Valeur* historique 1961	Rang**	Valeur historique 1974	Rang	Valeur Prévision Tendanciel 1985	Rang	Valeur Prévision Encadrement 1985	Rang	Taux de croissance*** historique 1961-1974	Prévision tendanciel 1975-1985	Prévision Encadrement 1975-1985
1	Agriculture	231,0	11	490,0	15	952,0	17	952,0	18	6,2	6,2	6,2
2	Abattage forestier	110,0	21	283,0	21	510,4	27	510,4	28	5,5	5,5	5,5
3	Pêche, chasse, piegeage	4,0	32	11,0	32	24,0	32	24,0	32	7,3	7,3	7,3
4	Mines, carrières et sablières	218,0	12	593,0	11	1040,1	14	2278,1	10	5,2	5,2	9,6
5	Aliments et boissons	402,8	7	873,9	10	1728,3	10	2247,5	11	6,4	6,4	9,9
6	Tabac et produits du tabac	68,0	25	118,3	30	181,8	30	265,5	30	4,0	4,0	6,8
7	Caoutchouc	46,8	30	168,3	28	532,7	25	558,8	27	11,0	11,0	11,1
8	Cuir	56,3	29	95,8	31	147,1	31	197,2	31	4,0	4,0	6,8
9	Textile	181,4	15	445,4	18	832,6	20	1313,3	17	5,9	5,9	11,1
10	Bonneterie	44,7	31	138,3	29	381,5	29	597,5	25	9,7	9,7	15,5
11	Vêtement	211,3	13	523,0	14	1110,3	13	1811,1	13	7,1	7,1	13,2
12	Bois	69,1	24	264,3	23	765,1	21	464,5	29	10,1	10,1	6,3
13	Meuble et articles d'ameublement	57,8	28	190,4	27	512,6	26	593,7	26	9,4	9,4	11,9
14	Papier et produits connexes	342,0	8	942,6	8	1812,5	9	2573,1	8	6,1	6,1	9,9
15	Imprimerie, édition et industries connexes	131,1	20	371,8	19	873,3	19	941,1	19	8,1	8,1	8,5
16	Industrie métallique primaire	200,9	14	586,7	12	1327,2	12	2206,1	12	7,7	7,7	14,2
17	Produits métalliques	173,4	18	555,0	13	1338,7	11	1603,7	14	8,3	8,3	10,7
18	Machinerie	65,5	26	241,0	25	619,0	22	857,6	20	9,0	9,0	11,4
19	Matériel de transport	137,8	19	358,0	20	873,4	18	615,3	24	8,4	8,4	6,8
20	Appareils et matériel électrique	181,0	16	466,3	16	981,8	16	1342,8	16	7,0	7,0	10,8
21	Produits minéraux non métalliques	98,6	22	267,0	22	538,3	24	762,2	21	6,6	6,6	8,3
22	Produits du pétrole	61,8	27	243,8	24	576,7	23	710,0	23	8,1	8,1	10,3
23	Produits chimiques et connexes	175,1	17	461,1	17	994,8	15	1594,0	15	7,2	7,2	10,9
24	Manufactures diverses	74,7	23	190,9	26	406,0	28	744,6	22	7,1	7,1	12,6
25	Construction	593,0	5	1808,0	4	3961,7	5	7408,3	4	7,4	7,4	14,4
26	Transports et entreposage	663,0	4	1728,0	5	3960,6	6	4384,8	7	7,8	7,8	8,8
27	Communications	287,0	9	876,0	9	2293,8	8	2287,4	9	9,1	9,1	8,6
28	Electricité, gaz et eau	250,0	10	1011,0	7	3108,2	7	6000,6	6	10,7	10,7	19,0
29	Commerce de gros et de détail	1123,0	2	3858,0	2	10368,6	2	13274,4	2	9,4	9,4	12,4
30	Finances, assurances et immeubles	1057,0	3	3243,0	3	8127,6	3	7884,5	3	8,7	8,7	8,4
31	Services	1265,0	1	6189,0	1	23010,3	1	20617,0	1	12,7	12,7	10,3
32	Administration publique	454,0	6	1715,0	6	5377,2	4	6715,7	5	10,9	10,9	13,5
Total des secteurs		9034,9		29307,0		79268,2		94336,7		9,0	9,5	11,2

* En millions de dollars
** Rang sur 32 secteurs
*** Taux de croissance annuels moyens en pourcentage

TABLEAU 4.3.20

EVOLUTION DE L'EMPLOI

	Secteurs	Valeur* historique 1961	Rang**	Valeur* historique 1974	Rang**	Valeur* Prévision Tendanciel 1985	Rang**	Valeur* Prévision Encadrement 1985	Rang**	Taux de croissance*** historique 1961-1974	Prévision tendanciel 1975-1985	Prévision Encadrement 1975-1985
1	Agriculture	138000	3	85000	7	85057	8	85057	9	- 3,1	1,1	1,1
2	Abattage forestier	22800	18	27000	20	29531	21	29531	21	,3	- 1,6	- 1,6
3	Pêche, chasse, piegeage	3000	32	1700	32	2116	31	2116	32	- 3,7	1,7	1,7
4	Mines, carrières et sablières	24200	16	22000	23	10500	29	22998	26	- 1,2	- 3,2	,8
5	Aliments et boissons	57200	8	65900	9	76059	9	98910	8	1,5	1,6	5,0
6	Tabac et produits du tabac	7300	29	6800	30	4942	30	7217	30	- ,9	- 3,0	- ,4
7	Caoutchouc	6500	30	16200	28	26861	22	28180	22	8,4	5,7	5,7
8	Cuir	18000	22	14800	29	16060	25	21524	27	- 1,4	1,5	4,3
9	Textile	41200	10	46100	12	37232	17	58728	12	,1	- 2,2	2,6
10	Bonneterie	11900	27	19600	26	35810	18	56077	14	4,0	6,0	11,6
11	Vêtement	62500	7	80900	8	104831	6	170995	6	2,1	2,6	8,5
12	Bois	18200	21	28000	19	45295	11	27497	23	3,2	4,6	,9
13	Meuble et articles d'ameublement	13400	26	22200	22	30778	20	35647	19	4,1	3,2	5,5
14	Papier et produits connexes	38500	11	52 00	11	41140	13	58403	13	2,2	- 1,1	2,5
15	Imprimerie, édition et industries connexes	20900	20	28900	18	33103	19	35672	18	2,7	1,5	1,9
16	Industrie métallique primaire	21100	19	35300	15	38732	14	64381	10	3,5	,9	7,1
17	Produits métalliques	28300	14	43500	13	44202	12	52951	15	3,1	,3	2,5
18	Machinerie	10400	28	20200	24	12550	28	17387	29	4,1	- 2,4	- ,2
19	Matériel de transport	26800	15	34800	16	38408	15	27059	24	3,2	,5	- ,9
20	Appareils et matériel électrique	28600	13	39100	14	37586	16	51406	16	2,5	,2	3,7
21	Produits minéraux non métalliques	13800	25	17900	27	14727	26	20855	28	1,4	- ,1	2,0
22	Produits du pétrole	3800	31	3800	31	1767	32	2176	31	,3	- 6,0	- 4,2
23	Produits chimiques et connexes	23800	17	31000	17	23531	23	37707	17	2,6	- 1,4	1,9
24	Manufactures diverses	16000	24	20000	25	18486	24	33905	20	1,1	- ,1	5,1
25	Construction	100700	5	141000	4	94048	7	175867	5	1,4	- 3,7	2,6
26	Transports et entreposage	109300	4	127000	5	120086	5	132949	7	1,4	- ,0	,8
27	Communications	34700	12	55000	10	60037	10	59870	11	3,2	1,3	,8
28	Electricité, gaz et eau	17600	23	25000	21	13871	27	26779	25	2,4	- 5,6	1,4
29	Commerce de gros et de détail	237400	2	395000	2	405782	2	519502	2	3,8	- ,1	2,7
30	Finances, assurances et immeubles	56700	9	115000	6	265547	3	257604	4	5,4	8,5	8,2
31	Services	311800	1	653000	1	977772	1	876076	1	5,9	5,2	2,9
32	Administration publique	84000	6	155000	3	210261	4	262599	3	5,0	2,8	5,2
	non répartis	44300		-		-		-		-	-	-
Total des secteurs		1652700		2429400		2956709		3357623		3,2	2,4	3,5

En millions de dollars
Rang sur 32 secteurs
Taux de croissance annuels moyens en pourcentage

TABLEAU 4.3.21

EVOLUTION DE LA PRODUCTION

	Secteurs	Valeur* historique 1961	Valeur* historique 1974	Valeur* Prévision Tendanciel 1985	Valeur* Prévision Encadrement 1985	Taux de croissance** historique 1961-1974	Prévision tendanciel 1975-1985	Prévision Encadrement 1975-1985
1	Agriculture	488,7	1157,2	2161,4	2161,4	5,8	5,8	5,8
2	Abattage forestier	239,5	434,9	647,6	647,6	3,7	3,7	3,7
3	Pêche, chasse, piegeage	6,0	19,0	44,3	44,3	8,0	8,0	8.0
4	Mines, carrières et sablières	339,8	877,8	1455,1	3187,0	4,7	4,7	9,0
5	Aliments et boissons	1490,1	4461,7	10142,3	13189,3	7,8	7,8	11,3
6	Tabac et produits du tabac	195,4	331,1	485,4	708,8	3,5	3,5	6,3
7	Caoutchouc	115,9	486,2	1562,1	1638,8	11,2	11,2	11,2
8	Cuir	142,9	270,5	439,6	589,2	4,5	4,5	7,3
9	Textile	499,1	1384,0	2856,7	4506,0	6,8	6,8	12,1
10	Bonneterie	117,9	420,3	1200,9	1880,6	10,0	10,0	15,8
11	Vêtement	536,1	1470,6	3237,0	5280,1	7,4	7,4	13,6
12	Bois	203,4	855,3	2589,7	1572,2	10,6	10,6	6,8
13	Meuble et articles d'ameublement	134,1	513,5	1453,9	1683,8	9,9	9,9	12,4
14	Papier et produits connexes	821,3	2646,7	5856,1	8313,4	7,5	7,5	11,3
15	Imprimerie, édition et industries connexes	239,2	769,7	1955,1	2106,8	8,8	8,8	9,3
16	Industrie métallique primaire	628,4	2529,7	7009,4	11650,7	9,7	9,7	16,4
17	Produits métalliques	442,4	1594,4	3885,7	4654,8	8,4	8,4	10,8
18	Machinerie	148,2	645,2	1756,8	2433,8	9,5	9,5	12,0
19	Matériel de transport	348,1	1422,0	4929,1	3472,6	12,0	12,0	10,3
20	Appareils et matériel électrique	386,6	1310,0	3240,0	4431,3	8,6	8,6	12,5
21	Produits minéraux non métalliques	208,7	680,2	1485,7	2103,9	7,4	7,4	9,6
22	Produits du pétrole	388,6	1790,2	4740,1	5836,0	9,3	9,3	11,4
23	Produits chimiques et connexes	464,9	1706,9	4468,1	7159,7	9,1	9,1	12,8
24	Manufactures diverses	168,7	534,4	1268,5	2326,6	8,2	8,2	13,8
25	Construction	1732,7	5518,6	12249,6	22906,4	7,5	7.5	14.5
26	Transports et entreposage	956,7	2493,5	5715,1	6327,3	7,8	7,8	8,8
27	Communications	445,0	1358,1	3556,2	3546,3	9,1	9,1	8,6
28	Electricité, gaz et eau	472,6	1911,2	5875,7	11343,4	10,7	10,7	19,0
29	Commerce de gros et de détail	1527,9	5249,0	14107,0	18060,4	9,4	9,4	12,4
30	Finances, assurances et immeubles	1279,7	3926,2	9839,7	9545,4	8,7	8,7	8,4
31	Services	1926,4	9143,6	32885,7	29465,4	12,3	12,3	10,0
32	Administration publique	853,3	3498,4	10995,5	13732,6	11,0	11,0	13,6
Total des secteurs		17948,6	61410,0	164095,3	206505,9	9,0	9,0	11,8

* En millions de dollars
** Taux de croissance annuel moyen en pourcentage

TABLEAU 4.3.22

EVOLUTION DU SALAIRE TOTAL

	Secteurs	Valeur* historique 1961	Valeur* historique 1974	Valeur* Prévision Tendanciel 1985	Valeur* Prévision Encadrement 1985	Taux de croissance** historique 1961-1974	Prévision tendanciel 1975-1985	Prévision Encadrement 1975-1985
1	Agriculture	30,0	62,0	206,6	206,6	5,7	12,8	12,8
2	Abattage forestier	91,0	233,3	406,2	406,2	5,8	5,2	5,2
3	Pêche, chasse, piegeage	1,0	5,0	15,9	15,9	11,2	11,1	11,1
4	Mines, carrières et sablières	129,0	349,4	529,0	1158,5	6,7	7,5	11,9
5	Aliments et boissons	190,7	510,5	1398,0	1818,0	7,7	9,9	13,5
6	Tabac et produits du tabac	27,4	61,7	133,7	195,3	6,3	7,1	10,0
7	Caoutchouc	28,8	108,7	384,0	402,9	10,4	13,2	13,2
8	Cuir	47,4	79,7	125,4	168,1	3,7	4,2	7,0
9	Textile	113,4	294,5	543,7	857,6	6,8	5,4	10,7
10	Bonneterie	30,8	102,3	351,8	550,8	9,8	12,2	18,2
11	Vêtement	160,6	415,9	1050,0	1712,8	7,4	9,1	15,3
12	Bois	48,3	186,6	724,5	439,8	9,8	13,2	9,3
13	Meuble et articles d'ameublement	42,3	113,2	383,7	444,4	9,4	9,5	12,0
14	Papier et produits connexes	171,5	505,6	902,7	1281,6	8,2	6,7	10,5
15	Imprimerie, édition et industries connexes	89,4	245,9	518,1	558,3	7,7	7,3	7,7
16	Industrie métallique primaire	95,5	342,8	908,9	1510,8	9,7	9,4	16,0
17	Produits métalliques	118,3	373,8	768,4	920,5	8,4	6,9	9,3
18	Machinerie	37,0	168,7	278,4	385,7	10,9	6,6	9,1
19	Matériel de transport	125,0	316,7	659,0	464,2	8,4	6,5	4,9
20	Appareils et matériel électrique	109,2	337,8	887,8	1214,3	8,9	9,8	13,7
21	Produits minéraux non métalliques	51,8	151,0	301,3	426,7	7,5	8,2	10,5
22	Produits du pétrole	18,2	45,0	50,7	62,4	7,3	1,9	3,9
23	Produits chimiques et connexes	92,1	292,4	636,3	1019,6	9,4	8,5	12,2
24	Manufactures diverses	50,1	140,2	256,0	469,5	7,5	6,3	11,8
25	Construction	449,0	1446,1	2179,7	4075,9	7,0	3,7	10,5
26	Transports et entreposage	464,0	1154,0	1815,2	2009,6	6,9	4,7	5,6
27	Communications	150,0	485,0	980,5	977,8	9,1	7,1	6,6
28	Electricité, gaz et eau	101,0	329,0	370,3	714,8	9,0	0,6	8,1
29	Commerce de gros et de détail	690,0	2425,7	5288,7	6770,0	9,6	7,0	9,9
30	Finances, assurances et immeubles	282,0	1171,6	5651,0	5482,0	11,1	16,0	15,6
31	Services	895,0	4544,0	14917,8	13366,2	12,8	13,0	10,6
32	Administration publique	388,0	1536,2	3830,8	4784,4	10,3	8,7	11,2
Total des secteurs		5317,8	18564,4	47454,1	54872,1	9,5	9,5	10,9

* En millions de dollars

** Taux de croissance annuels moyens en pourcentage

CHAPITRE 5

LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU MARCHE DU TRAVAIL QUEBECOIS

Compte tenu du très vif intérêt qu'a toujours suscité l'analyse du marché du travail dans tous les milieux, nous avons cru bon explorer, dans un chapitre spécifique, les conséquences sur l'ensemble du marché du travail, des prévisions d'emploi réalisées grâce à notre modèle d'analyse économique. Pour ce faire, nous avons d'abord estimé l'offre probable de travailleurs au Québec pour 1985 (section 5.1). La demande de travailleurs nous était fournie ensuite par notre modèle. La confrontation de l'offre de travailleurs et de la demande nous a permis de déterminer des taux de chômage probables pour le Québec à l'horizon 1985 (section 5.2).

5.1 Evolution probable de l'offre de travailleurs

L'offre de travailleurs dépend du nombre de gens en âge de travailler, c'est-à-dire de la population âgée de quatorze (14) ans et plus ou population d'âge actif. L'offre de travailleurs dépend également des taux de participation de cette dernière à la main-d'oeuvre. Nous avons tenu

compte des taux de participation à la population active en les isolant par catégorie d'âge et par sexe.

Nos prévisions de la population totale sont basées sur les *prévisions pour le Québec* effectuées par Statistique Canada[1]. Nous les avons choisies de façon à ce qu'elles soient compatibles avec les prévisions de CANDIDE[2].

Pour prévoir la main-d'oeuvre d'ici 1985, l'hypothèse retenue concernant la fécondité n'a aucune importance étant donné que les gens qui formeront la population active en 1985 sont déjà nés. Par contre, comme nous le verrons plus tard, les hypothèses concernant l'immigration sont d'une importance primordiale.

Les chiffres de CANDIDE concernant l'immigration nette positive au niveau canadien n'indiquent ni la répartition de ces immigrants entre les provinces, ni les mouvements interprovinciaux de population. Nous avons alors retenu deux possibilités migratoires pour le Québec.

---

1. Statistique Canada, catalogue no 91-514.

2. L'analyse s'inspire de: Pierre Bélanger, *La croissance de la main-d'oeuvre québécoise par âge et par sexe*, Direction générale de la Recherche (Montréal), ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, Québec, 1976.

La première hypothèse estime que le solde migratoire québécois devrait être de +13 000 personnes par an. C'est cette hypothèse que nous avons retenue pour analyser l'évolution du marché du travail dans le cas du scénario d'encadrement.

La seconde hypothèse est davantage compatible avec la tendance du passé et c'est celle-ci que nous associons au scénario tendanciel. Dans ce cas, la migration interprovinciale nette consiste en une perte de 18 000 personnes par année telle qu'observée durant la période 1966-1967 à 1970-1971. Bref, le scénario d'encadrement est associé dans la suite du texte à l'hypothèse de migration québécoise positive (+ 13 000). Le scénario tendanciel par contre est associé à l'hypothèse de la poursuite de la tendance, c'est-à-dire une migration nette de - 18 000 personnes annuellement.

La structure d'âge de la population, après ajustement pour les militaires et la population de certaines institutions donne la population d'âge actif.Le tableau 5.1.1 donne la répartition de cette population par tranche d'âge. D'après les deux scénarios, il y aura moins de gens dans la

TABLEAU 5.1.1

EVOLUTION DE LA STRUCTURE D'AGE DE LA

POPULATION D'AGE ACTIF - QUEBEC

(%)

Sexe	Age	1961	1974	Prévisions 1985	
				Scénario d'encadrement*	Scénario tendanciel**
Hommes	14 - 19	7,9	8,7	5,5	5,4
	20 - 24	5,4	6,3	6,0	6,1
	25 - 44	20,0	17,8	21,1	20,6
	45 - 64	12,0	11,9	11,5	11,6
	65 et +	4,0	4,1	4,7	4,8
Femmes	14 - 19	7,9	8,4	5,3	5,3
	20 - 24	5,7	6,4	5,9	6,0
	25 - 44	20,8	18,0	21,0	20,9
	45 - 64	12,0	13,0	12,3	12,5
	65 et +	4,3	5,4	6,7	6,8
Total		100,0	100,0	100,0	100,0

* Migration nette de + 13 000 personnes par année.

** Migration nette de - 18 000 personnes par année.

Source: Statistique Canada - catalogue no 91-514

OPDQ, 1976

catégorie d'âge la plus jeune et plus dans la catégorie la plus âgée. Comme nous pouvons nous y attendre, il y a plus de gens âgés de vingt-cinq (25) ans à quarante-quatre (44) ans pour l'hypothèse de migration nette positive.

Les taux de participation diffèrent d'après l'âge et le sexe comme le montre le tableau 5.1.2. A moyen terme, nous prévoyons une forte augmentation des taux de participation féminine sauf chez les plus jeunes femmes, étant donné qu'elles prolongent leurs études. Par contre, il y a une légère diminution des taux de participation masculine. Cette diminution semble logique parce que plus il y a de ménages où deux personnes travaillent, plus il y a possibilité pour l'homme de prolonger sa recherche d'un emploi qui lui convienne ou de reprendre ses études. Le taux de participation globale est plus élevé dans le cas de migration nette positive à cause de la plus grande part de la population masculine. Nous constatons finalement que la population et la main-d'oeuvre évolueront plus vite au Canada qu'au Québec, tandis que les taux de participation évolueront de façon semblable. Le tableau 5.1.3 résume ces résultats tout en les comparant avec les résultats obtenus pour le Canada avec le modèle CANDIDE.

TABLEAU 5.1.2

EVOLUTION DES TAUX DE PARTICIPATION

PAR AGE ET SEXE - QUEBEC

(%)

Sexe	Age	1961	1974	Prévisions 1985
Hommes	14 - 19	40,4	40,9	37,4
	20 - 24	90,0	86,6	78,6
	25 - 44	97,2	97,2	94,0
	45 - 64	91,6	87,8	84,5
	65 et +	28,5	18,7	13,0
Femmes	14 - 19	34,7	31,8	31,7
	20 - 24	51,6	65,6	80,3
	25 - 44	24,5	42,9	59,2
	45 - 64	20,9	30,4	42,3
	65 et +	5,3	5,4	6,1
Total		52,8	56,7	61,5* 61,1**

* Scénario d'encadrement: migration nette de + 13 000 personnes par année.

** Scénario tendanciel : migration nette de - 18 000 personnes par année.

Source: Statistique Canada - catalogue no 71-001

OPDQ, 1976

TABLEAU 5.1.3

EVOLUTION DES ELEMENTS DE L'OFFRE DE MAIN-D'OEUVRE

	1961	1974	Prévisions 1985 Scénario d'encadrement*	Scénario tendanciel**	CANDIDE national
Main-d'oeuvre					
Canada ('000)	6 521	9 662			12 684
Québec ('000)	1 820	2 619	3 361	3 147	
Taux de participation globale					
Canada (%)	54,1	58,3			62,3
Québec (%)	52,8	56,7	61,5	61,1	

* Migration nette de + 13 000 personnes par année.

** Migration nette de - 18 000 personnes par année.

Source: CANDIDE (version 6-7 octobre 1976)

OPDQ, 1976

5.2 Evolution probable de la demande de travailleurs et du marché du travail

Dans cette section, nous examinons l'évolution des emplois dans un contexte plus global que dans l'analyse individuelle des secteurs. Commençons par regarder la part relative du Québec dans l'emploi au Canada, telle que présentée au tableau 5.2.1.

TABLEAU 5.2.1

EVOLUTION DE L'ECONOMIE QUEBECOISE PAR RAPPORT AU CANADA

	1961	1974	Scénario d'encadrement 1985*	Scénario tendanciel 1985*
Emplois québécois en % des emplois canadiens	27,2	26,6	27,6	24,3
PIB québécois en % du PIB canadien	25,5	22,7	22,5	18,9

* Les prévisions de CANDIDE sont utilisées pour le Canada.

OPDQ, 1976

Entre 1961 et 1974, la part relative du Québec dans l'emploi a légèrement diminué et le scénario tendanciel nous permet de prévoir une baisse encore plus marquée d'ici l'horizon 1985. Par contre, le scénario d'encadrement laisse présager une augmentation de la part relative de l'emploi québécois dans l'emploi au Canada. Ceci veut dire que l'évolution de la structure industrielle canadienne implicite

dans le scénario d'encadrement privilégie le marché du travail de l'économie québécoise par rapport au marché canadien. Par contre, la part relative du PIB québécois subit sur la période historique un déclin plus fort que celui de la part relative de l'emploi. Sur la période de prévision, les perspectives du PIB ne sont pas meilleures car nous prévoyons une détérioration majeure si le scénario tendanciel se réalise ou une stabilisation si le scénario d'encadrement s'avère vrai. Cette discussion de la performance du PIB a pour but de mieux mettre en relief les prévisions d'emploi. Ainsi, nous remarquons que la demande de travailleurs semble être un élément très prometteur de la situation économique québécoise.

Néanmoins, il reste que la structure des emplois ne serait pas semblable d'après les deux scénarios, comme le montre le tableau 5.2.2. Dans le secteur primaire, la baisse marquée de l'emploi est attribuable sur la période historique surtout au déclin de l'emploi agricole. Sur la période de prévision, le scénario tendanciel indique une détérioration beaucoup moins grande de l'emploi dans le primaire comparativement à la période historique, car nous prévoyons une stabilisation du niveau de l'emploi sauf dans le

TABLEAU 5.2.2

SOURCE DES NOUVEAUX EMPLOIS AU QUEBEC

Secteurs	1961 - 1974 Période historique	1975 - 1985 Scénario tendanciel	1975 - 1985 Scénario d'encadrement
	% des emplois nouveaux		
Primaire	- 6,3	- 1,6	0,4
Secondaire	24,3	1,3	33,8
Tertiaire moteur	12,6	26,2	16,8
Tertiaire résiduel	69,4	74,1	49,0
Total des emplois nouveaux	100,0	100,0	100,0

OPDQ, 1976

cas des mines où l'emploi devrait diminuer. Le scénario d'encadrement traduit le même phénomène de stabilisation mais l'emploi dans les mines augmente, ce qui explique la légère création d'emplois dans le secteur primaire.

Lorsque nous considérons le secteur secondaire, la différence entre les deux scénarios s'avère impressionnante et très révélatrice. En effet, le scénario tendanciel prévoit une création nette d'emploi presque nulle dans le se-

condaire alors que le tiers des nouveaux emplois pourrait venir du secondaire d'après le scénario d'encadrement. La demande de travail issue du scénario tendanciel augmente juste assez pour compenser la baisse entraînée par l'amélioration de la productivité du travail. Par contre, la demande de travail prévue par le scénario d'encadrement augmente dans toutes les industries secondaires et principalement dans les industries à haute intensité de main-d'oeuvre pour lesquelles le Québec est déjà spécialisé (textiles, vêtement et bonneterie). Les récentes mesures prises par le gouvernement fédéral pour contrôler l'entrée de produits textiles étrangers pourraient expliquer l'optimisme du modèle CANDIDE à l'égard de ces industries. De plus, la construction, une autre industrie à forte intensité de main-d'oeuvre, pourrait croître beaucoup plus vite selon le scénario d'encadrement. Rappelons que le scénario d'encadrement tient compte des grands projets comme celui de la *Baie de James*.

En ce qui concerne le tertiaire, les deux scénarios laissent croire que ce secteur offrira la plupart des nouveaux emplois. Ceci n'est guère surprenant car dans les industries du tertiaire, la substitution du travail en faveur du capital n'offre pas les mêmes

possibilités que dans le secteur secondaire et, de ce fait, elle s'avère très difficile. Néanmoins, la part relative de l'emploi dans l'ensemble du tertiaire cache la différence qui existe entre les deux scénarios et qui se manifeste au niveau de ses composantes. En effet, même si le scénario tendanciel prévoit que 60% des nouveaux emplois viendront des services personnels, commerciaux et socio-culturels, le scénario d'encadrement semble plus réaliste en prévoyant seulement 24%. Cette différence s'explique principalement par le fait que le scénario d'encadrement tient compte d'une demande moins forte pour les services d'éducation, étant donné le vieillissement de la population.

Il est assez facile de constater que le scénario d'encadrement offre des possibilités plus intéressantes sur le plan de l'emploi que le scénario tendanciel. Il pourrait y avoir plus d'emplois et une structure d'emploi plus diversifiée et beaucoup mieux équilibrée. Mais la réalisation de ce scénario dépend de beaucoup de facteurs. Certains de ces facteurs peuvent être influencés par des politiques gouvernementales telles que la mise en chantier de grands projets, l'incitation à la construction domiciliaire ou les politiques tarifaires qui

mériteraient, de notre point de vue, une attention beaucoup plus grande de la part du gouvernement. D'autres facteurs tels que la conjoncture internationale échappent au contrôle des gouvernements et ils sont difficilement prévisibles. Ces considérations apportent un nouvel éclairage pour la formulation future de nouvelles politiques économiques québécoises.

Nous pouvons maintenant confronter l'offre et la demande de travailleurs. Au tableau 5.2.3, nous reprenons l'offre de main-d'oeuvre établie selon les deux scénarios discutés à la section 5.1 et qui nous apparaissent les plus plausibles à moyen terme. Nous les comparons à la demande de travailleurs calculée par notre modèle pour obtenir des indications sur les volumes et les taux de chômage[1] possibles en 1985. Les données historiques et les résultats de CANDIDE pour le Canada sont présentés à titre de comparaison.

Dans le cas du scénario d'encadrement, nous comparons la main-d'oeuvre prévue dans l'hypothèse d'une

---

1. Compte tenu de l'horizon de prévision qui est 1985, il est préférable de considérer la variable "taux de chômage" comme un indicateur de rapprochement entre l'offre et la demande de travailleurs.

TABLEAU 5.2.3

EVOLUTION DU MARCHE DU TRAVAIL

			Prévisions 1985		
	1961	1974	Scénario d'encadrement*	Scénario tendanciel**	CANDIDE national
Offre de main-d'oeuvre					
Canada ('000)	6 521	9 662			12 684
Québec ('000)	1 820	2 619	3 361	3 147	
Demande de travailleurs					
Canada ('000)	6 055	9 137			12 161
Québec ('000)	1 652	2 429	3 358	2 957	
Chômage					
Canada ('000)	466	525			523
Québec ('000)	168	190	4	190	
Ordre de grandeur probable des taux de chômage					
Canada (%)	7,1	5,4			4,1
Québec (%)	9,2	7,3	presque nul	6,0	

* Migration nette de + 13 000 personnes par année et emploi québécois du scénario d'encadrement.

** Migration nette de - 18 000 personnes par année et emploi québécois du scénario tendanciel.

Source: CANDIDE (version 6-7 octobre 1976)

OPDQ, 1977

immigration nette positive aux prévisions de l'emploi québécois obtenues à partir des prévisions au niveau canadien. Notons qu'une croissance économique vigoureuse pour le Québec telle que prévue par le scénario d'encadrement devrait encourager graduellement l'immigration au Québec tout au cours de la période. La croissance plus forte de la population qui résulte d'une immigration nette positive entraîne des effets bénéfiques sur la croissance économique. Avec ce scénario, le chômage en 1985 est prévu comme négligeable au Québec et moins important qu'au Canada.

Le scénario tendanciel, par contre, combine la main-d'oeuvre dans le cas d'une migration nette négative et la demande d'emploi calculée d'après la tendance passée telle que nous l'avons déjà expliquée au début du chapitre 4. Il en résulte un chômage québécois plus fort, ce qui devrait décourager graduellement les immigrants à venir s'établir au Québec. L'indicateur du taux de chômage établi dans le cas du scénario tendanciel pourrait être de 6% comparativement à 4,1% au Canada en 1985.

Ces résultats apparaissent clairement au ta-

bleau 5.2.4 qui présente les taux de croissance de l'offre et de la demande de travail[1].

Dans tous les cas, il est prévu que la main-d'oeuvre devrait croître moins vite dans l'avenir. Dans le cas du Québec, cette croissance serait beaucoup moins rapide s'il devait y avoir une migration nette négative (scénario tendanciel) et un peu moins rapide si le solde migratoire était positif (scénario d'encadrement).

Au niveau canadien, le modèle CANDIDE prévoit une croissance moins grande de la demande de travailleurs mais le taux prévu est quand même plus grand que celui de la croissance de la main-d'oeuvre. Evidemment, ceci devrait conduire à une diminution du chômage. Pour le Québec, le scénario d'encadrement prévoit que le taux de croissance annuel de la demande de travailleurs

---

1. Notre raisonnement, en associant chaque hypothèse d'immigration à un des scénarios, tient compte des conditions économiques. En associant une migration nette positive avec la croissance économique plus lente du scénario tendanciel, nous trouvons un taux de chômage élevé qui devrait servir à renverser le courant migratoire. De même, une migration nette négative combinée avec la croissance économique forte du scénario d'encadrement créeraient une pénurie de main-d'oeuvre qui attirerait les gens de l'extérieur du Québec. C'est pourquoi nous pensons que les résultats présentés sont vraisemblables.

TABLEAU 5.2.4

TAUX DE CROISSANCE COMPOSES ANNUELS MOYENS

DE CERTAINS ELEMENTS DU MARCHE DU TRAVAIL

(%)

		Prévisions 1974-1985		
	1961-1974	Scénario d'encadrement*	Scénario tendanciel**	CANDIDE national
Offre de main-d'oeuvre				
Canada	3,1			2,5
Québec	2,7	2,4	1,8	
Demande de travailleurs				
Canada	3,2			2,6
Québec	3,0	3,0	1,8	

* Migration nette de + 13 000 personnes par année et emploi québécois du scénario d'encadrement.

** Migration nette de - 18 000 personnes par année et emploi québécois du scénario tendanciel.

OPDQ, 1977

devrait se maintenir. Dans ce cas, la croissance de l'emploi excéderait de beaucoup la croissance de la main-d'oeuvre et le chômage devrait diminuer. Dans cette hypothèse, le taux de croissance de l'emploi au Québec excéderait même celui de l'ensemble du Canada, ce qui

explique la part relative plus grande de l'emploi québécois que l'on remarque au tableau 5.2.1.

Le scénario tendanciel présente des résultats plus modestes. Dans ce cas, l'emploi croît légèrement plus vite que la main-d'oeuvre. Il en résulte une légère diminution du chômage, ce qui maintiendrait l'écart historique avec le Canada.

Dans le cas des deux scénarios plausibles examinés, nous prévoyons une amélioration du marché du travail qui provient surtout du taux de croissance plus lent de la population de l'année de base. Cette amélioration sera plus ou moins marquée au Québec comparativement au Canada selon l'évolution de la conjoncture dans les industries québécoises à forte intensité de main-d'oeuvre et du solde migratoire obtenu pour le Québec. Les deux scénarios réalisés démontrent clairement que l'évolution du marché du travail au Québec n'est pas indifférente à moyen terme aux politiques adoptées.

CONCLUSION

D'autres analyses empiriques du type de celle-ci seront diffusées au cours des années à venir et des textes méthodologiques sur le modèle ANNE deviendront disponibles.

Dans une étape ultérieure, des développements et des améliorations importantes seront apportés à notre modèle d'analyse économique. Un premier développement à apporter portera sur le bloc des "administrations publiques" dans le modèle. Une autre formulation beaucoup plus conforme aux besoins de planification de l'OPDQ et du Conseil du trésor pourra remplacer l'actuelle version du bloc qui assure la détermination des dépenses gouvernementales dans la présente version du modèle.
Un second développement important du modèle consistera à régionaliser le modèle de telle sorte que ce dernier deviendra alors un modèle interrégional de l'économie du Québec. Un troisième développement aussi important que les deux premiers consistera en la prise en compte des flux financiers québécois et de leur impact sur le développement économique.

Il est à souhaiter que l'apport récent de spécialistes dont s'est doté l'OPDQ en matière de planification économique, pourra servir au mieux ceux qui prennent les décisions en leur fournissant les éclairages dont ils ont besoin.

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Avril 1977